

AOMBE 4

ARCHEOLOGIE DU SUD MALGACHE



E R A 1991

Jean-Pierre EMPHOUX - Clara RAMLANDRISOA

EDITEURS SCIENTIFIQUES

M.R.S.T.D.

O.R.S.T.O.M.

SOMMAIRE

	Pages
PRÉSENTATION .	5
Clara RAMIANDRISOA : LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN.	7
Jean Baptiste BARRET : SARODRANO.	31
Jean-Baptiste BARRET, Jean Pierre EMPHOUX, Mariane HERZOG : LA SÉPULTURE COLLECTIVE D'ANTANAMBAO-ELAPE.	55
Clara RAMIANDRISOA : DE L'HISTOIRE À L'ARCHÉOLOGIE : TSIMAMANDY.	83
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE	95

PRESENTATION

Lorsqu'en 1977, en tant que responsable de l'enseignement de l'archéologie à l'Université de Madagascar, j'ai eu à "trouver" un terrain où nous formerions les étudiants, apprentis-archéologues, la région sud fut choisie pour plusieurs raisons : tout d'abord, les prospections de mon prédécesseur, Pierre Vérin avaient montré qu'existaient des indices d'occupation ancienne tant sur le littoral sud (Talaky) que sur le littoral ouest (Sarodrano), d'autre part les paléontologues et les géographes avaient, depuis une décennie, mis en évidence des vestiges de sub-fossiles animaux tels les aepyornis, les hippopotames nains etc., sur de nombreux sites de l'intérieur et du littoral dont les plus importants se trouvent au sud-ouest de l'île (Itampolo et Rezoky). Aucune association homme/sub-fossile n'a pu être, sérieusement, mise en évidence. Enfin, les conditions climatiques actuelles, semi-désertiques, pouvaient avoir été plus favorables dans le Sud que dans les autres régions de l'île. En dernier lieu, aucune recherche archéologique n'était, à cette époque, menée dans le Sud.

C'est ainsi qu'au cours de l'été 1977, je conduisis une vingtaine d'étudiants de Tananarive dans l'Androy. Nous découvrîmes, dans le Nord-Androy, deux sites importants : Beropitike et Andranosoa et quelques autres de moindre importance. Le premier, Beropitike fut entièrement fouillé. La butte témoin, dans laquelle se trouvait le site, était située dans le lit d'une petite rivière asséchée. Un important matériel céramique fut collecté, des ossements animaux importants (crocodilus niloticus notamment) étaient associés aux vestiges humains que le $14C$ a permis de dater de 750 ans $\pm$ 90 ans.

Le site d'Andranosoa, vaste ensemble d'habitat et de sépulture, légèrement plus ancien que Beropitike, a été fouillé en 1979. La même culture que Beropitike, se retrouve à Andranosoa, avec de très légères variantes.

D'autres sites de moindre importance, tel Andravontsy découvert par Pierre Vérin, dont l'appartenance à la culture mise à jour à Beropitike et Andranosoa ne fait

aucun doute, nous montrent qu'il convient de conduire de nouvelles recherches dans le nord de l'Androy pour affiner les connaissances que nous avons acquises de cette culture du X^e/XII^e siècle et la délimiter. Ce sera, peut-être, une tâche à laquelle nous nous attellerons dans les prochaines années.

En prenant la responsabilité de cette publication après avoir dirigé les différentes fouilles conduites dans le Sud depuis une dizaine d'années, je voudrais montrer, par le choix des contributions qui constitue l'ouvrage, toute la diversité des sites archéologiques que l'on peut découvrir dans le sud-ouest de Madagascar. Ce n'est pas une publication de théorie archéologique, mais bien la présentation de fouilles bien conduites, apportant chacune son lot de connaissances sur des hommes ayant vécu en ces lieux et que seule l'archéologie peut, timidement, lever une part de voile. L'archéologue est avant tout un découvreur de faits, mais ces faits sont les témoignages matériels des réalisations humaines ; ces témoignages sont souvent très ténus, comme ces quelques tessons de céramique de Sarodrano dans un environnement stratigraphique décevant. Ils ne demeurent pas moins les témoins d'un homme qu'il faut faire vivre, essayer de répondre à certaines questions. N'oublions pas qu'aucune approche des réalisations humaines ne peut être autre que partielle et hasardeuse ; l'archéologue peut découvrir le tonneau et rater Diogène ! Dans les quatre sites présentés ici, nous devons nous contenter du matériel qui nous est livré, en gardant pleine conscience de son caractère partiel.

Les quatre sites sont d'importance inégale, mais tous les quatre représentatifs d'une problématique particulière. Un site en grotte : la grotte Josépha dans la contribution : la baie de Saint Augustin de Clara Ramiandrisoa. Un site funéraire : Antanambao, une des premières fouilles de sépulture à Madagascar, attribuée par la tradition orale à des individus mythiques, les kimosy (les vazimba du sud). Nous avons, également, repris le site de Sarodrano, reconnu au début des années 70 par Pierre Vérin. Une fouille méthodique y a été conduite, une analyse des produits exhumés faite. Malgré la difficulté de sites dont la stratification est précaire, Jean Baptiste Barret a exploité et analysé les produits de fouille avec beaucoup de rigueur et d'intelligence. Enfin, nous nous sommes livrés, sur le site de Firanga, avec Clara Ramiandrisoa, à un travail original de méthodologie : la fouille d'un site, reconnu non pas par hasard, comme c'est souvent le cas en archéologie, mais sur les indications de nos amis historiens qui avaient identifiés, là, un des lieux royaux des siècles passés. C'est une démarche méthodologique qui, sur ce site, n'a pas semblé bien convaincante. Les vestiges matériels n'ont, souvent, pas la vie qu'ils auraient mérité ! ou alors, nous cherchons, par cette voie, ce que nous pensons, ce que nous espérons ou souhaitons trouver.

Nous n'en sommes qu'au début d'un long cheminement qui devrait conduire dans les années à venir à une recherche archéologique continue dans le Sud malgache. Ce n'est qu'après de nombreuses autres fouilles de sites que nous pourrions essayer, en les intégrant aux autres approches, de reconstituer le passé de cette région.

Jean Pierre EMPHOUX.

LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN

Clara RAMIANDRISOA

Sur la côte sud-ouest de Madagascar, à environ 30 km au sud de Toliara, la baie de Saint-Augustin est limitée par les coordonnées géographiques nationales : nord = 289,7 ; sud = 267,4 ; est = 126,8 ; ouest = 110,3.

Elle associe des côtes basses à plages de sable et cordons littoraux à des côtes élevées à falaise. Ces côtes offrent des possibilités de pêche remarquables : faune récifale, villages à l'abri des récifs. C'est ainsi qu'une communauté de pêcheurs y a largement prospéré : Sarodrano, Saint-Augustin, Soalara, Anakao. Le fleuve Onilahy, cours d'eau perenne qui apparaît comme une véritable oasis dans cette région, favorise les activités agricoles et pastorales, notamment dans la basse vallée.

La baie de Saint-Augustin fut un centre de relâche particulièrement important dès la fin du XVI^e siècle. Ces contacts fréquents, plus ou moins permanents, ont constitué les principales sources d'information sur la région: contributions écrites par les étrangers, sources orales par les autochtones. Notre souci était alors de compléter ces informations, parfois imprécises ou contradictoires, par une étude archéologique approfondie.

Ainsi, après une reconnaissance du terrain, une véritable prospection a été entreprise pour tenter de localiser tous les sites de la région. Un essai de classement des sites a ensuite été tenté: relevés topographiques, sondages, fouille de sauvetage, fouille systématique.

ETAT ACTUEL DES RECHERCHES

A partir des trois sources évoquées (écrites, orales, archéologiques) et dans une perspective critique, nous avons essayé de classer tous les sites de la baie de Saint-Augustin. Leur nature, leur période de fréquentation ou d'occupation ainsi que



leurs "occupants" ont ainsi déterminé l'importance des travaux effectués ou à effectuer. Ces sites sont classés en 6 catégories.

1 - LES SITES PRÉSUMÉS

- Le "Cimetière des Français" : mentionné à plusieurs reprises par les documents écrits(1), il a été le lieu de sépulture de quelque 300 Anglais, 40 Français et de Hollandais à la fin du XVI^e siècle, et se trouverait à Saint-Augustin ou à Soalara. Cette imprécision ne nous a pas permis de le localiser malgré la prospection intensive effectuée sur le terrain ;

- Le fort anglais : toujours mentionné par les sources écrites (2), ce site se trouverait à Soalara et aurait été occupé par 500 personnes environ, vers la moitié du XVII^e siècle. Ce site est noté sur plusieurs cartes anciennes de la baie, sans pour cela nous donner des indications précises sur sa localisation. Aucune trace n'a pu être relevée ;

- Le fort français de Saint-Augustin : selon les sources orales (3), ce site aurait été occupé par des Français et un Sénégalais à la fin du XIX^e siècle ;

- Des ossements éparpillés, cités par les sources orales, se trouveraient à Anakao, bien avant l'arrivée des premiers étrangers dans la région, c'est-à-dire avant la fin du XVI^e.

2 - LES SITES VISITÉS

- "Anandria", une avancée de falaise séparant Sarodrano de Saint-Augustin serait, d'après les sources orales(4), le lieu d'habitat des *kokondrano* (génie de l'eau) bien avant le début du peuplement de la région. En outre, ce site a aussi servi de point de repère aux navigateurs étrangers fréquentant la baie, dès la fin du XVI^e siècle. Ainsi, il apparaît dès les premières cartes de la région, sous différentes dénominations suivant les auteurs et l'époque (5). Aucune trace d'occupation n'est visible en surface ;

- La grotte *lakaton'i Segeny* (6). Plusieurs fois mentionné par les sources orales, ce site serait le lieu de fuite ou de refuge des habitants de la baie, à l'approche des navigateurs étrangers du XVI^e siècle. Il aurait ensuite servi, notamment vers la fin du XIX^e- début XX^e siècle, aux missionnaires étrangers. Actuellement, il sert de lieu de culte traditionnel et de rituel. C'est la plus grande des cavités naturelles qui se trouvent le long de la falaise surplombant Saint-Augustin ;

1) Froidevaux, H., p.27; Mémoires de la Congrégation de la Mission, 1866, p.32; Ronçière, Ch., 1913, p.43.

2) Deschamps, H., 1972a, p.63; Gravier, G., p.159; Gravier, G., 1896b, p.365; Mémoires de la Congrégation de la Mission, 1866, p.32.

3) Documents audio-visuels n°1, B.M-1.A/S-A/mars 82.

4) Documents audio-visuels n°2, B.M-2.B/S-A/mars 82.

5) Bastard, E.J., 1898, p.85; Grandidier, A. et G., 1892, pp.75-76.

6) La grotte de Segeny (de *lakato*=grotte; *Segeny*=nom propre, d'un missionnaire de la fin XIX^e-début XX^e siècle). Documents audio-visuels n°1, B.M-2.A/S-A/mars 82.

- **Les subfossiles d'Anakao.** Ce site consiste en de multiples débris d'oeufs d'*Aepyornis*, localisés de part et d'autre de la pointe d'Anakao. Le niveau en place des fossiles apparaît sous la dune flandrienne, affleurant sur la coupe franche ;

- **Nosy Satrana :** un site à subfossiles et un site d'habitat. Les débris de coquilles d'*Aepyornis* apparaissent, sur les côtes, sous la dune flandrienne. Vers l'intérieur, ce niveau se retrouve, à environ 1 m au dessous du niveau de surface actuel, sur la paroi d'un puits creusé par les constructeurs de tombeaux du XX^e siècle. En outre, des concentrations importantes de tessons de poterie ont été relevées, notamment dans les parties sud et nord-ouest de l'îlot. Enfin, les sources orales mentionnent une installation humaine plus ancienne dans l'îlot, c'est-à-dire bien avant celle d'Anakao.

3 - LES SITES SONDÉS

- **Les abris sous roche de Saint-Augustin.** Il s'agit d'une série de grottes ou d'abris sous roche, qui se situent le long de la falaise marno-calcaire, de part et d'autre du fleuve Onilahy. Après repérage topographique, ces abris sous roche ont fait l'objet de visites et de vérifications systématiques. A part celles baptisées Josépha et le colon, ainsi que deux autres utilisées pour les rituels traditionnels dont la *lakaton'i Segeny*, toutes les grottes ne laissent aucune trace d'activités ou d'occupation humaine ;

- **Les AUG ou les sites d'habitat de Saint-Augustin.** Ce serait d'après les sources orales (7), le premier emplacement de l'implantation humaine à Saint-Augustin et qui serait à l'origine du nom malgache du village, *Anatsono*, bien avant la découverte de la baie de Saint-Augustin par les Portugais au début du XVI^e siècle. Il s'agit de 13 concentrations (dénommées AUG I à XIII) de tessons de poterie, de débris de coquillages consommés, d'arêtes et de vertèbres de poissons, de traces de cendre et de fragments de charbon de bois, de perles, etc. La plupart des vestiges de surface se trouvent sur des dunes de sable, ayant probablement été retenues par des troncs ou les racines d'arbre mort, sur chaque site. Des sondages effectués, aucune structure évidente n'est apparue. Des relevés topographiques ont été effectués pour localiser chaque AUG sur carte ;

- **Les sites SAR ou sites d'habitat de Sarodrano.** Nous en avons dénombré 15 (SAR I à XV) lors de nos premiers travaux, en 1982. En surface, ils sont identiques aux sites AUG de Saint-Augustin, avec des dunes ou monticules de sable, retenus certainement par les vestiges : tronc d'arbre ou racines, tessons de poterie, débris de coquillages, os de poissons, etc. Des relevés topographiques ont aussi été effectués pour localiser les sites ainsi dénombrés. SAR I a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1982 et SAR III, d'une fouille systématique en 1984. (Cf. article Sarodrano)

4 - LES SITES RECONNUS

- Le "port" de la baie de Saint-Augustin, qui est toujours utilisé par les Malgaches actuellement. Ce point de relâche, depuis sa découverte par les étrangers vers la moitié du XVI^e siècle, a été utilisé simultanément par différents pays. Il doit encore garder les vestiges de ce passé, étant donné les différents naufrages qui s'y sont produits, mentionnés par les documents écrits (8).

7) Documents audio-visuels n° 2, B.M-2.B/S-A/mars 82.

8) Décar, R., 1937, p. 69; Deschamps, H., 1972b, p. 56, p. 132.

5 - LES SITES CLASSÉS

- La "piscine" de Sarodrano. Les documents écrits parlent d'une grotte de sacrifices humains (9). Elle est supposée renfermer encore les restes des ossements. Et d'après les sources orales, ces restes humains appartiendraient à la première population de la région. Elle est considérée, encore actuellement, comme un lieu sacré qui garde les vestiges du passé. Il s'agit d'une cavité naturelle de résurgence où, l'eau, lorsqu'elle atteint un certain niveau, se déverse dans la mer. Elle est assez large et comporte des galeries souterraines ;

- L'inscription de Soalara. Elle a fait l'objet de plusieurs articles (10), évoquant essentiellement le passage d'un marchand (ou d'un pirate) anglais dans la région, vers la première moitié du XVII^e siècle (1630 ?). Il s'y était établi, en s'intégrant - notamment par des alliances matrimoniales - à la population autochtone. L'inscription, à la peinture rouge sur un grand rocher isolé au pied de la falaise de Soalara, se trouve à 300 m de l'aiguade de l'époque.

6 - LES SITES FOUILLÉS

Sarodrano :

La prospection systématique de la presqu'île de Sarodrano est due, en particulier, par la découverte des nombreux sites (SAR) déjà évoqués, et non mentionnés par P. VERIN. Les 3 sites étudiés par ce dernier ont été datés au Radio carbone : 160 ± 80 BP (Gak 926) et 568 ± 80 BP (Gak 1057) pour le premier; 243 ± 80 BP (GAK 927) pour le second et 1493 ± 90 BP (Gak 928) pour le troisième.

Menacé par les grandes marées, notre site SAR I a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1982. Outre les vestiges de surface caractéristiques de tous les SAR, une importante couche de charbons de bois et de cendre, des fragments de pierres de foyer rougis par le feu et de galets ayant servi de percuteur, ont été relevés.

La datation par thermoluminescence, effectuée sur un échantillon céramique du site, a donné comme époque l'année 1314 (± 41 ans ± 62 ans) (11)

Sar III :

situé à environ 300 m au nord de SAR I, il a fait l'objet d'une fouille systématique en 1984. L'étude de ce site est présentée à part (12).

Nosy Ve :

Les documents écrits et les sources orales mentionnent trois installations successives dans l'îlot de Nosy Ve :

- les Hollandais dès le début du XVII^e siècle, au moment où les Anglais occupaient Soalara;

9) Décary, R. et Faurec, U., 1939, p. 31; Ramilijaona, F.E., 1973, p. 124

10) Décary, R. et Faurec, U., 1939, p. 28; Simyan, J., 1935, pp. 50-51; Vérin, P. et Mantaux, G., Pche 18.

11) Echantillon M2 envoyé au Centre de Recherche Nucléaire de Strasbourg, 1983. Les premiers chiffres entre parenthèses représentent les incertitudes sur la totalité des mesures, des corrections et des estimations, les seconds tiennent compte, en plus de ces incertitudes, de toutes les sources d'erreur de la méthode.

12) Cf. dans le même volume BARRET (J.B.) : Sarodrano.

- les différents commerçants étrangers au XIX^e siècle;
- les administrateurs coloniaux, au début du XX^e siècle.

La prospection systématique de l'île a été effectuée dès 1982 et les fouilles en 1984.

Josépha, à Saint-Augustin

Le site Josépha fait partie de la série de grottes et d'abris sous roche déjà évoquée, au bas de la falaise karstique de la baie de Saint-Augustin. Les dépôts ossifères apparents sur toute la surface de l'abri, ainsi que les données des sources orales, ont conduit à y entreprendre une fouille méthodique, en 1982.

Il s'agit d'une cavité d'une moyenne de 6 m de côté, et de 1,4 m de hauteur. Une fouille systématique y a donc été procédée, comme sur un site de préhistoire, par décapage horizontal.

JOSEPHA

Le site : Présentation et fouille

A sa découverte, le site Josépha était difficilement repérable : d'une part, il était masqué par des arbustes, et d'autre part, l'entrée était obturée par un éboulement de terres et de pierres de la partie supérieure de la paroi externe. L'ouverture initiale, au début de nos travaux, ne faisait alors que 70 cm de long et 60 cm de haut. Elle se trouve sur un monticule de cailloux et de terre de déblai, durci par le temps. L'abri est orienté N/S, l'entrée étant au sud. Passé le seuil d'entrée, le plafond s'élève pour atteindre 140 cm à partir du niveau du sol. Latéralement, surtout à l'ouest, la roche du plafond rejoint le sol assez rapidement. Le matériau du plafond est formé par une concrétion marno-calcaire, roche friable d'où, au fil des siècles, de gros blocs se sont détachés, occupant certaines parties du niveau de surface. Ce niveau de surface présente, en outre, un pendage de direction N-E/S-O.

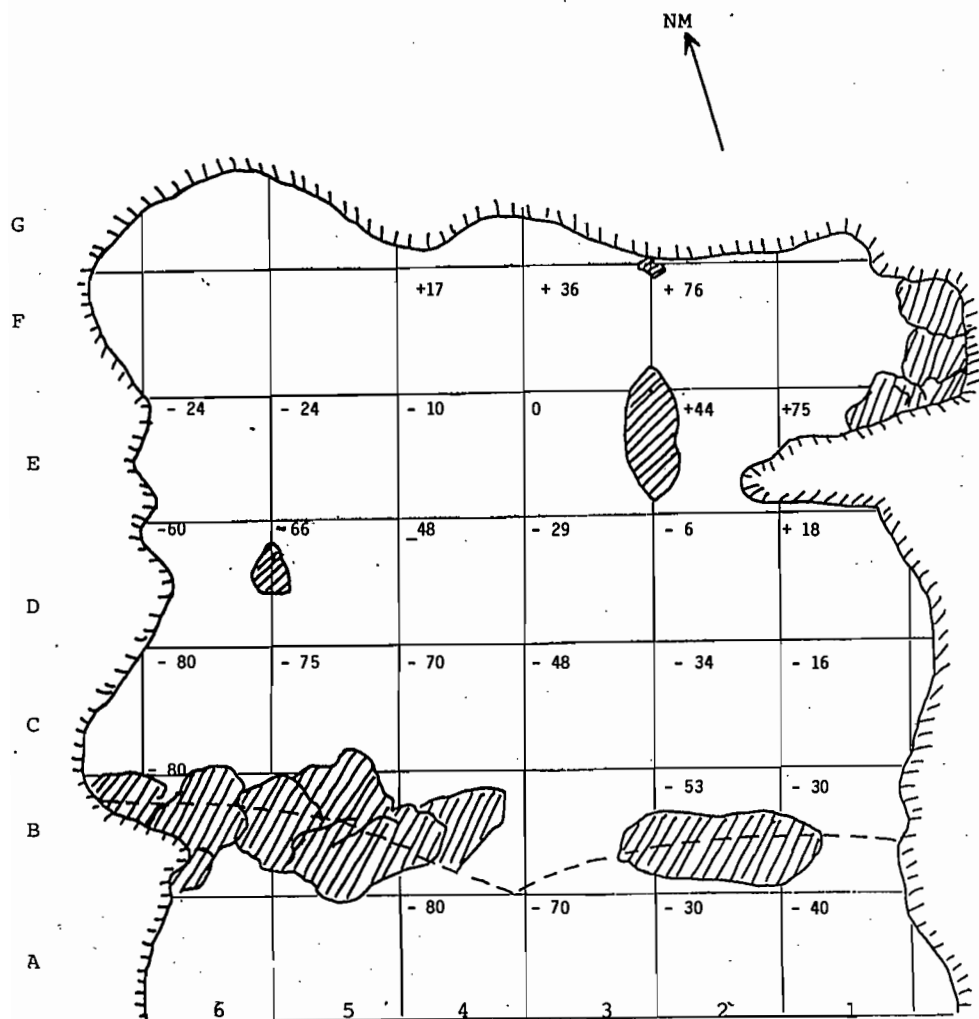
Les ossements éparpillés sur le niveau de surface, en désordre apparent, ainsi que l'ignorance de l'existence même de cette grotte par la majorité de la population de Saint-Augustin, ont particulièrement orienté les enquêtes menées auprès des habitants. Ainsi, trois fonctions, différentes suivant les locuteurs, sont attribuées à Josépha :

- lors d'une épidémie d'une maladie du nom de *tsimandrionaloke* (13) du temps *fahagasy* (14), les premiers morts seraient enterrés convenablement, selon les coutumes. Mais comme la maladie persistait et que le nombre de morts ne cessait de croître, les habitants ne pouvaient plus inhumer leurs morts coutumièrement. Ils auraient alors pris la décision de jeter les cadavres dans la grotte;

13) litt. qui ne passe pas sous l'ombre

14) litt. *faha* = du temps ; *gasy* = malgache. On peut donc avoir deux sens pour la région ; soit, la période d'avant la colonisation, soit une période plus lointaine encore, avant l'arrivée des premiers navigateurs étrangers dans la baie.

PLAN GENERAL DE LA GROTTE JOSEPHA



LES CHIFFRES A L'INTERSECTION DES CARRÉS REPRESENTENT LES ALTITUDES DU NIVEAU DE SURFACE PAR RAPPORT AU POINT 0

⊙ POINT 0

- pendant la période de la traite, la population locale allait capturer des esclaves destinés aux navires étrangers, dans l'arrière-pays. Et comme la capture se faisait avant même l'arrivée des navires à ravitailler, les esclaves étaient d'abord gardés dans la grotte, dans des conditions difficiles. Ceux qui arrivaient à survivre jusqu'à l'arrivée des traitants étaient embarqués. Les morts étaient laissés dans la grotte et les esclaves attrapés lors de la capture suivante y étaient emprisonnés jusqu'au prochain embarquement;

- Josépha serait le lieu choisi par excellence par les habitants pour se débarrasser des anciens combattants méris, morts lors de l'insurrection de 1891 de l'expédition du prince Ramahatra dans le Sud.

En outre, Josépha étant la seule grotte de toute la série ainsi "occupée", les enquêtes ont été orientées sur les rites funéraires de la région. La règle y est formelle : on n'enterre pas dans les grottes, sous quelque forme que ce soit.

Ainsi, puisqu'aucune famille ne semble rattachée, de près ou de loin, aux "occupants" de notre site, une fouille systématique y était entreprise, en 1982.

La fouille fine consistait à dégager chaque niveau, par décapage horizontal.

Le niveau de surface n'étant pas recouvert par un sédiment, il s'agit surtout de procéder au relevé et au prélèvement de chaque objet archéologique. Malgré le bouleversement des vestiges, notamment du matériel osseux, les travaux ont été effectués par carré de 1 m de côté.

Le niveau I ou niveau "caché" est tout ce qui a apparu dès le prélèvement de surface. Les vestiges archéologiques étaient donc, soit déjà en surface mais recouverts par les vestiges du niveau supérieur, soit apparus seulement en partie, le reste étant enfoui sous sédiment ou caché sous des blocs de pierre.

Le niveau II était séparé du niveau I par une couche d'une moyenne de 10 cm. de sédiments. Certaines parties de l'abri, où l'accumulation des sédiments est plus importante, se trouvaient à plus de 20 cm du niveau précédent.

La roche en place était atteinte après une profondeur moyenne de 30 cm.

Le matériel recueilli

LES OBJETS EN MÉTAL : sont considérés comme objets métalliques, essentiellement les objets en fer, à l'exclusion des objets de parure en or, argent, cuivre et bronze. Il s'agit, en général, de fragments de fer éparpillés, surtout présents dans les niveaux I et II. Une grande proportion de ces objets de fer sont des fragments de clous, de dimensions variables (90 mm de long, 13 mm de large, en moyenne). Tous les fragments sont rouillés. Certains sont alors difficilement identifiables.

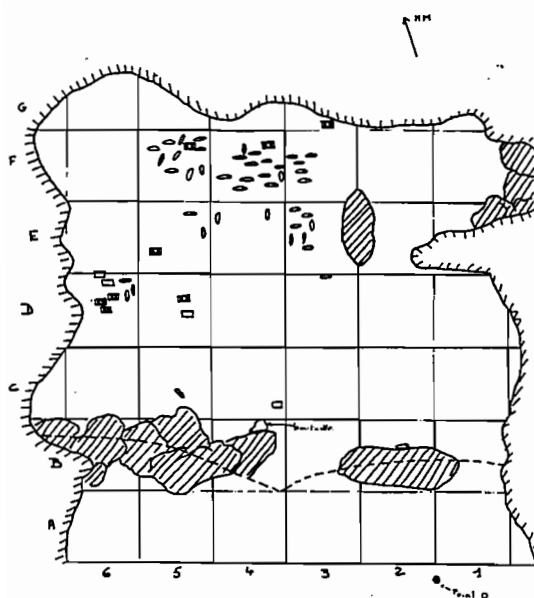
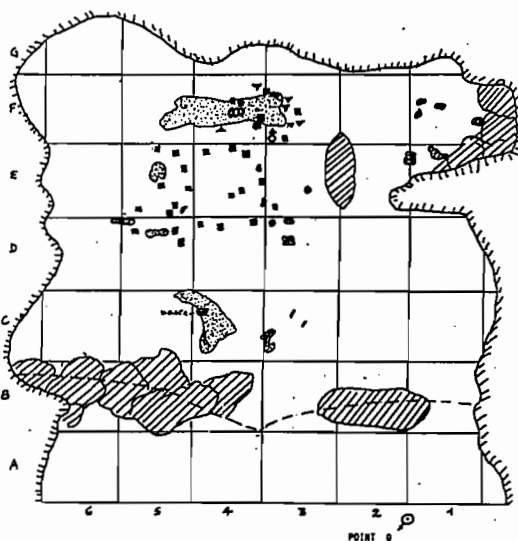
Deux objets cylindriques ont également été recueillis, l'un sur le niveau de surface, et l'autre sur le niveau II; ils ont respectivement :

8,5 et 20 cm de longueur

2,2 et 5,6 cm de diamètre

0,3 et 0,6 cm d'épaisseur.

JOSEPHA - PLAN DE LOCALISATION



Il s'agit probablement de fragments de vieux fusils.

LES OBJETS DE PARURE : Il s'agit de tous les objets qui apparaissent comme ayant été des objets de parure, soit dans l'ornement proprement dit, soit dans les décors qu'ils comportent. Nous avons :

LES TISSUS : Sept échantillons ont été prélevés dont trois "perlés" et quatre "ordinaires" (sans perles) :

- 2 tissus perlés de type *arindrano*, en mélange de soie et de coton;
- 2 tissus ordinaires, en soie naturelle;
- 1 tissu ordinaire, en mélange de soie et de coton;
- 1 tissu ordinaire du type *arindrano*;
- 1 tissu perlé en mélange de soie et de coton.

Le très mauvais état des lambeaux recueillis n'a pas permis d'avoir les dimensions précises des tissus. Toutefois, un assemblage de ces tissus a été tenté, à partir des lambeaux, des fils et des concentrations de perles. Ces dernières, du type *jjikely*, sont toutes blanches et se trouvent en général aux extrémités, avant les franges.

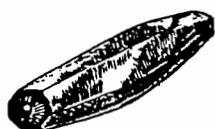
LES PERLES : Elles sont classées en 6 types, suivant la matière, la forme ou la dimension.

- **le type 1** regroupe 3 perles de cornaline oblongue. Elles sont renflées dans leur partie médiane et taillées à 8 facettes longitudinalement. Le conduit intérieur, cylindrique, est foré suivant le plus grand axe. La surface est polie, lisse et brillante. La couleur est "miel roux" clair, avec des zones jaspées de la même couleur mais foncée, et qui n'altèrent pas l'aspect translucide de la perle. Les dimensions sont inégales, variant entre 47 mm et 38 mm pour la longueur; entre 12 mm et 11 mm pour le diamètre maximal, et entre 1,5 mm et 1 mm pour le trou d'enfilage. Ce type est comparable à la *Tsiribihy* de P. PAGES (15) : réservée aux souverains, elle préserve des balles et des coups de sagaie dans les combats;

- **le type 2** représente les perles en cornaline ou en agate, sphériques. Quelques-unes sont sensiblement aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage est circulaire et généralement large. Le conduit intérieur, cylindrique, est rectiligne mais bien raccordé. Ce trou est généralement visible par transparence. Elles sont de 2 couleurs : blanc bleuâtre ou bien roux clair ou foncé, avec parfois des taches noirâtres ou brun foncé. La surface est polie, lisse et brillante. 44 perles de ce type ont été mises au jour dont la plus grande partie sur les niveaux I et II. Les mensurations effectuées sur la totalité de ces perles ont donné une longueur maximum de 11,7 mm, une longueur minimum de 6,8 mm, un diamètre maximum de 12 mm et un diamètre minimum de 7,2 mm. Ce type évoque, du moins pour la forme, la *Tsileondoza* de P. Pagès.

- **le type 3** rassemble les perles longues en pâte de verre non vitrifiée. Elles sont cylindriques et aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage, circulaire, est relativement large. Le conduit intérieur, cylindrique, est rectiligne et bien raccordé. 3 perles de ce

15) Pagès, P., 1971, p. 4.



T.1



T.5



T.2



T.4

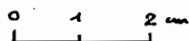


T.5

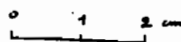


T.3

PERLES



C3-NI-40



C3-NI-41

DENTS PERCEES

type ont été découvertes dont 2 jaunes (niveaux I et II) et une bleue (niveau II). Leurs dimensions respectives sont :

- longueur = 15 mm, 18 mm, 10 mm;
- diamètre = 4,5 mm, 5 mm, 4 mm.

Elles évoquent la *Tahonanganala* de P. Pagès : de couleur bleu foncé, elle était portée en forme de collier ou de bracelet avec de la soie non colorée. Le bleu est actuellement introuvable.

- le **type 4** regroupe les perles parallélépipédiques, cubiques ou sensiblement sphériques. Elles sont irrégulières et aplaties aux pôles. La pâte artificielle est non vitrifiée et très légère. De couleur jaunâtre, elles comportent 4 bandes alternantes de couleur verte et rouge, suivant la longueur. La surface est polie, lisse et opaque. Les trous d'enfilage, circulaires, sont généralement élargis, probablement par l'usure intérieur du conduit. Elles sont au nombre de 76 (niveaux I et II) dont les dimensions sont échelonnées entre :

Longueur maximum = 7,4 mm	Diamètre max = 8,2 mm
Longueur minimum = 4,3 mm	Diamètre min = 5,3 mm

Elles évoquent les perles nommées *vakan-tody* par P. Pagès.

- le **type 5** regroupe différentes catégories de modèles, de couleurs et même de matières, bien qu'il s'agisse en général de "verre". Les pâtes sont soit opaques, soit vitrifiées ou partiellement vitrifiées, soit translucides ou transparentes. Les perles de ce type sont en général grossièrement sphériques. Quelques-unes sont très aplaties aux pôles. Une première catégorie, constituée de 8 perles, évoque le *Tongarivo* de P. Pagès. De couleur bleu outre-mer, de forme ronde, elle porte des raies blanches longitudinales. Le trou d'enfilage, circulaire, est large. Le conduit intérieur est rectiligne. La surface est polie, lisse et brillante. La longueur moyenne est de 6 mm et le diamètre moyen de 7,5 mm. Une deuxième catégorie représente 2 perles sphériques, mais aplaties aux pôles. Elles sont en pâte de verre opaque, de couleur rouge brique. Trois bandes blanches, placées longitudinalement sont traversées en leur milieu par des raies noires beaucoup plus minces. En outre, au niveau des trous d'enfilage, la perle comporte une zone de couleur noire. Ce trou d'enfilage, large, a une forme circulaire régulière. La surface est polie et lisse. Elles ont respectivement 8 mm et 7 mm de long et 9 mm de diamètre. La dernière catégorie rassemble 4 perles en pâte de verre opaque de couleur verte. Elles sont subsphériques et aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage est circulaire. Leurs dimensions varient entre :

Longueur : 5 à 6 mm
Diamètre : 6 à 7,5 mm

- le **type 6** est l'ensemble des milliers de très petites perles du genre *jijikely* actuel. Ces perles sont soit cylindriques soit sensiblement sphériques, soit encore annulaires. Le trou d'enfilage est circulaire, plus ou moins large selon la couleur. Le conduit intérieur est rectiligne. Elles sont en pâte de verre coloré :

- vert pâle,
- jaune pâle,
- bleu outre-mer,
- blanc,
- rouge brique, rouge de terre à poterie.

Celles qui sont colorées en vert, jaune et rouge ont un aspect mat et opaque tandis que la plupart des perles bleues et blanches ont une surface brillante.

Les perles regroupées dans ce type 6 sont celles trouvées isolées c'est-à-dire non rattachées à des tissus. Elles ont probablement été portées sous forme de collier ou de bracelet (Cf. tableau de l'échelle des dimensions par couleur)

LES BIJOUX : Les objets de parure qui paraissent appartenir à une même matière ont été étudiés ensemble:

- **en or :** - une alliance décorée dont le motif, une frise en zig-zag, est gravé sur la tranche extérieure de l'anneau. Elle mesure 16,3 mm de diamètre intérieur, 1,7 mm d'épaisseur et 2,7 mm de hauteur;

- une perle filigranée, avec motif. La partie médiane, de forme ronde, comporte 6 facettes longitudinales, symétriques et de dimensions égales. Les deux extrémités sont allongées et forment la partie ornée du bijou. Le trou d'enfilage, circulaire, est relativement large (4 mm de diamètre). Le conduit intérieur est foré suivant le plus grand axe. Elle a une longueur de 21 mm et un diamètre de 13 mm dans sa partie médiane.

- **en matière osseuse :** - 2 canines de carnivore. La première a une longueur de 31 mm et un diamètre d'environ 21 mm, pris dans sa partie médiane. Elle comporte des motifs incisés sur les deux faces. Le trou de suspension, circulaire, est sur la racine de la canine. Il est relativement large mais dissymétrique des deux côtés;

- un fragment de nacre en forme de rectangle (L = 53 mm; l = 20 mm; épaisseur = 1,5 mm). Il y a des traces de cassure de l'objet sur l'une des largeurs. La face externe présente des traces de grattage. Il est légèrement tordu dans le sens de la longueur.

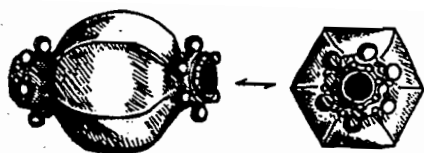
- **en argent,** un petit anneau du type alliance. Sur la face externe, légèrement convexe, figurent de petites incisions formant un engrenage cylindrique. Son diamètre intérieur est de 15 mm, son épaisseur 2 mm et son hauteur 3 mm.

- **les objets de cuivre et de bronze :** - une série de quatre anneaux. Il s'agit de bracelets massifs, sans décor, de forme simple. Sur chaque anneau, les extrémités ne sont pas soudées mais parfaitement jointives. Ils ne présentent aucun motif décoratif. Ils ont respectivement comme diamètre intérieur 77,5 mm, 70,5 mm, 72 mm et 63,5 mm, et comme diamètre de la section 10,5 mm, 10,5 mm, 11 mm et 9,5 mm;

- une série de 7 objets décorés et ayant chacun une forme précise (Cf. planches). Il s'agit d'éléments décoratifs ou d'assemblage d'une sorte de coffret en matière périssable.

LA CÉRAMIQUE : Le matériel céramique est très peu représenté sur notre site. Les 26 tessons recueillis au total appartiennent essentiellement à 4 séries :

- la première série est composée de 10 tessons ainsi que des débris d'émail de céramique importée. Elle est caractérisée par une pâte très molle. Le vernis ne



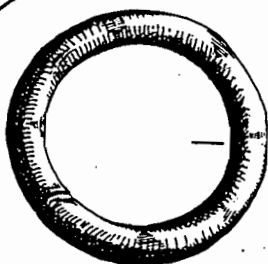
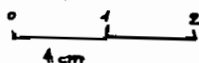
Fs. N. II. let 9

BIJOUX EN OR



F4 - NII - let 7

bijoux en Or



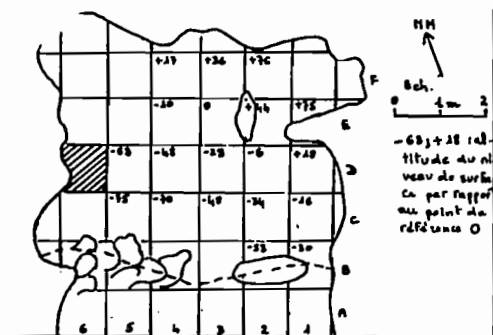
F3 / NII / 4



OBJETS DE BRONZE

7





Echelle:

0 10 20 30 cm

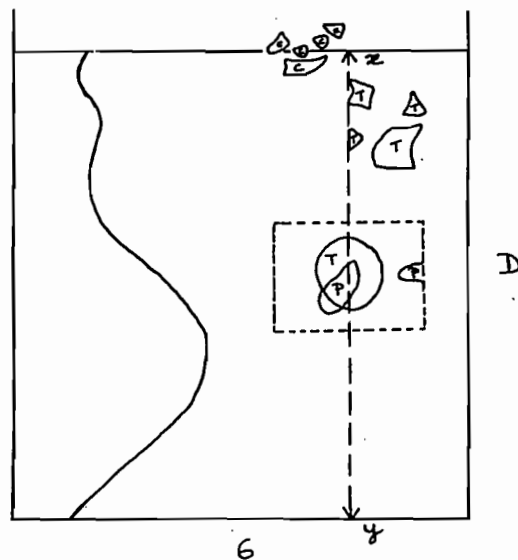
← → coupe

C : tessons de céramique importée

T : Tessons de poterie locale

P : lieu de prélèvement

[] surface très sombre



JOSEPHA - PLAN GENERAL ET LIEUX DE PRELEVEMENT SUR LE CARRE D. 6

tient pas. Ce serait une imitation du bleu et blanc chinois. L'ensemble représente une céramique "ouverte" à fond plat. Le profil est caréné "primaire", et la forme, large ou plate. Elle est de la famille des plats ou assiettes;

- la deuxième série est composée de 3 tessons de poterie locale dont la pâte céramique est constituée d'une argile grossière et de minéraux non argileux (quartz et feldspath) de grosse taille et à arêtes vives. Il s'agit d'une poterie non tournée. Sa couleur très noire en surface et à l'intérieur, ainsi que son aspect poreux et friable impliquent une cuisson réductrice, hors four. C'est un récipient en forme de calebasse, avec col, non favorable à la consommation des aliments solides ou liquides mais destiné plutôt à leur conservation. Il ne comporte ni élément de préhension, ni motif décoratif. Quelques couches de suie sur la face externe atteste son usage sur le feu;

- la troisième série est composée de 7 tessons (dont 5 sont des bords), graphités et décorés. C'est une "céramique dure de couleur grise, constituée d'une argile gris-noirâtre peu calcaire et contenant très peu d'éléments magnétiques"(16). Le modelage a été réalisé avec un plus grand soin. La cuisson et la post-cuisson sont réductrices, dans un trou ou une fosse, et à température modérée (autour de 500°C). Avec son ouverture rétrécie, la poterie convient à la conservation et/ou aux réserves des aliments solides ou liquides. Elle ne possède pas d'élément de préhension. Les décors, incisés, au niveau de l'épaule, représentent un motif géométrique assez complexe: de petits tirets irréguliers, verticaux et obliques, bordés de part et d'autre d'un trait également incisé et formant ainsi une sorte de ceinture entourant l'épaule de la poterie. La datation par la thermoluminescence a donné comme époque, l'année 1747 plus ou moins 19 plus ou moins 23.

- la dernière série est composée de 4 tessons d'une "céramique friable, constituée d'une argile de couleur noire, peu calcaire, peu magnétique" (17). Elle a été façonnée à la main. La cuisson réductrice et la post-cuisson réductrice sont aussi utilisées. Aucune mesure n'a pu être prise, pouvant renseigner sur la forme et les dimensions de la poterie. Toutefois, elle a dû servir sur le feu puisque des traces de suie sont encore visibles sur la face externe. Il n'y a ni élément de préhension ni motif décoratif. La datation par la TL a donné l'année 1630 plus ou moins 18 plus ou moins 26.

LE MATÉRIEL OSSEUX : Il s'agit uniquement d'ossements humains. Sur le niveau de surface, ils sont très éparpillés. La plupart semblent avoir été déplacées, probablement par glissement. Outre ce grand bouleversement, un seul crâne a été découvert. Toutefois, la découverte de quelques parties en connexion sur les niveaux I et II, ainsi que les examens ostéologiques effectués sur chaque vestige ont permis de tenter une reconstitution et un début de détermination.

Ainsi, sept individus adultes - entre 30 et 60 ans - ont été inhumés dans l'abri, dont trois hommes (les sujets n° 1, 2 et 4), trois femmes (les sujets n° 3, 6 et 7) et un indéterminé (sujet n° 5). Les hommes ont une taille moyenne de 1,68 m et les femmes de 1,63 m.

16) Echantillon M3 envoyé au Centre de Recherche Nucléaire de Strasbourg, 1983.

17) Echantillon M1, idem.

REPARTITION DU MATERIEL OSSEUX DU NIVEAU DE SURFACE



A part le crâne, toutes les parties du squelette, de chaque individu, ont été prélevées. La plupart sont encore en bon état. Quelques cas particuliers :

- le fémur gauche du sujet n° 1 porte les traces de la maladie osseuse de Paget ;

- l'humérus droit du sujet n° 2 présente une protubérance au niveau de l'attache du deltoïde, due probablement à une fracture antérieure ;

- le sternum des sujets n° 1, 2 et 4, donc de tous les hommes, a subi sur l'individu vivant une perforation intentionnelle dans la partie médiane et au niveau de l'articulation avec la troisième côte. Cette perforation, sur le vivant, n'a pas entraîné la mort puisqu'une production d'os s'était produite postérieurement à la perforation. Sur celui du sujet n° 1, cette production d'os a presque rebouché le trou. Ce qui a dû demander de nombreuses années avant la mort de l'individu.

Essai d'interprétation

L'OCCUPATION DE LA GROTTES :

Josépha n'est pas un site d'habitat (il y a très peu de véritable industrie; pas de foyer; pas de débris de cuisine; etc) ; ce n'est pas non plus un ossuaire (présence de plusieurs parties des squelettes en connexion; présence de vestiges autres que les ossements et dont certains encore en place; etc); l'hypothèse d'un lieu d'inhumation paraît, en conséquence, la plus probable.

Josépha est donc une grotte de sépulture collective. Les modes d'inhumation sont représentés par le sujet n° 6 pour le premier niveau, et par le sujet n° 2 pour le niveau II.

- Le sujet n° 6 avait comme position le décubitus dorsal étendu, les bras allongés le long du corps et les mains parallèles aux cuisses. Le corps était orienté nord-ouest/sud-est, la tête étant au sud-est. En outre, celle-ci était tournée vers le nord-est. Il s'agit d'une inhumation primaire et définitive. Le décharnement a eu lieu sur place.

Le corps a été enveloppé, tête comprise, dans deux tissus différents. Ces "enveloppes" étaient plus résistantes et ont duré plus longtemps que les parties molles du sujet. Il n'y avait pas de cercueil. Le sujet n'était pas accompagné par d'autres objets. Toutefois, il s'agit d'une inhumation volontaire.

- Le sujet n° 2 avait aussi un décubitus dorsal étendu. Le corps était de direction est/ouest, la tête étant à l'est. L'inhumation primaire et définitive y est aussi confirmée. Il en est de même de son caractère volontaire. Le corps a été enveloppé dans un grand tissu résistant, probablement de la tête aux pieds. Il n'y avait pas non plus de cercueil, mais le corps a été déposé sur du matériel périssable - probablement un fragment de navire naufragé, attesté par la présence des fragments de gros clous éparpillés tout le long du corps, sous le tissu, et ayant donc pu servir de fixation.

En outre, le sujet n° 2 a été retrouvé avec des objets de parure en place et d'autre mobilier funéraire :

- la poterie locale de notre deuxième série. Cette "marmite" a été déposée un peu en retrait du corps, au niveau du coude droit;
- la série de sept objets importés en cuivre, placée hors de l'enveloppe mortuaire, au niveau de la tête, sur le côté droit;
- trois des anneaux en bronze, au poignet droit de l'individu;
- la bague en or, portée à l'un des doigts de la main gauche;
- des dizaines de perles représentant les 6 types, portées sous différentes formes :
 - au poignet droit, des bracelets de perles constituées par une cinquantaine de perles du type 4, une dizaine de perles du type 5 et des dizaines du type 6;
 - un collier de perles constituées par une cinquantaine de perles du type 2, quatre du type 5, deux du type 1, des dizaines du type 6 et une trentaine du type 4;
 - enfin, d'autres objets ont assurément appartenu au sujet n° 2, bien que n'ayant pas été trouvés en place. L'hypothèse que ces objets aient été, lors de l'inhumation, déposés dans un coffret en matière périssable (en bois ?) est confirmée par les emplacements où nous les avons découverts, la forme des objets et le pendage de la grotte. C'est le cas pour :
 - Les 2 fragments de vieux fusil;
 - La bague en argent;
 - Le 4^e anneau en bronze;
 - La perle en or filigranée;
 - La 3^e perle en cornaline du type 1.

Seul un glissement du "coffret" vers leurs lieux de prélèvement respectifs est possible. Dans ce cas, ce bouleversement a eu lieu après détérioration complète du coffret, qui s'est effectuée bien après le remaniement du squelette.

Les modes d'inhumation des autres sujets n'a pas pu être déterminé à cause du grand bouleversement subi par les squelettes. Ce bouleversement des squelettes peut s'expliquer par le caractère collectif de la sépulture : des inhumations successives ont été pratiquées et chaque introduction de nouveaux corps est accompagnée d'un dérangement des squelettes déjà en place. D'autant que la grotte présentait un pendage de direction nord-est/sud-ouest, l'accumulation s'est faite surtout vers le sud-ouest, sans disposition particulière de nature anthropique.

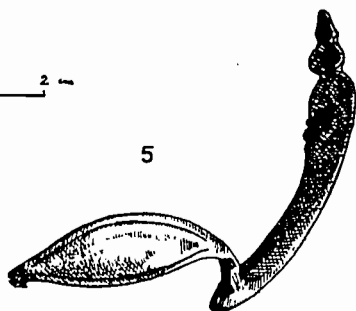
Josépha est un lieu d'inhumation collective, et primaire. Malgré l'absence de tous les crânes (sauf pour le sujet n° 6), il n'y a pas eu non plus de pratique particulière. Cette disparition n'a pu se faire qu'après décharnement, ou beaucoup plus tard. En effet, les vertèbres cervicales ne portent pas les traces d'un détachement violent de la tête, elles se présentent normalement c'est-à-dire qu'il y a eu détachement après disparition naturelle des chairs. Et plusieurs dents ont été trouvées, isolées, très éparpillées sur tout le site.

1



0 1 2 cm

5



3

0 2
cm

4



2



Vue de dessous



Vue d- dessus



Vue de profil

*DIVERS OBJETS
RECUEILLIS
DANS LA FOUILLE
(cf texte)*

6



Vue de profil



Vue de dessous



Vue de dessus

L'usage de linceul n'a pas de signification sexuelle : il est utilisé indifféremment pour les hommes comme pour les femmes.

LES "OCCUPANTS" DU SITE :

Les anomalies artificielles laissent sur les os, des traces qui sont très importantes puisqu'elles permettent de connaître les pratiques traditionnelles. Les déformations intentionnelles ont des significations et des buts différents, suivant les parties du corps choisies. C'est ainsi que les sternums de tous les hommes ont fait l'objet d'une étude particulière; Ils ont, du vivant de l'individu été percés d'un trou. Pour l'explication du processus de cicatrisation, on a deux faits essentiels :

- d'une part, il est possible de percer un sternum car c'est un os plat qui n'est pas innervé. Mais il exige l'utilisation d'un instrument très dur - sûrement métallique - et d'une dimension assez importante (environ 10 mm, qui est aussi le diamètre initial des orifices). L'opération nécessite une technique de précision rigoureuse car la moindre erreur peut entraîner l'atteinte du cœur (l'artère aorte étant tout de suite derrière, en profondeur);

- d'autre part, pour éviter la fermeture osseuse, il a fallu l'utilisation d'un deuxième objet que l'on a pu garder en permanence. Cet objet est certainement plus petit que l'instrument de perforation et peut aussi être moins dur, voire en matière périssable.

Par conséquent, on peut expliquer ce phénomène de "sternum percé" par l'étude de certains rites des sociétés de cette époque. Cette étude est déterminée essentiellement par 4 faits:

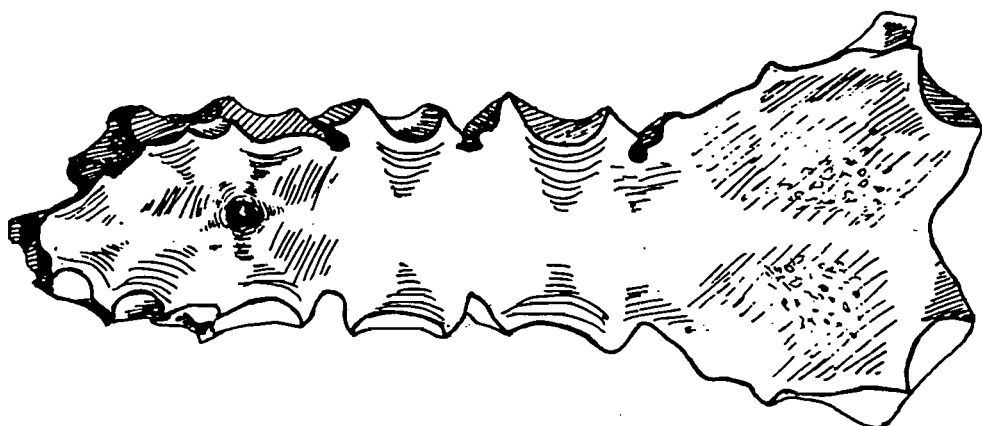
- 1) - l'emplacement du trou, au même niveau, chez tous les sujets concernés et uniquement sur les hommes;
- 2) - la précision de l'opération qui suppose l'existence de spécialiste en la matière, et traduisant ainsi le caractère courant de cette pratique;
- 3) - la souffrance extrême qu'ont dû subir ces individus, du moins dans les premiers temps de la perforation;
- 4) - le port d'un objet dans cet orifice intentionnel pendant une durée assez longue, voire en permanence jusqu'à la mort de l'individu.

L'hypothèse d'un rite d'initiation concernant une certaine catégorie d'hommes est alors émise : la perforation du sternum, chez l'adulte, est la marque d'un passage à une catégorie sociale particulière. Cette épreuve est caractérisée par la douleur physique intense, et matérialisée par un signe extérieur, l'objet gardé qui évite la fermeture du trou par ossification.

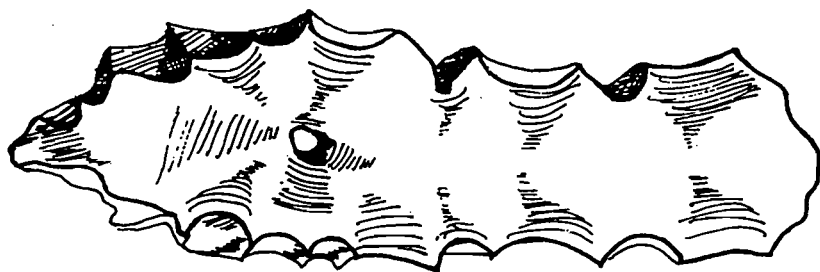
Dans tous les cas, le choix du sternum, favorisé par sa position centrale et bien exposée, permet de penser à la volonté de laisser une marque extérieure bien visible (objet ou cicatrice) distinguant l'individu.

A ces traces matérielles laissées sur les squelettes s'ajoutent les objets qui les ont accompagnés. En considérant que le mobilier funéraire est pris parmi les objets ayant appartenu à l'individu mort, la présence de ces objets est une source,

JOS /E3/3



JOS /D4/62



JOS /C5/39



STERNUMS MASCULINS PERCÉS

sinon d'établissement, du moins d'acquisition, donc d'une relation avec les habitants de la région à cette époque.

- d'une part, il y a le matériel céramique de Josépha, qui est de fabrication locale. Les potières actuelles de Saint-Augustin s'approvisionnent en argile dans la région même;

- d'autre part, il y a aussi les objets importés. Ces produits supposent, quelle que soit la nature de leur acquisition, un contact plus ou moins direct avec les navigateurs étrangers fréquentant la baie dès le milieu du XVI^e siècle. Il s'agit surtout d'échanges entre des produits étrangers et des produits locaux. En particulier, des perles et du cuivre (sous forme de bracelets ou d'anneaux ou seulement des fils de cuivre) étaient échangés contre des boeufs, des moutons ou des chèvres.

Ce qui soulève 2 idées essentielles :

- un établissement plus ou moins permanent ou une fréquentation plus ou moins régulière de Saint-Augustin;

- la possession d'un troupeau plus ou moins important, qui signifie aussi l'appartenance sinon à un rang social, du moins à un niveau de vie élevé.

Enfin, jusqu'à la fin du XIX^e - début XX^e siècle c'est-à-dire pendant la période d'avant la colonisation, le port de l'or était uniquement réservé aux chefs locaux. C'était un des signes extérieurs auxquels on pouvait les reconnaître et ainsi, les distinguer des autres. Après, à partir de la colonisation, les mœurs se sont transformés. Et ceux qui avaient les moyens de s'en procurer en portaient aussi. Mais de tout temps, on n'enterre jamais avec des objets en or, quels qu'ils soient.

CONCLUSION

Josépha est une grotte de sépulture collective où l'enterrement se faisait par étapes successives s'échelonnant sur un siècle. Cette différence d'un siècle, fournie par les datations des deux niveaux archéologiques, caractérise avec l'étude des rites funéraires, les deux modes d'inhumation observés : le premier, plus récent, sans mobilier funéraire et le second avec des objets. Le deuxième cas peut être généralisé pour les autres sujets, du moins à tous les hommes liés entre eux par le phénomène du "sternum percé". Certains d'entre eux donc, appartiennent à une catégorie socio-économique particulière, d'un niveau de vie relativement élevé.

Alors pourquoi les avoir inhumés dans une grotte contrairement à la coutume de la région ? Car la règle est formelle : on n'enterre pas dans une grotte, quel que soit le niveau de vie, quelle que soit l'appartenance sociale. C'est un fait qui n'est même pas concevable. Le tabou dans ce cas-ci, a un caractère méprisable, avilissant. Ce qui explique d'ailleurs l'étonnement presque général des habitants de Saint-Augustin, quand ils ont appris que Josépha recelait des squelettes humains déposés intentionnellement, inhumés de façon traditionnelle. Les différentes versions des données orales font penser à une idée de groupe extérieur venu s'installer à Saint-Augustin, antérieurement aux époques mentionnées. Ce groupe se

serait établi avec ses coutumes propres, soit en s'imposant à la population en place, soit en s'isolant et en menant donc une vie à part. Cet établissement se serait fait pendant les premières fréquentations étrangères dans la baie, ou même avant, et serait facilité par une puissance économique.

Cette idée de groupe extérieur peut d'ailleurs être renforcée par les autres données acquises et qui ne sont pas conformes aux coutumes de la région :

- l'enterrement dans une grotte;
- l'inexistence de cercueil;
- la présence de certains objets et en particulier, ceux en or;
- le phénomène du sternum percé chez les hommes.

Quoi qu'il en soit, Josépha doit d'abord être placée dans son cadre général : la baie de Saint-Augustin. La première occupation du site, l'année 1630 plus ou moins 18 plus ou moins 26, correspond à la période de fréquentation massive et régulière des différents navigateurs étrangers. Mais il ne peut s'agir du "Cimetière des Français" puisque les documents écrits parlent, entre autres, de plusieurs dizaines de morts et particulièrement des hommes.

Puisque Josépha est un lieu d'inhumation, il faudra probablement le lier aux sites d'habitat.

- d'une part, il y a la première période d'installation des Anglais dans le fort de Soalara, et le passage de l'Anglais (mentionné sur l'inscription), toujours à Soalara, qui se situent à la même époque;

- d'autre part, les SAR et les AUG, reliés entre eux par des sentiers séculaires, sites d'habitat occupés bien avant l'arrivée des navigateurs étrangers, sont mieux situés, dans l'espace, pour une éventuelle occupation du site. D'ailleurs, un autre sentier séculaire relie Josépha des AUG et ensuite des SAR.

Une étude systématique de tous ces sites est donc envisagée, en parallèle avec l'histoire du peuplement de la région

SARODRANO

par

Jean Baptiste BARRET

L'étude de SAR III nous a permis de présenter notre DEA à l'Université de Paris I en août 1985. On trouvera ici un résumé, le plus complet possible de ce mémoire.

Dans la perspective de la connaissance du peuplement ancien l'étude du site SAR III de Sarodrano nous est apparu intéressante de par la situation géographique de SARODRANO sur la côte sud-ouest.

En effet, cette presqu'île est à proximité de l'embouchure de l'Onilany et à une trentaine de kilomètres de celle du Fiherenana. Il va sans dire que les grands fleuves, tout comme les côtes (cabotage), ont dû être des voies de pénétration du peuplement ou plus récemment de diffusion de certaines cultures.

Ainsi SAR III pouvait nous apporter d'utiles renseignements sur les populations antérieures au grand groupe des pêcheurs semi-nomades Vezo.

L'histoire ne se reconstruit avec l'archéologie qu'à partir d'un ensemble d'objets (au sens large) comparable dans le temps et l'espace; c'est pourquoi l'étude isolée d'un site ne doit être qu'une étape dans le raisonnement. Toutefois, elle garde malgré celà, son intérêt propre comme étant le résultat d'un ensemble de phénomènes locaux et/ou indirectement régionaux. Tandis que les historiens explorent et gèrent les archives écrites ou/et orales, les archéologues explorent les archives du sol. Ce qui intéresse l'archéologie, ce sont les traces qu'a pu laisser le rapport homme-matériaux.

Et en dehors de ces traces l'étude archéologique des hommes n'est pas possible. L'archéologie est donc face à un ensemble de traces et doit se poser la question de savoir d'où viennent ces traces.

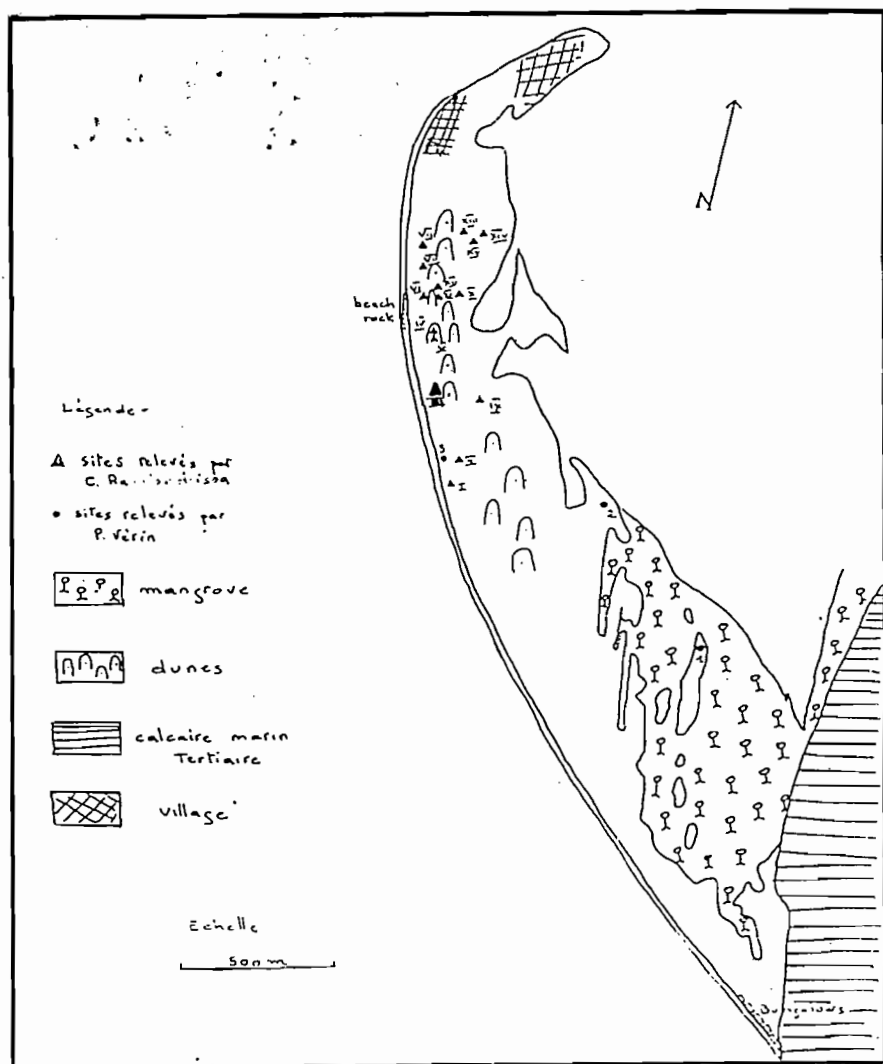


fig. n° 1 : plan général de la presqu'île de Sarodrano

Pour compliquer encore le travail il faut savoir que l'archéologie est en fait, face à "des traces de traces". Chaque trace ayant en plus de son histoire humaine, une histoire naturelle propre, post-dépôt, impliquant bien souvent une perte d'information (érosion, décomposition, accident naturel...). Nous verrons que les traces reconnues à Sarodrano ont eu une histoire mouvementée. A tel point que nous n'avons pas pu reconstituer la séquence temporelle du site.

Avant de présenter les traces et structures du site ainsi que les problèmes qu'elles nous ont posés, nous donnons ici un aperçu du site et de son environnement.

La presqu'île de Sarodrano est une flèche de sable non corallien de 3,3 km de long sur 0,3 km de large environ, située à une trentaine de kilomètres au sud de Tuléar (fig 1). Partant du pied de la falaise qui la sépare de la baie de Saint Augustin, elle est orientée nord-sud. Bien que protégée par un récif corallien, la frange ouest de la flèche est entamée par les grandes marées. Les vents du sud déplacent quant à eux les dunes de sable vers l'est. Ces deux phénomènes font que la presqu'île a tendance à se rapprocher à l'est de la côte. Ceci étant d'autant plus vrai que le bras de mer qui la sépare de cette côte est colonisé par une mangrove et s'envase lentement. La géomorphologie de cet ensemble a été étudiée par R. Battistini (1964) qui avait dénombré sept anciennes formes de la flèche. Actuellement la presqu'île se présente comme un ensemble de dunes vives parsemées de tamariniers (dont certains sont *fady*), avec à sa pointe nord le village des Vézo Sara.

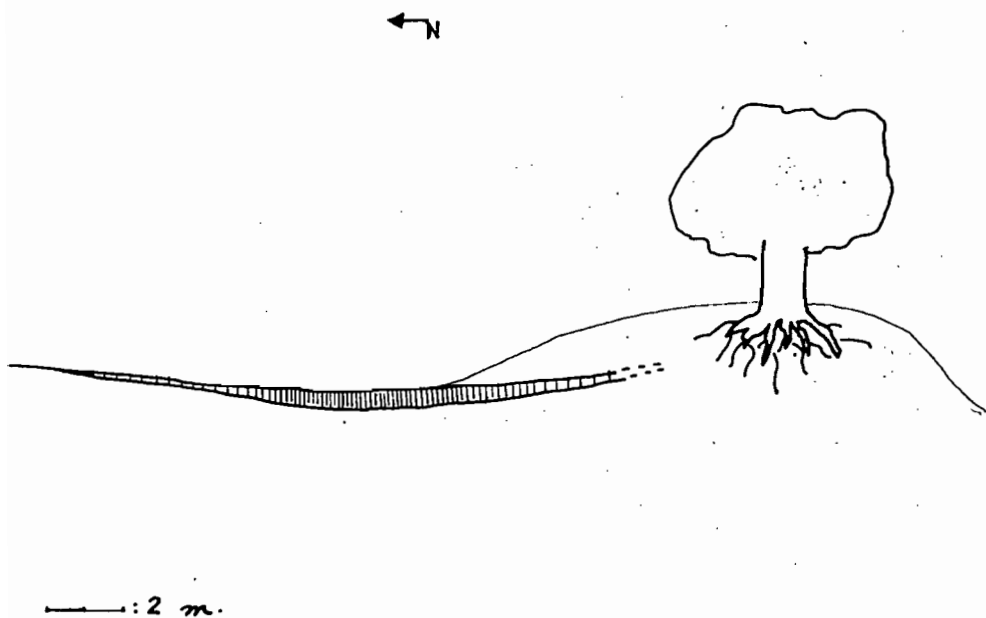
En 1982, C. Ramiandrisoa (1984) avait reconnu 15 sites archéologiques. Mais nous avons vu lors de notre présence à Sarodrano qu'il y en avait plus. D'autant que certains sites ont dû disparaître sous des dunes de sable ou bien dans la mer. (fig 1)

Le site de SAR III que nous avons décidé de fouiller est à une vingtaine de mètres de la plage ouest et se situe à 2,3 km de la falaise, c'est-à-dire au sud de la plus grande concentration de sites reconnue par C. Ramiandrisoa. Le site est au pied d'un *kily* (Tamarinier) dont les racines, en retenant le sable, ont formé une petite dune. Nous avons placé notre altitude zéro de référence au pied du tronc de ce *kily*.

LA FOUILLE ET LES CONDITIONS DE GISEMENT

Lors de notre installation, SAR III présentait, en surface, un mélange de tessons de céramique, de coquillages (les *Fascioloria* et les *Murex* étant les plus nombreux), de petits fragments d'os et de nombreuses arêtes de poisson. Nous supposons donc déjà que cette surface dégagée par le vent avait subi des remaniements et n'était plus *in situ*. En fait, toute la couche archéologique était prise dans le sable très sec. Ce sédiment très meuble et le vent ne nous ont pas facilité le travail. Il nous est apparu par la suite que toute l'épaisseur de la couche archéologique avait bougé. Par ailleurs, à cause du vent, certaines zones ont été recouvertes alors que d'autres ont été dégagées. Ainsi deux autres sites sont apparus, l'un longeant la plage et l'autre au nord-ouest de SAR III. Chacun de ces trois sites présentait un aspect un peu différent (fig 2).

L'action des vents nous a donc amené à considérer le site comme plus important dès le départ, mais elle nous a aussi appris que nous étions certainement en présence d'un ensemble déjà bouleversé.



**fig. n° 3 : coupe schématique du niveau
archéologique de Sar III**

Le site SAR III se présente sous la forme d'une cuvette irrégulière de vingt mètres de diamètre environ dont le centre se trouve dans les carrés J2 et K2 de notre quadrillage (fig 3). Nous en avons défini les contours approximatifs à l'aide de sondages, au nord et au sud, et d'une grande tranchée de vingt-six mètres de long sur un mètre de profondeur à l'ouest.

- A l'ouest : la lecture de la tranchée orientée OSO - NNE nous a montré que le niveau de SAR III s'appauvrit dans les 3 mètres à l'ouest de notre carroyage. Dans la coupe sud de la tranchée, une fine ligne grise correspond au niveau de dépôt archéologique. Quelques pièces y sont dispersées dans les trois premiers mètres; puis, plus vers l'ouest, il n'y a plus de matériel et le niveau n'est plus caractérisé que par cette ligne de sable gris et plus grossier ; laquelle disparaît complètement au quinzième mètre.

- Au sud : le sondage en D3 a révélé à une altitude absolue de -60 cm (même altitude que la surface du carré J3) un niveau où l'on retrouve le même matériel que dans les autres carrés, mais en des proportions plus petites.

- A l'est : La couche archéologique s'appauvrit dès les carrés numérotés 7. Le site se poursuit toutefois jusqu'en 15 sur une petite épaisseur de 5 cm environ.

- Au nord : Les limites du site sont plus confuses. Dans les carrés des bandes O et P il n'y a pas beaucoup de matériel, comme dans les carrés de l'est. Ainsi en sondant T3 nous nous attendions à ne rien découvrir. Ce ne fut pas le cas. En effet, nous avons mis au jour dans ce carré une couche brune d'aspect très terreux. Ce niveau anachronique par sa texture contenait toutefois un matériel peu nombreux, mais apparemment semblable à celui des autres carrés fouillés. Cette couche est aussi à une altitude voisine du niveau de SAR III proprement dit.

Cette couche brune correspond peut être à un quatrième site, à moins qu'il ne faille l'associer soit à SAR III, soit au site plus au nord. Il est difficile de trancher car nous n'avons pas de stratigraphie nette. Par exemple dans la partie nord du carré P3 on retrouve ce niveau brun ; mais il est stratigraphiquement au milieu du niveau archéologique de SAR III, la disposition du matériel ignorant cette couche brune.

La stratigraphie est d'ailleurs, le problème essentiel du site de SAR III. En théorie, la stratigraphie des niveaux est la base de l'étude archéologique d'un site. Sans elle, il n'y a pas de chronologie possible.

- a) Stratigraphie

La stratigraphie de SAR III a beaucoup souffert en raison de son support sableux. Malgré toute la patience et toute la finesse de notre fouille nous n'avons défini qu'une seule couche archéologique où les objets se superposent de manière anarchique. Mais bien que ce matériel soit homogène, nous pensons qu'il y a pu y avoir sur le site plusieurs occupations qui auraient pu laisser plusieurs niveaux, bien différenciés. Nous expliquons ce manque de stratigraphie par l'érosion éolienne. A savoir, que sous l'action des vents, le sable se retire et donc, la couche archéologique se tasse. Nous avons pu vérifier ce phénomène six mois après la fouille, lors d'un retour sur le site.

D'autre part les différentes strates du sable lui-même sont illisibles lors d'une fouille à plat. Nous étions donc confrontés à une seule couche d'une épaisseur de 30 à 40 cm de profondeur maximum au centre de "la cuvette". Nous n'avons pas de sol archéologique, les objets sont à des altitudes variables. Nous avons simplement remarqué que les plus grosses pièces se trouvaient être les plus profondes, cela se vérifiant surtout pour les gros ossements de zébu. Cette remarque confirmerait l'idée de couche unique.

Le seul indice d'une stratigraphie réelle est une importante couche cendreuse épaisse de 7 à 8 cm. Elle est, suivant les endroits, plus ou moins dense et compacte. Son pourtour reste flou mais nous pouvons dire qu'elle est présente dans tout le quart sud-ouest de notre carroyage. Là où la couche était la plus dense (carré J1, 2 et 3), elle protégeait un niveau archéologique plus net (fig 4). Ailleurs, le mobilier archéologique était soit sur la couche cendreuse, soit dedans, soit dessous. Il n'y a donc pas, sur ce site, de stratigraphie évidente. Nous ne pouvons savoir s'il y a eu une seule ou plusieurs occupations du site.

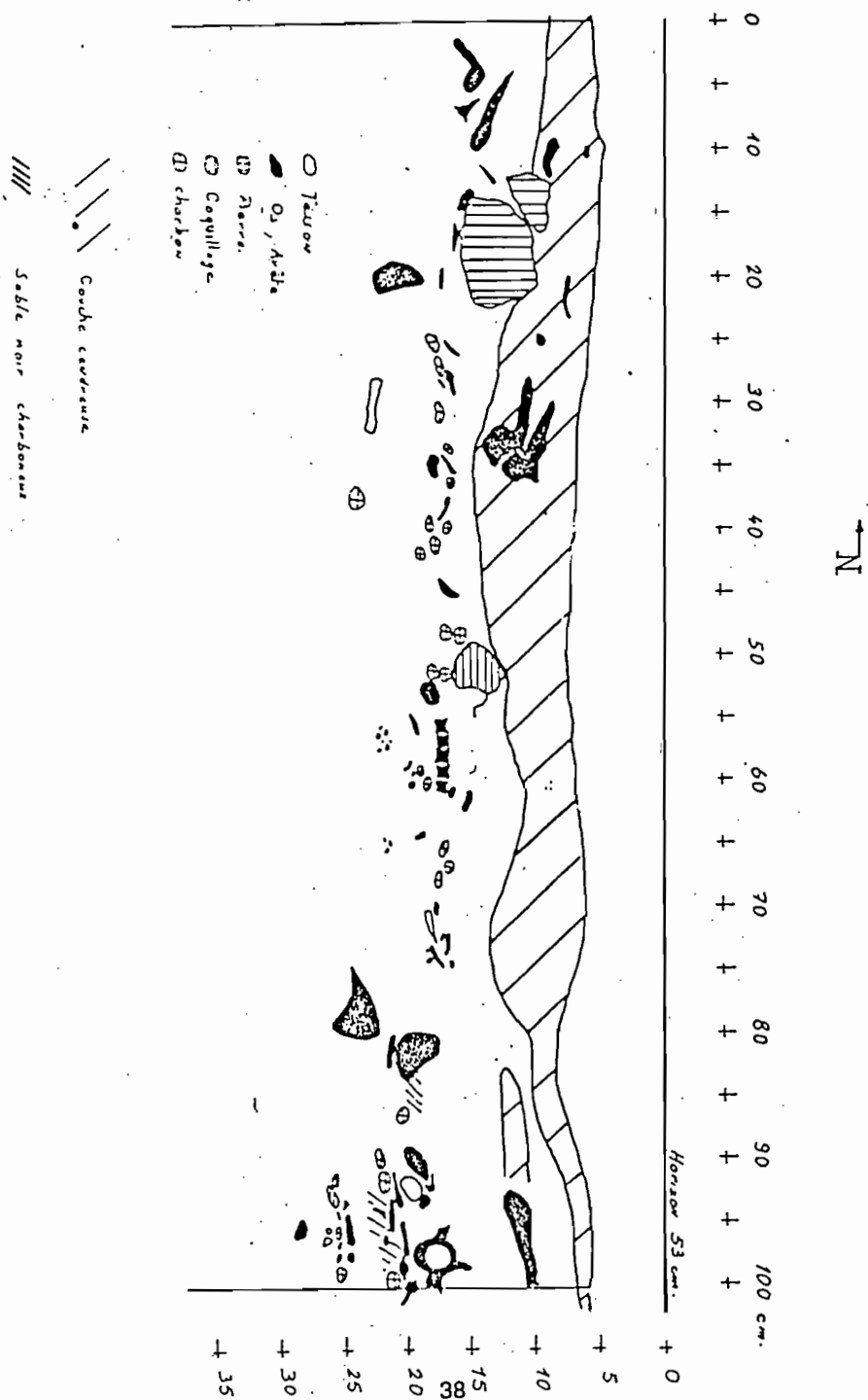
Par contre, la grande tranchée nous a révélé un niveau plus profond et donc plus ancien (fig 5). Une ligne de sable, plus compacte et d'un rouge rappelant celui des dunes flamandaises est visible sur presque toute la longueur de la tranchée à une altitude de 110 ou 120 cm par rapport à notre point zéro. Ce niveau très circonscrit contient un foyer avec quelques tessons de céramique. Ce foyer n'est pas sous SAR III, il est situé au mètre 19 de la tranchée. Nous avons fait un prélèvement de charbon pour datation par la méthode du C14. Ce niveau est inexistant sous la partie carroyée du site.

- b) Structures du sol

Le plan de répartition des objets est un autre élément important de l'étude archéologique. Celui de Sarodrano fut aussi très décevant. Les objets y étaient répartis de manière anarchique, sans organisation spatiale. Nous n'avons relevé aucun témoin négatif même pas dans les régions cendreuses (fig 6). Nous avons toutefois remarqué quelques indices qui restent flous. Les os du zébu étaient circonscrits dans le quartier sud-ouest de notre quadrillage. C'est aussi à cet endroit que l'on a trouvé les plus gros tessons, alors que la majorité des petits tessons se trouvent à la périphérie. D'autre part, face à l'importante couche cendreuse, nous nous attendions à trouver de grands foyers. En fait nous n'en avons relevé que deux petits de 30 cm de diamètre à la périphérie de la zone cendreuse, l'un en J7, l'autre à la limite nord du carré K2. Or, on ne remarque qu'une densité plus faible au niveau I (inférieur) au nord du carré K2. Le carré J7 a fourni une deuxième structure ; il s'agit d'un trou, de 30 cm de diamètre sur 14 cm de profondeur. Il était rempli de sable gris cendreuse alors qu'au même niveau et autour le sable était très propre. Il s'agit sans doute d'un trou de poteau. Nous avons trouvé dans cette dépression un matériel un peu particulier, mais trop succinct pour constituer un véritable ensemble clos. Il s'agit d'une pierre à fusil en silex : pierre plate, polie, en forme de trapèze de 40 mm de long, d'une goutte de plomb, de deux minuscules fragments de métal cuivreux et d'un petit tesson très érodé.

Nous remarquons donc que nous n'avons que peu de structures apparentes. Nous rappelons que nous n'avons fouillé que vingt mètres carrés et que par conséquent il y a peut être d'autres structures que nous n'avons pas mises au

fig. n° 4 : coupe nord-sud effectuée à la limite des carrés j1 et j2.



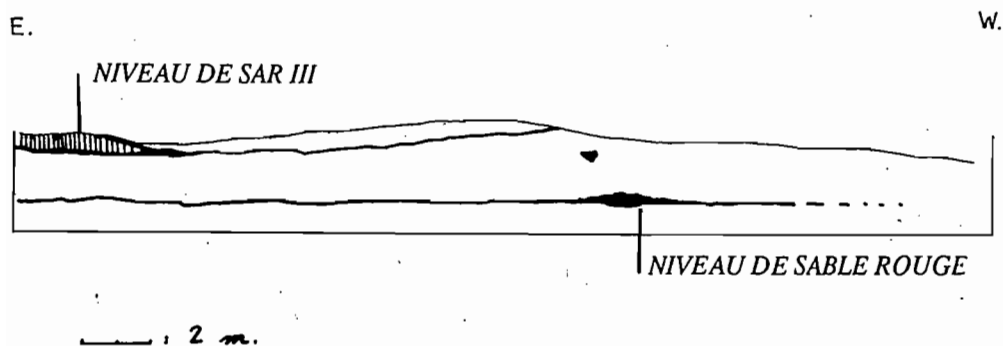


fig. n° 5 : coupe schématique de la tranchée est-ouest.

jour. Ceci est en fait peu probable, sauf pour des éventuels trous de poteaux. Enfin, nous rappelons que nos plans de répartition des objets au sol n'ont rien donné. La cause en est certainement un remaniement du site, mais peut être aussi la stratigraphie. Nous pensons en effet qu'une véritable étude des plans n'est possible que dans la mesure où l'on est sûr de la stratigraphie. Et ceci pour être certain de travailler sur du matériel synchrone. Nous avons vu que ce n'était pas notre cas ; peut être est-ce pour cette raison que nos plans ne nous ont rien livré de significatif. Nous restons persuadés que l'ensemble du site a été bouleversé.

Se pose alors le problème de la rentabilité d'une telle fouille. Certes, nous avons procédé avec la minutie nécessaire pour rapporter tous les objets de SAR III sur des plans en 3 dimensions. Mais nous nous sommes rendus compte par la suite que cette technique longue et fastidieuse ne se justifiait que si les résultats en valaient la peine. Ce qui ne fut pas toujours le cas. De manière à être rentable nous avons donc, en cours de fouille, allégé notre système d'enregistrement. Nous avons fait le choix d'abandonner certaines informations pour agrandir la surface fouillée.

EXPLOITATION DU MATERIEL

Ce problème de l'enregistrement des informations s'applique aussi à l'étude du matériel hors chantier. Le temps et la rentabilité imposent le même type de choix : que jeter et pourquoi ? C'est au cours de l'étude du matériel céramique que nous avons eu à faire des choix, le reste du matériel étant assez peu important, du moins en nombre. Il s'agit donc d'étudier certains ensembles de tessons plus finement, au détriment de certains autres.

L'archéologie est une science des similarités dont le but est de connaître et de reconnaître. Dans le contexte archéologique du sud malgache, une des premières nécessités est sans doute d'accumuler des données, des descriptions et des catalogues. Ceci dans le but de pouvoir reconnaître ces cultures matérielles. Mais pour effectuer ces classements, il faut choisir des observations élémentaires et caractéristiques.

a - CERAMIQUE

Nous avons tenté d'établir à partir de l'ensemble de nos tessons une typologie des formes. Nous nous sommes heurtés à certains problèmes dus à la nature même de la céramique. Une typologie se doit d'être le moins intuitive possible et lorsqu'on établit une typologie des formes, des critères stables sont définis à partir d'indices de formes. C'est ce que nous n'avons pas pu réaliser car nos tessons sont dans un état trop fragmentaire. Nous avons d'abord été contraint d'éliminer tous les tessons de panse qui ne comportaient aucune forme caractéristique. Nous avons donc classé nos tessons en fonction de leur col ou bord. Parmi le millier de tessons recueillis nous en avons dénombré 177 de bord ou col soit 14,2 % du total des tessons récoltés. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la valeur réelle de cet échantillon, mais étant donné que nous avons noté tous les bords ou cols, nous le croyons représentatif. Ces 177 tessons de bord ou de col représentent environ 100 pots différents. Nous avons 114 unités, dont 81 sans décors, si on tient compte des remontages. Compte tenu de la petite taille de nos tessons et de l'insuffisance des remontages nous avons établi notre typologie à partir du profil, et dans certains cas de l'angle de la lèvre.

Nous reconnaissons donc que notre classement reste trop intuitif d'autant plus que la céramique de SAR III étant assez grossière, nous ne pouvons être entièrement sûr de nos mesures (diamètre irrégulier, hauteur exacte inconnue).

Toutefois nous avons regroupé nos tessons en deux ensembles, en tenant compte des remontages.

Ensemble 1 : tessons de col, soit 69 pièces redistribuées en 8 sous-groupes.

Ensemble 2 : Tessons de bord sans col, soit 27 pièces redistribuées en 3 sous-groupes.

Dans l'ensemble I, le rapport entre le diamètre du bord et la hauteur du col nous a permis de définir trois classes de proportion et de forme : la classe 1 correspond à des vases plutôt fermés ; il y a même dans ces groupes des formes en goulot de bouteille. Cette classe a d'ailleurs un caractère anachronique. La classe 2 présente des pots plus "typés" fermés mais profonds.

La classe 3 représente des pots plutôt ouverts. On pourrait rajouter une quatrième classe correspondant à l'ensemble II qui regroupe des poteries sans col, et évasees.

Si on met à part la classe 1 qui regroupe surtout des petits pots particulier avec goulot, on obtient donc 3 formes générales de pots (fig. 3)

- plus ou moins fermé
- ouvert et profond
- entièrement ouvert sans col

Cette typologie ne tient pas compte des tailles. Elle confirme cependant que nos bords forment un ensemble assez homogène et cohérent, avec peu de formes exceptionnelles.

Les tailles sont sensiblement les mêmes sur l'ensemble des pots. Les diamètres au bord varient entre 12 et 25 cm en moyenne. Mais il y a des extrêmes allant jusqu'à 30 cm, ou plus rares de 5 cm environ. Les épaisseurs atteignent rarement les 8 mm. Ce sont donc de petits pots dont l'utilisation reste mal définie.

Outre ces formes de bord, le site SAR III nous a livré quelques formes de pied : 3 évidents, 1 plus hypothétique (N° 127). Hélas, ces tessons quoique plus robustes étaient tout autant brisés. Aucun n'est entier et un seul possède encore son col (N° 128).

Nous n'avons donc qu'une partie des cylindres, les départs du corps, mais pas les bases. A l'image des autres tessons, il sont d'une facture assez grossière et épaisse. Les diamètres, assez larges (75, 55 et 41 mm au diamètre le plus étroit) et les fortes épaisseurs des bases des parois laissent penser que ces pieds devaient supporter des contenants assez importants. Si l'on accepte cette hypothèse, il faut imaginer que la base de ces pieds était, elle aussi, large, pour que l'ensemble du vase soit stable. (fig 8)

A part ces pieds nous n'avons pas de tessons nous informant sur le fond de nos poteries. Nous n'avons pas recueilli de tessons plats (ou incurvés vers l'intérieur)

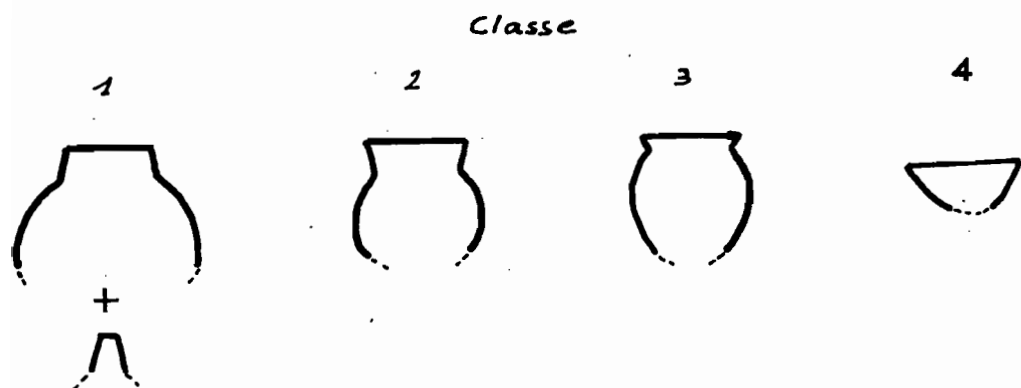
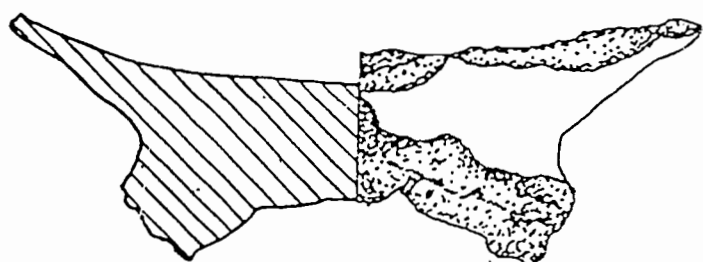
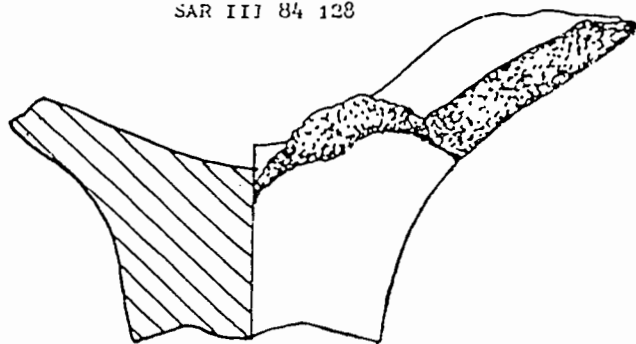


fig. n° 7 : schéma simplifié des quatre ensemble de formes.



SAR III 84 128



SAR III 84 126

fig. n° 8 : formes de pieds

pouvant être des fonds. Nous pensons donc que ces poteries avaient un fond rond. Ce qui n'est pas gênant quand on les pose dans le sable. Nous pouvons donc voir dans nos 3 ou 4 vases à pied des pots hors du commun, se détachant du reste des autres récipients.

Enfin, notre N° 127 est peut être une lampe à huile, ou petite coupelle. Mais il pourrait très bien, malgré sa petite taille, être aussi un pied.

Les appendices de préhension sont aussi des tessons remarquables. Et en premier lieu par leur petit nombre. Nous pensons avoir une petite poignée de couvercle (N° 130) en forme de petit goulot bouché. Son diamètre est de 33 mm et sa profondeur de 25 mm. Nous avons aussi un fragment d'anse dont l'une des extrémités était soudée au pot. Elle est épaisse de 4 à 7 mm sur une largeur de 20 mm (fig 9). Plus énigmatique est notre remontage N° 21 ; son bord présente en effet une petite dépression bordée, de chaque côté, par deux petits trous de 2 mm de diamètre. Ces petites perforations faites dans la pâte fraîche auraient pu servir à passer un lien. Mais elles ne portent aucune trace d'usure.

Nous pensons que l'argile qui a servi à fabriquer la pâte de l'ensemble de nos tessons était une argile blanche. Car celle-ci donne après une cuisson en atmosphère oxydante (ce qui fut sans doute le cas) des couleurs allant du marron rouge au beige ; couleurs que présentent nos tessons.

La plupart de ces tessons comportent des inclusions minérales de grosse taille, ce qui tendrait à prouver que cette argile n'a pas été lavée. Nous n'avons pas noté la présence de dégraissant autre que minéral. Quant à ce dernier nous ne savons pas s'il a été rajouté intentionnellement.

Comme nous l'avons déjà dit la céramique de SAR III n'a pas été tournée, ceci implique des différences notables au niveau des diamètres et des épaisseurs de paroi. Comme l'atteste les fractures de certains tessons, les pots ont été montés au colombin ou peut être par plaques. Toujours est-il que la pâte n'a pas toujours été bien tassée. Pourtant on remarque sur la majorité des tessons des stries qui résultent du passage d'un objet (galet, bois, paille...) sur les surfaces dans le but de les niveler. Ces stries sont, dans la majeure partie des cas, plus visibles sur les faces intérieures. Ceci suppose un certain souci d'esthétique dans la mesure où les faces extérieures, plus visibles, ont été mieux finies.

Nous ne pouvons pas dire que la céramique fut fabriquée sur le site de SAR III. Une telle activité aurait laissé plus de traces. Or, nous n'avons pas de structure d'atelier ni de rebuts.

D'autre part, il est évident que tous les pots n'ont pas été cuits de la même façon. Il y a plusieurs fournées de cuisson. Mais il y a pu y avoir plusieurs fours et plusieurs ateliers.

La cuisson est donc très variable d'un pot à l'autre, mais nous avons aussi noté des différences de cuisson importantes (couleur, dureté) sur un même pot ; certains tessons sont à peine cuits et friables, alors que d'autres, très cassants, ont subi un grésage. Les cuissons ont certainement été réalisées dans des structures très simples (cuisson à la volée). Nous avons remarqué que les tessons qui portent le plus de traces de foyer de cuisine (suie, charbon) sont ceux qui sont les moins cuits. Il est vrai qu'un tesson mal cuit se brise moins facilement à la chaleur.

Les décors

Les tessons particulièrement bien lissés ou même polis et les 3 fragments portant une engobe argileuse de couleur rouge orangé, sont, par rapport à l'ensemble de la céramique de SAR III, assez rares.

Les tessons portant de véritables décors à motif incisé sont plus nombreux. Nous en avons dénombré 97 que nous avons rassemblé en 58 remontages dont 25 de panse et 33 de col ou bord. Ce qui représente respectivement un peu plus de 2 et 3% de l'ensemble du matériel céramique SAR III.

Il y a une certaine unité tant dans les motifs que dans leur traitement. Dans la majeure partie des cas les incisions sont rectilignes et parallèles. Elles donnent aux décors un aspect peigné. Mais nous ne pensons pas qu'elles aient été réellement peignées. Les différents motifs résultent des différentes combinaisons réalisées à partir de ces incisions rectilignes et parallèles.

Il y a, bien sûr, des variantes de traitement pour chaque tesson. Suivant les tessons, les épaisseurs et les profondeurs varient un peu. Le potier a dû utiliser un petit objet avec une seule pointe plus ou moins émoussée, d'une largeur de 1 à 2 mm, parfois moins, parfois plus; le fond de ces incisions est plat. Ces décors ont été réalisés dans la pâte fraîche puisque chaque sillon est bordé par deux petits bourrelets constitués par les bavures de l'argile molle. Nous avons distingué 4 décors de tesson de bord ou col. Les plus représentés étant nos décors 1 (21 tessons) et 2 qui sont faits de lignes verticales ou à tendance verticale pour le décor 1 et de lignes horizontales pour le décor 2. Chacun de ces décors couvre entièrement les cols.

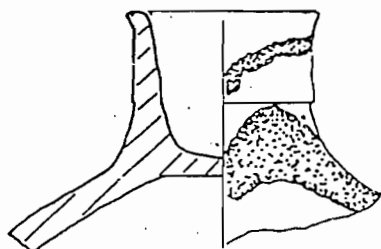
Le décor 3 n'est présent que sur deux tessons qui sont sans doute des fragments de petite coupelle ou brûle-parfum. Sur les deux faces intérieures et extérieures, on discerne quelques fines lignes incisées plutôt horizontales sur les faces extérieures alors qu'elles forment des zigzags, plus ou moins nets sur les faces intérieures. Le tracé de ces incisions n'est pas très sûr. (fig 10)

Le décor 4 est constitué par des lignes de points dont l'impression a été faite à l'aide d'un instrument de section carré. C'est le même décor que présente le tesson de panse N° 90 avec toutefois une légère variante.

Deux lignes de points sont parallèles à une ligne continue qu'elles encadrent au-dessus et au-dessous.

Il y a peu de tessons de panse décorés (25). Toutefois les décors, quoique restant dans le même style, sont assez nombreux(7). Il s'agit en fait de plusieurs variations d'un même décor du genre peigné, d'incisions parallèles. Deux sont particulièrement mieux soignés que les autres. Il s'agit des N° 6 et 7. Le N° 6 est représenté sur 4 tessons ou remontages, le N° 86 étant le mieux conservé. Le décor est composé de cinq bandes d'incisions horizontales, verticalement intercalées avec des frises constituées à l'horizontale de carrés de lignes verticales et de carrés de lignes diagonales. Cependant ce décor n'est pas régulier. La frise est parfois oubliée ou bien les bandes perdent de l'épaisseur.

Le décor 7 est, lui aussi, peu représenté. Nous pensons qu'il n'y a eu qu'un seul vase qui en était orné. Le décor devait s'étendre sur toute la surface de la panse, en partant de la base du col. Ce dernier porte d'ailleurs des incisions horizontales sur tout son pourtour. Sur la panse, 5 ou 6 incisions verticales et parallèles délimitent

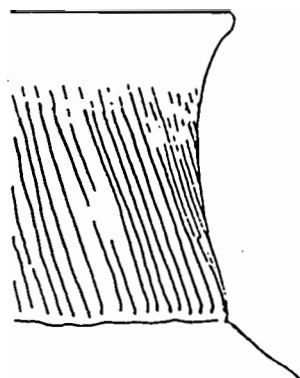


SAR III 84 130



SAR III 84 93

fig. n° 9 : appendices de préhension.



SAR III 84 98

n° I

n° 2



SAR III 84 105

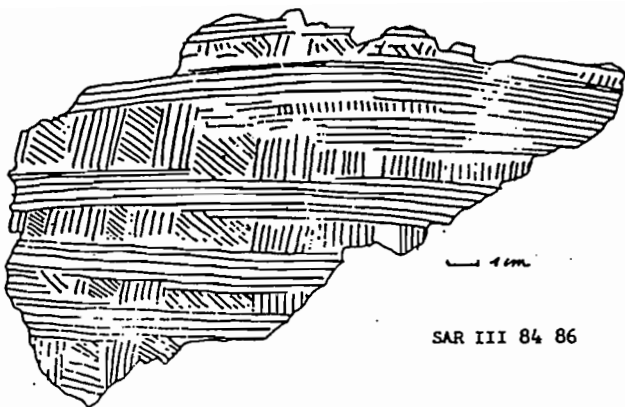
n° 3



SAR III 84 82

— 1cm

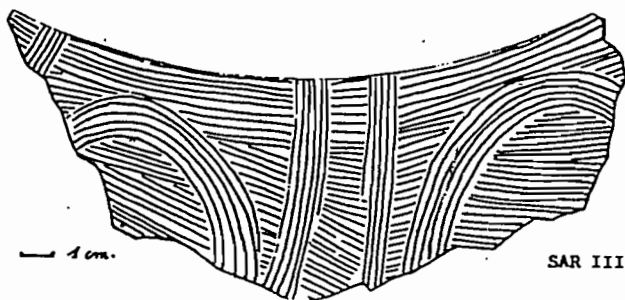
fig. n° 10 : décors des cols.



SAR III 84 86

n° 6

n° 7



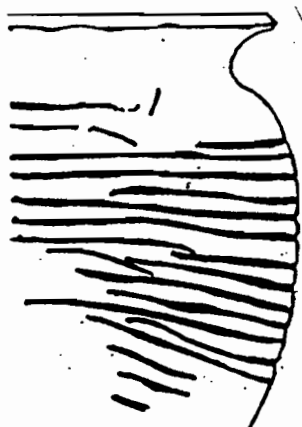
SAR III 84 108



SAR III 84 114

n° II

1 cm



SAR III 84 90

n° I3

SAR III 84 95

fig. n° 11 : décors des panses.

deux carrés (de 30 mm de large environ) dont nous n'avons que la partie supérieure. Ces carrés sont distants l'un de l'autre d'une vingtaine de millimètres. Cet espace est comblé par des incisions horizontales de 11 à 18 mm de long. A l'intérieur de chaque carré, une bande de 6 incisions courbes, forme un cercle dont il nous manque une partie. Toutes les autres surfaces sont comblées d'incisions horizontales. Aucune ligne n'est absolument parallèle à sa voisine. Le peigne n'a donc pas été utilisé même si le décor en présente l'aspect.

Les autres décors de panse N° 8, 9, 10, plus représentés, offrent des constructions moins organisées avec des incisions parallèles dans tous les sens, convergeant ou non. Toutefois le décor 10 est particulier, du moins son support. Il y a sur le profil extérieur du tessou une carène qui donne aux incisions verticales et parallèles un angle en relief.

Le décor 11 est lui aussi intéressant, mais surtout par sa rareté. C'est un chevron fait de quatre lignes brisées. Seul le tessou N° 114 porte un tel décor. De plus, il est de petite taille.

Enfin notre décor 13 est fait de grosses incisions profondes, horizontales, parfois ondulées, mais surtout non continues. Un seul remontage, d'aspect grossier, en est pourvu (N° 95). (fig 11).

Il faut encore ajouter le décor du fragment d'anse. Lui aussi est unique, mais cette particularité est sans doute due à l'objet lui-même. L'anse est bordée, sur sa face supérieure, par deux lignes incisées. Au milieu, une forme triangulaire relie ces deux lignes. Ce triangle incomplet est rempli de grosses ponctuations sans organisation. Quoique l'objet soit érodé le décor est bien visible. (fig 9)

L'étude des décors céramique nous a permis d'intégrer la céramique de SAR III dans le contexte céramique du littoral sud-ouest de Madagascar. En effet les décors de SAR III sont par bien des points comparables avec la "poterie peignée" du "style vezo-Antavelo" défini par VERIN (1971). On retrouverait ce style tout le long de la côte sud-ouest. Mais les travaux manquent. Et nous n'avons pas pu comparer nos tessons qu'avec les quelques planches des tessons provenant des autres sites de Sarodrano fouillés par VERIN. En fait si l'on ne tient compte que des publications, la céramique de SAR III ne ressemble qu'à celle de Saro III fouillé et daté (1460 +/- 89 BP) par VERIN. Nous y avons retrouvé le même motif que notre décor 7 (tesson 108). Mais VERIN précise que ce décor était encore fabriqué, il y a une dizaine d'années dans la région. Mis à part ces quelques tessons, nous devons remarquer que nous n'avons pas trouvé ailleurs de ressemblances évidentes. Toutefois, si l'on s'en tient à ce qu'a pu écrire VERIN, la céramique de SAR III s'inscrit dans un ensemble homogène et important dans le temps et l'espace.

Le reste du mobilier recueilli est beaucoup plus succinct : os, coquillages, perles, objets métalliques et lithiques. Il n'y a aucun ensemble clos et peu d'objets entiers.

b - LES OS

Il s'agit de toute évidence de restes culinaires. Quelques fragments d'os de tortue marine, de nombreuses arêtes de poisson de toutes tailles (800 gr de vertèbres) que nous n'avons pas pu identifier.

La présence d'os de zébu est plus intéressante. Dans les publications de sites comparables, il n'est jamais fait allusion à des os de zébu. Ainsi SAR III se démarquerait des autres sites côtiers par ces vestiges de bovidé. Si l'on considère la taille d'un zébu, nous avons peu d'os puisque nous n'avons recueilli que 350 fragments. Pourtant nous avons des témoins de plusieurs individus différents, 5 au moins. En effet, nous avons dénombré :

- 5 calcaneum droits, 1 gauche et 1 non identifié : 5 individus au moins
- 1 paire de scapule + 1 droite
- 11 fragments de maxillaire : 4 individus.

Par ailleurs, les zébus étaient de taille et d'âge différents, par exemple :

- Nous avons 1 calcaneum de 80 mm de haut et 1 de 110 mm
- Nous avons aussi 3 prémolaires ayant appartenu à un jeune individu

Cependant nous sommes loin d'avoir un squelette entier. Nous n'avons que 12 fragments de vertèbres, bien peu de fragments de côte et surtout aucun bucrane. Etant donné que nous sommes certain d'avoir fouillé la zone où étaient circonscrits les os de zébu (la plus profonde), nous pensons qu'une partie des boeufs a été emmenée hors du site, à moins qu'elle n'y soit jamais arrivée.

Tous les os que nous avons recueillis portent de grandes marques de décarnation faites avec un objet lourd et tranchant (manchette, hache). Pratiquement aucun os n'est entier.

c - LES COQUILLAGES

Les coquillages étaient très nombreux sur le site (plus de 43 kilos). Nous avons relevé plus d'une vingtaine de types différents allant des plus gros coquillages : Murex ou Lambis aux petites coquilles de la famille de Littoninadae. Les plus nombreux sont les Fasciolaria Trapezium L. (187) et les Murex Ramusus L. (100). Ils ont pu servir d'appât pour la pêche ou même être consommés. Aucune des coquilles n'est travaillée. Il n'y a pas d'outil façonné ou d'objet de parure en coquille. Certains coquillages sont brisés et ont pu servir d'outil occasionnel : percuteur, perçoir, tranchant. On notera par ailleurs que nous n'avons pas retrouvé un seul opercule de Murex ou de Fasciolaria. MILLOT (1952) dit que les Vezo de Morombe employaient les opercules réduits en poudre comme médicament. Les opercules servent aussi dans l'industrie des parfums. Ce que nous ne savons pas, c'est si les opercules ont été évacués du vivant du site ou s'ils ont été ramassés après. En fait la deuxième hypothèse est peu probable car quelques uns de ces opercules nous seraient malgré tout parvenus, au moins dans le niveau inférieur.

d - LES PERLES

La fouille nous a livré un peu plus de 80 perles. Nous savons que dans le domaine des échanges de perles, rien n'est encore sûr. Les dates et l'origine des perles anciennes de Madagascar ne sont pas déterminées avec précision. En dehors des importations récentes ou contemporaines, des perles anciennes sont encore aujourd'hui échangées et vendues. D'une manière générale, on peut dire que les perles ont eu dans le passé et ont encore aujourd'hui un caractère sacré.

Nous avons recueilli environ 70 perles du type *Jijkely* en pâte de verre de couleurs différentes : verte, jaune, bleue, blanche et rouge. Les perles de ce type sont courantes. Archéologiquement, on les retrouve habituellement dans les sépultures (Vohémar, Josepha) par milliers. Nous en avons donc peu. Nous associons à ces *Jijkely* trois petites olives en pâte de verre jaune de 4,5 ou 5 mm de diamètre sur 8 ou 9 mm de long. Nous n'avons pas trouvé dans les publications de référence à ces perles. Mais vu leur matière, nous les croyons assez communes.

A part ces perles courantes, nous avons recueilli trois perles de verre qui apparaissaient, sinon plus rares, plus significatives. Il s'agit :

- d'une moitié de perle ronde opaque mais brillante, de couleur rouge, d'un diamètre de 10 mm.
- d'une perle noire brillante de 6 mm de diamètre, sur 4 mm de longueur.
- d'une perle bleue roi de 7 mm de diamètre sur 5 mm de long, avec un décor de lignes blanches très fines et orientées dans le sens du trou d'enfilage.

VAN DER SLEEN (1956) évoque la présence de perles du type *Jijkely* un peu partout dans l'Océan Indien. Dans l'ensemble de l'Océan Indien, ces perles sont datées entre le troisième et le quatorzième siècle de notre ère. Ce qui bien évidemment, manque de précision. D'après VAN DER SLEEN, les *Jijkely* de Vohémar viendraient probablement d'Inde. Elles seraient datées du quatorzième siècle (MILLOT).

S. BERNARD T. décrit dans son inventaire des *perles magiques à Madagascar* (1959) des perles semblables à deux de nos trois perles plus particulières. Mais elles sont actuelles et des Hauts-Plateaux.

La perle rouge pourrait se rapprocher des actuelles *Tsileondoza*. Ces perles seraient des talismans protecteurs. La perle bleue, rayée de blanc serait quant à elle une *Tongarivo* qui favorise la richesse et la fécondité de son détenteur. Nous n'avons pas trouvé dans ces diverses descriptions de perle noire comme la nôtre.

Toutes ces perles étaient éparpillées sur l'ensemble des carrés fouillés.

c - LE MATÉRIEL MÉTALLIQUE EST PEU REPRÉSENTÉ SUR LE SITE DE SAR III

Nous avons récolté deux instruments de pêche :

- une pointe, qui devait être fixée au bout d'une hampe, servant à pêcher sur les hauts fonds à marée basse. Le métal est très abîmé et l'objet est fragmenté en trois morceaux. Le tout faisant 150 mm de long sur 17 mm de section.

- un gros clou en fer, recourbé de 67 mm de long et de 7 mm de section. Il s'agit sans doute d'un hameçon. La hauteur du crochet est de 22 mm. Cet objet est

aussi en très mauvais état. Il était lui aussi cassé en trois. Nous avons aussi récolté deux clous d'un métal cuivreux oxydé vert. Tous deux sont brisés à 20/25 mm de leur tête. Ils sont de section carrée. Les têtes plates et circulaires ont un diamètre de 15 mm. Elles portent une petite spirale moulée dans la masse sur leur surface. Il s'agit sans doute de clous d'importation.

Par ailleurs, le trou de poteau de J7 nous a livré une goutte de plomb. Il se peut qu'elle témoigne de la fabrication d'une balle de fusil. Mais nous pensons qu'une telle activité aurait laissé plus de traces qu'une seule goutte de plomb.

Nous avons récolté aussi 4 petits plombs du genre chevrotine répartis dans quatre carrés différents.

La rareté du matériel métallique nous permet de penser que le métal n'a pas été fondu sur le site, sauf peut-être le plomb qui demande peu d'installation. D'autre part, on peut supposer que si le métal était rare, les objets métalliques n'ont pas été abandonnés sur le site, ou que s'ils l'ont été, ils ont été récupérés par la suite. C'est peut-être la raison pour laquelle nous avons peu d'objets métalliques.

f - LE MATÉRIEL LITHIQUE

Le matériel lithique travaillé est peu représenté. La présence d'arme à feu est confirmée par l'existence de deux pierres à fusil en silex taillé. Il s'agit de deux éclats quadrangulaires et bien retouchés. La plus petite est un rectangle de 29 mm sur 21 mm, sur 7 mm d'épaisseur maximum. On y voit très bien le bulbe conchoïdal qui n'a pas été aminci. Les retouches sont abruptes et ne couvrent pas tout le pourtour de l'objet.

La plus grande fait 30 mm de côté et 10 mm d'épaisseur maximum. Les retouches sont plus larges et plus courantes que celles de l'autre pierre. Le silex est bien clair avec une patine blanche et / ou bleue. Lors de la fouille nous avons recueilli deux petites esquilles de silex qui ne remontent pas sur ces deux objets.

Les fusils à pierre ont subsisté longtemps à Madagascar. Les premiers furent introduits très tôt, par les Arabes dans le Nord-Ouest. Les Européens présents sur le littoral sud-ouest depuis le XVI^e siècle ont dû, eux aussi, en introduire.

Un troisième objet lithique nous est apparu plus particulier. C'est un galet de pierre dure (grès), polie, par le vent et le sable. Son épaisseur est de 25 mm, sa longueur est de 96 mm et sa largeur maximale de 73 mm. Le galet rougi par le feu, porte des dépressions intentionnelles en trois endroits : au milieu de sa hauteur, sur les deux tranches et au milieu de la face la plus bombée. Manifestement ces traces circonscrites sont bien le résultat de percussions assez violentes. L'utilisation de cet objet reste à déterminer. Peut-être a-t-il eu plusieurs utilisations, successives ou non. Nous l'avons trouvé à la périphérie du site, en surface du carré P5. Le carré J7 (celui où se trouve le trou de poteau) nous a livré un objet lithique, tout aussi particulier, mais d'un domaine technologique différent. Il s'agit d'une petite pierre plate d'une

couleur gris métallique. La roche est litée. L'objet est en forme de trapèze, sa longueur étant de 39 mm et ses largeurs de 25 mm et 18 mm. Cette pierre polie est brisée à son extrémité la plus étroite. C'est peut-être une pendeloque dont le trou de suspension aurait disparu.

Le reste du matériel lithique est composé d'une centaine de gros fragments de pierre qui ont été, à un moment ou à un autre, chauffés par le feu. Il s'agit peut-être de pierres de foyer. Hélas, les fragments sont éparpillés sur toute la surface du site et aucune structure de foyer n'est visible.

Du fait du manque de structures évidentes, tant en stratigraphie qu'en plan, sauf les deux foyers et le trou de J7, nous sommes contraints de ne voir des traces d'activité humaine qu'au travers des objets mobiliers, qui peuvent évoquer des événements. Mais ils restent laconiques. Un survol rapide nous permet de dire qu'il y a eu consommation d'aliments (coquillages, poissons, zébus) et utilisation de céramiques, d'instruments de pêche, de clous, d'objets de parure, et peut-être de fusils à pierre. En fait une multitude d'activités ont pu laisser de telles traces. La nature du site ne nous est donc pas dévoilée.

SAR III ne fut certainement pas un atelier artisanal car nous n'avons pas de rebut significatif. Peut-être était-ce un site d'habitat, nous pouvons y voir certaines caractéristiques : zébus, restes culinaires, céramiques, foyers. Mais nous n'avons pas de reste de structure d'habitation. On pourrait peut-être expliquer ces manques, en voyant en SAR III un site de passage, un campement temporaire ayant appartenu à un groupe nomade de pêcheurs.

Toutefois, il faut reconnaître que pour un site d'habitat SAR III présente peu d'ustensiles autre que la poterie. Certes rien ne nous empêche d'imaginer des gens très économes. Mais alors pourquoi y aurait-il tant de céramiques ? Reste l'idée d'une récupération postérieure, mais qui n'éclaire rien. Notre attention devrait donc se porter sur des éléments plus caractéristiques. La présence importante, d'os de zébu est une caractéristique apparemment très particulière du site. C'est à notre connaissance le seul site côtier connu avec des os de zébu. Dans un tel environnement on s'attendrait à ne trouver que des produits marins. Le boeuf ne devait pas faire partie de l'alimentation quotidienne du pêcheur.

Ces constatations nous amènent à émettre la proposition suivante : SAR III aurait été un site particulier, avec consommation exceptionnelle de viande et utilisation abondante de céramique. Nous pouvons même y voir un site cérémonial avec sacrifice, partage et consommation de zébu, et dépôt d'offrande dans des céramiques. En effet, une partie du matériel utilisé aujourd'hui par les groupes Vezo et décrit par KOEHLIN (1975), peut se retrouver sur notre site : tamarinier sacré, trou de poteau (*d'hazomanga*), os de zébu avec partage, dépôt de miel (dans une poterie), brûle-parfum (petite coupe à pied en argile) perles et petits bols de porcelaine que l'on a pu remplacer par des céramiques locales.

Nous avons aussi des traces de certains des attributs du "sorcier Vezo" décrit par Millot (1952), graines de tamarinier, opercules de Murex, Ventroux de Remora, os de tortue, brûle-parfum, lot de perles.

Il est vrai que nous pouvons prétendre avoir certains éléments de ces panoplies . Mais le site ayant beaucoup souffert nous n'avons pas d'ensemble clos qui pourraient confirmer ces hypothèses. Nous sommes donc amenés à émettre des réserves. Nous sommes en présence de traces archéologiques comparables à des traces ethnographiques. Nous connaissons l'évènement dont résultent les traces ethnographiques mais par les évènements archéologiques. Il y a des ressemblances, mais nous ne pouvons être affirmatif.

Deux groupes d'êtres humains ont laissé des traces apparemment identiques, mais ce n'est pas pour cela qu'ils ont eu des habitudes communes. Cette comparaison n'a pour but que de faire travailler notre imagination. Nous ne prétendons pas que SAR III est un site cérémoniel Vezo. Nous avons simplement voulu montrer que par son environnement naturel et son mobilier, le site de SAR III peut s'intégrer dans une tradition similaire à celle des Vezo qui sont des pêcheurs côtiers.

Un certain nombre d'échantillons de ceramique et de charbons de bois ont été envoyés au laboratoire du CER D'ORSAY et du CRN de STRASBOURG pour datation absolue (thermoluminescence et C14). Les résultats ne nous sont pas encore parvenus mais nous pouvons d'ores et déjà avancer une estimation. Les pierres à fusil et les clous d'importation constituent une limite inférieure que l'on peut placer aux environs du XV^e siècle. La limite supérieure est difficile à définir, mais nous avons en fait peu d'objets d'importation. Il n'y a pas, par exemple, de porcelaine européenne des XVII^e et XIX^e siècle, que l'on retrouve habituellement en abondance sur la côte sud-ouest.

LA SEPULTURE COLLECTIVE D'ANTANAMBAO-ELAPE

par

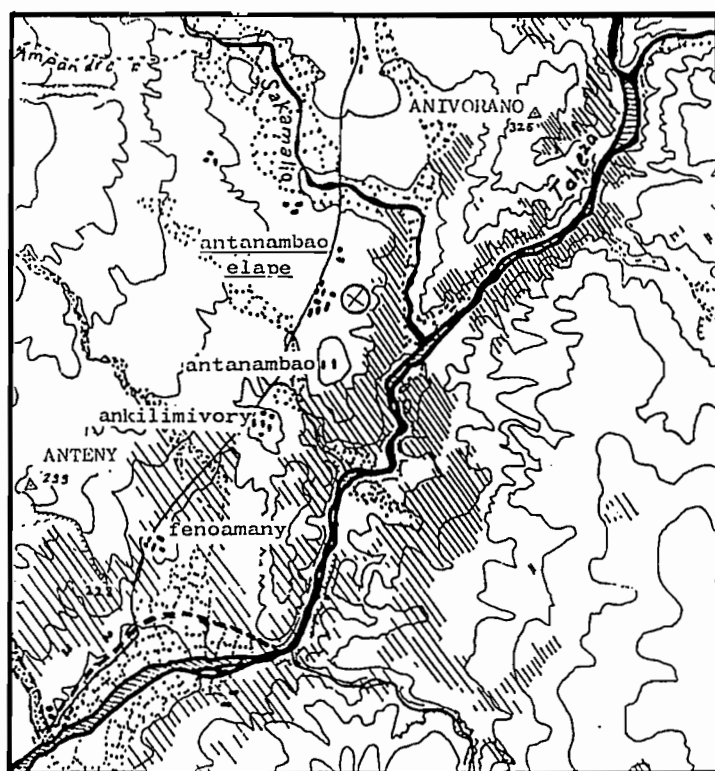
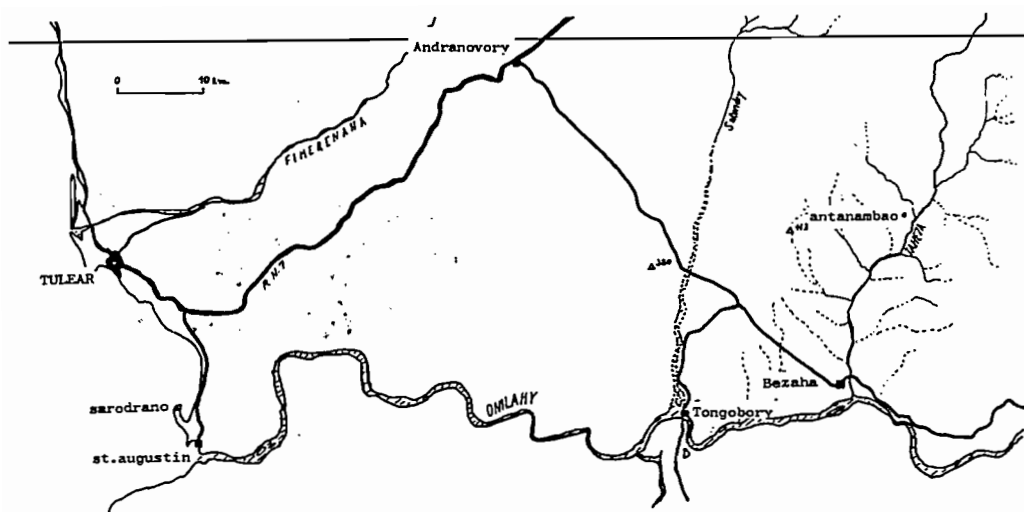
Jean Baptiste BARRET
Jean Pierre EMPHOUX
Mariane HERZOG

C'est dans le cadre de la Convention MRSTD-ORSTOM qu'en mai 1985, nous avons entrepris avec J.P Emphoux, une première prospection dans la vallée de la Tahéva.(1). Très vite les habitants nous ont apporté leur aide et nous ont indiqué plusieurs structures de pierres. Notre recherche était guidée par la volonté d'approfondir notre étude de la vallée de l'Onilahy comme zone favorable aux établissements humains. L'archéologie ayant déjà montré que l'embouchure du fleuve était riche en vestiges d'occupation (Barret, Ramiandrisoa, Vérin) il apparaissait intéressant de voir ce qu'il en était dans l'arrière pays.

En avril-mai 1986 nous avons étudié plusieurs de ces structures de pierres. Puis, en Juin 1986, nous avons entrepris la fouille de la plus importante de ces structures. (2). Elle s'est révélée être une sépulture qui, dans l'ensemble du sud-ouest malgache ancien, ne manque pas d'intérêt.

1) Cette approche de la région de Bezaha nous fut grandement facilitée par Monsieur Refanga, député du district, que l'histoire de son pays passionne. Qu'il en soit vivement remercié.

2) Nous sommes, pour ces travaux, redevables à l'égard de J.C Randrianjanaka (Cedratom de Tuléar) qui sut toujours nous maintenir en excellents termes avec les habitants des villages visités, souvent inquiets devant nos agissements. Il nous faut aussi remercier F.Rasoamaharo, étudiant en Histoire au CLR de Tuléar qui nous a aidé lors des fouilles proprement dites. d'altitude, c'est à dire 40 m au dessus du cours d'eau, à proximité du petit confluent de la Sakamalia. La pente qui relie cette terrasse au fond de la vallée est recouverte par un lambeau de forêt. La sépulture se trouvait à la lisière de cette forêt, là où commence le domaine de la savane herborée. Peut-être a t'elle été prise, à un moment donné, dans la forêt. Le sol de cette zone est caractéristique des sables roux ferrugineux qui proviennent du démantèlement des grès de l'salo. Le climat y est semi-humide à hiver tempéré.



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le site funéraire d'Antanambao-Elape se situe à une centaine de kilomètres de Tuléar, vers l'Est, sur la rive droite de la Tahéza, qui est un des affluents nord de l'Onilahy. La Tahéza suit les formes de relief orientées nord-sud et coule dans la bordure occidentale du domaine gréseux de l'Isalo. Elle se jette, dans l'Onilahy, 30 kilomètres au sud d'Antanambao, à la hauteur du bourg de Bézaha. La Tahéza est une rivière pérenne qui draine les eaux de l'Isalo. Le village d'Antanambao-Elape se trouve sur le dernier méplat de l'interfluve ouest de la Tahéza, à 270 m

SITUATION ETHNOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Il est important de rappeler que les actuels occupants de cette vallée, les Antanosy, sont des immigrants arrivés durant la première moitié du XIX^{ème} siècle, et venant du pays antanosy de Tolagnaro (Fort-Dauphin). Ce fait est en effet capital, car dans la mesure où, à Madagascar, "le tombeau est la preuve matérielle, visible par ancêtres interposés, des droits des membres du lignage à la terre" (Mériot 1985), il est entouré d'un ensemble de *fady* (interdit) protecteurs. Et c'est seulement parce que les Antanosy ne reconnaissaient pas cet ensemble funéraire comme celui de leurs propres ancêtres qu'il nous a été permis d'entreprendre une fouille. Cependant nous avons suivi, avant l'ouverture de la fouille, une procédure qui consistait à lever les interdictions relatifs aux morts en général.

L'histoire pré-européenne de cette région est encore mal connue. Et, si nous sommes persuadés de contribuer à son enrichissement, nous sommes aussi conscients qu'il ne s'agit là que d'un petit élément qui ne prendra toute sa valeur que lorsqu'il sera intégré dans un ensemble plus vaste. Ainsi nous verrons qu'au terme de cette étude, il ne nous est pas encore possible de savoir de quelle culture ou de quel peuple faisaient partis les individus inhumés. Si, pour les Antanosy, il s'agit de *tompontany* (maître de la terre) il ne s'agit pas forcément, en réalité, d'individus appartenant à ce qu'il est admis d'appeler le "substrat bantou".

Cette sépulture était d'une forme qui n'a plus cours depuis longtemps dans cette région. Les Antanosy l'expliquaient donc en l'insérant dans cet ensemble de structures de pierre, de taille et de forme différente, qui était dans la vallée avant leur arrivée. Ils attribuaient tous ces vestiges aux *Kimosy* (à peu près équivalents aux *Tompontany* ou aux *Vazimba*).

En fait, la tombe d'Antanambao était différente, par sa forme, des autres structures dites *Kimosy*. Conscients qu'il s'agissait là d'une sépulture, les Antanosy interprétaient cet ensemble de pierres levées en disant, qu'à chacune de ces pierres, correspondait un individu inhumé ; aux petites pierres les enfants, aux moyennes les femmes, et aux grandes les hommes. Nous verrons que ce n'était pas le cas.

Il ne nous a pas été possible de déterminer, aux abords immédiats, d'autres vestiges qui auraient pu être contemporains du site. Ainsi, par exemple nous n'avons pas de trace d'un village des vivants. Nous sommes en présence d'une structure funéraire qui n'est que le témoin d'un rite funéraire. Au travers de ce rite nous n'avons accès qu'à une partie de la culture du groupe qui a procédé aux inhumations. Mais ce témoin n'est pas des moindres. Nous pouvons y entrevoir les croyances qui sous-tendent le rite.

I - DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'ENSEMBLE

A - LA SUPERSTRUCTURE

De par son aspect extérieur, la sépulture de Antanambao- Elape (Ant. I) se différenciait de toutes celles que nous avons pu rencontrer dans le sud-ouest malgache. Il s'agissait d'un ensemble de pierres intentionnellement déposées, à plat ou debout, et recouvrant environ 8 m². Au niveau inférieur reposaient six individus dans cinq fosses différentes.

Une ligne de 4 mètres de long orientée nord-est, sud-ouest, était constituée par 14 pierres dressées, de taille irrégulière. A l'ouest de cette ligne était agencé un "dallage", lui aussi irrégulier, fait le plus souvent d'une seule couche de pierres plates, mais épaisses (≥ 10 cm). Ce "dallage" occupait la plus grande partie de la surface du monument. Il s'orientait selon 2 axes perpendiculaires à la ligne NE-SO (sur nos lignes inter-carré B.C. et C.D.) et couvrait, en partie, les fosses.

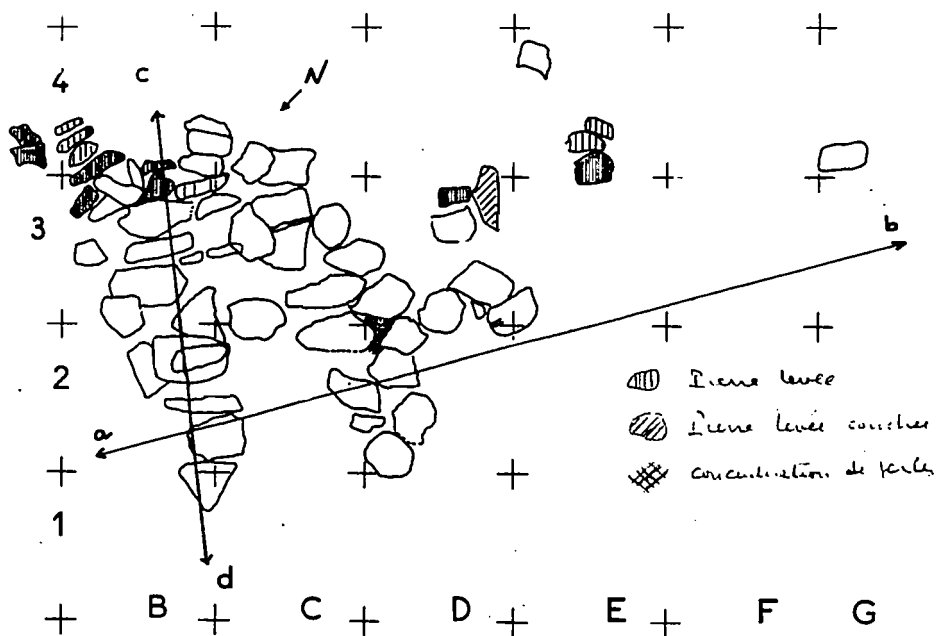
Parmi les pierres dressées, les plus grandes se différenciaient des autres et dépassaient de 45 cm de la surface du sol. Cette rangée de pierres était discontinue, et l'on remarquait 2 agglomérations: l'une au sud-ouest et l'autre au nord-est. C'était cette dernière qui était la plus nette. Malgré cette irrégularité, aucune de ces pierres dressées ne se détachait de l'ensemble. Juxtaposées derrière chacune des grandes pierres (vers l'est), il y avait une autre pierre, mais un peu moins haute, ou bien, 2 ou 3 pierres dressées de petite taille.

Sachant que nous avons mis au jour 6 individus dans les 5 fosses, orientées NO-SE, on aurait pu envisager que chaque sous-ensemble de pierres dressées correspondait à une sépulture. Mais si on superpose le plan du niveau de surface au plan du niveau des squelettes, on voit qu'il manquait des pierres levées en C4-C3, et G4. Le vide qui séparait les agglomérations nord-est et sud-ouest était celui de C4. On remarque aussi qu'il y avait trop de pierres levées dans le groupe nord-est ; et ceci même en tenant compte du fait qu'il y avait deux individus dans la fosse N° 1 des carrés B2 et B3, puisqu'il y avait 2 individus sous 9 pierres levées à la surface. En G4 nous avons, par contre, relevé la présence d'une pierre plate dans l'alignement des pierres dressées. Cette pièce excentrée, correspondait à la sépulture d'un individu qui, de toute évidence, avait un statut différent des autres, et qui a été mis à l'écart.

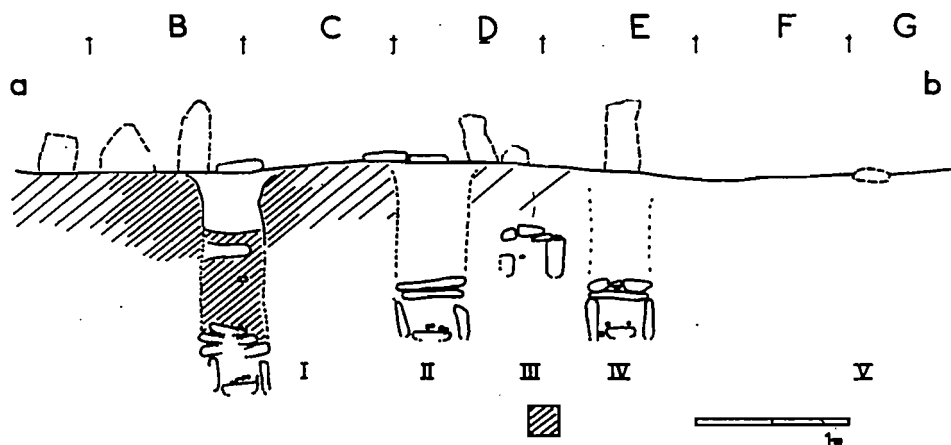
On notera également, que des 2 pierres dressées du carré D3, l'une était tombée. C'est sans doute une dégradation postérieure.

Le dallage était, quant à lui, inexistant au sud de la structure, alors qu'il y avait encore quelques pierres dressées. En fait, il recouvrait presque parfaitement les 2 fosses les plus au nord des carrés B2-B3 et D2-C3, et partiellement une troisième fosse en D2-D3. Par contre, les 2 autres fosses qui se trouvaient dans les carrés E2-E3 et G3-G4 n'étaient pas recouvertes par le dallage de surface.

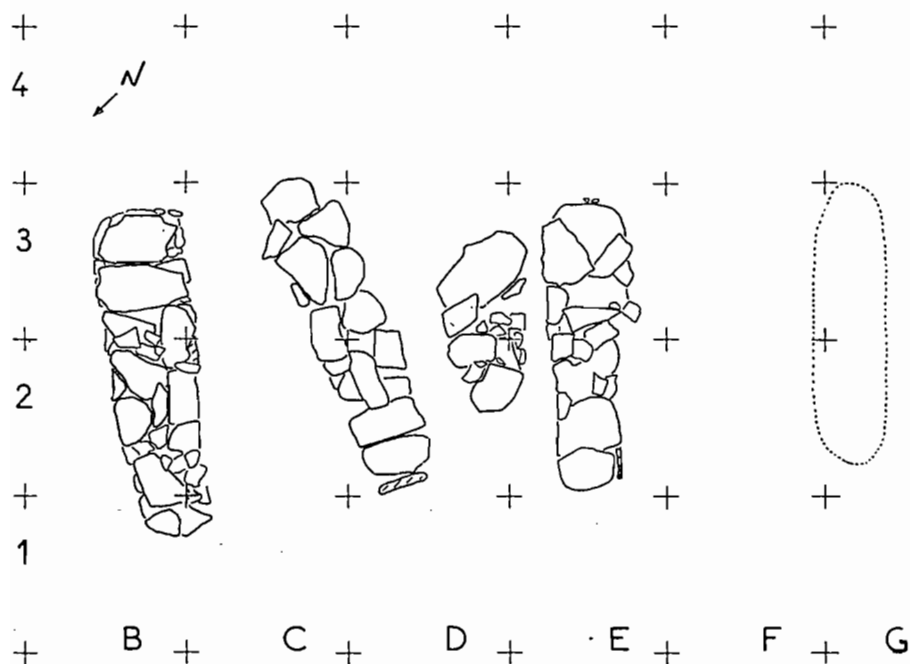
A la vue du plan de surface, on ne peut parler d'un seul dallage uniforme, mais plutôt de la juxtaposition de 2 ou 3 recouvrements de fosse. La concentration de pierres, tant plates que dressées, dans le secteur nord de l'ensemble, est remarquable. C'est là que par rapport au nombre de fosses (2) et d'individus (3), il y avait le plus de pierres "en trop".



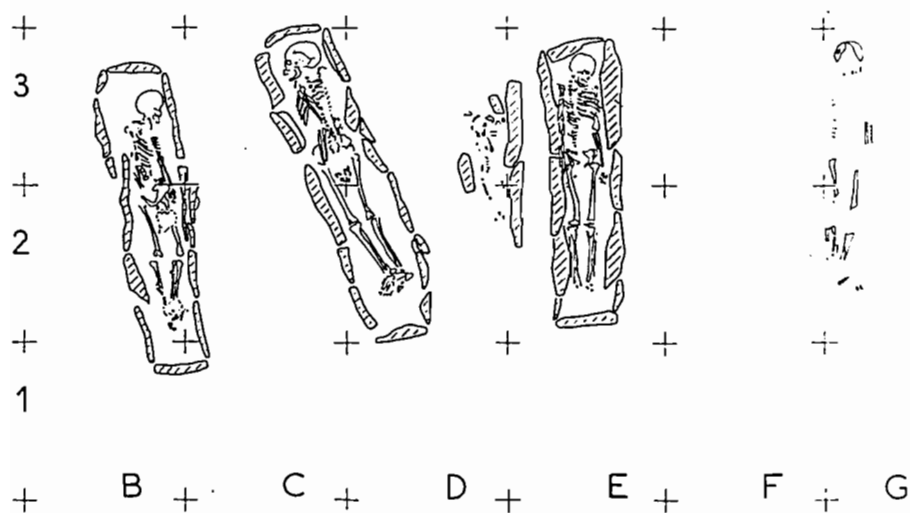
plan n° 1 : structure de surface



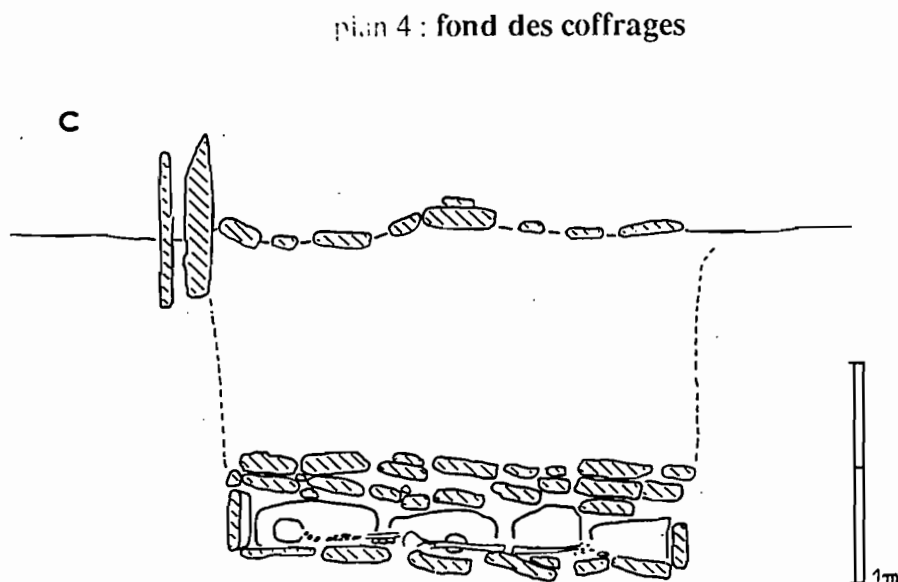
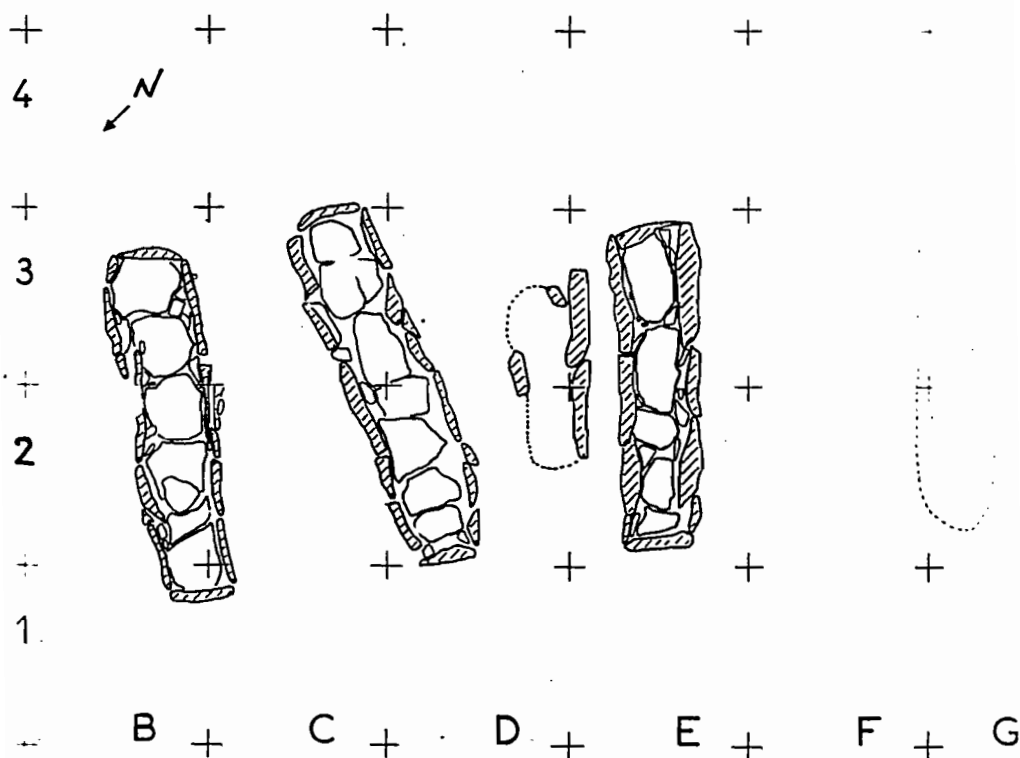
coupe 1 : suivant l'axe ab du plan 1



plan 2 : surface des coffrages de pierre



plan 3 : intérieur des coffrages





Vue de la sépulture avant la fouille.



Dallage de recouvrement des sépultures.



Le corps dans la tombe III.

Puisque nous avons mis au jour 6 individus, on s'aperçoit qu'il n'y avait pas une pierre levée par individu ; mais qu'au contraire il pouvait y en avoir plusieurs, ou pas du tout (comme pour la fosse n°II en D2-C3).

Peut-être peut on expliquer cette "inégalité" dans le rendu de la surface par un diachronisme important lors de l'ensevelissement. Mais cette hypothèse n'est pas directement démontrable.

On pourrait aussi voir dans ces différences du traitement de la surface des fosses, les témoins d'une différence sociale des individus. Comme nous le verrons, ces différences de surface ne correspondent pas à celles du matériel inhumé avec les individus.

Enfin, on pourrait aussi envisager que le site avait subi des remaniements et des dégradations postérieures importantes.

Dernier témoin essentiel en surface : nous avons retrouvé dans l'angle est du carré D2, c'est-à-dire au centre de la surface de la fosse n°II, une forte concentration de petites perles en verre, bleu turquoise, d'un diamètre de 2 ou 3 millimètres.

B - STRUCTURE INFÉRIEURE

Sous le niveau de surface, à une profondeur de 1 mètre environ (suivant le cas), se trouvaient les inhumations à proprement parler. Les individus y étaient allongés la tête au Sud-Est, sous la ligne des pierres dressées. Les 5 fosses étaient toutes orientées nord-ouest, sud-est.

Les tombes, numérotées I à IV, en partant de la plus au nord, possédaient un coffrage en appareillage de pierre. Par contre, le corps de la tombe V, la plus au sud, avait été déposé à même le fond de la fosse. Il faut noter, par ailleurs, que la protection des coffrages était un peu illusoire; en effet, chacun des 4 coffrages était rempli de terre. Bien qu'en plan, les fosses n'étaient pas parfaitement parallèles, elles étaient toutes à moins d'un mètre l'une de l'autre. Grossièrement, chacune s'inscrivait dans un de nos alignement de carré : B pour I, C-D pour II, D pour III, E pour IV, et G pour V.

II - DESCRIPTION DES TOMBES

A - LA TOMBE I

a) Le Coffrage

Le coffrage était à 1,05 m de la base des pierres plates du dallage de surface. C'était la fosse la plus profonde de tout l'ensemble. C'était aussi celle dont le profil était le plus lisible dans la coupe.

Les dimensions en plan du coffrage étaient de 213 x 56 cm. La face supérieure du coffrage présentait un ensemble de 13 dalles, et d'autant de pierres plus petites,

disposées de manière à former une surface à peu près plane. A l'extrémité sud-est, se trouvaient les 2 plus grandes dalles (58 x 30 x 7 cm et 45 x 30 x 7 cm). Ces 2 dalles étaient donc au-dessus du crâne. Elles allaient d'un bord à l'autre du coffrage. Par ailleurs, la majorité des petites pierres semblait avoir été disposée de façon à combler les vides entre les dalles.

La surface était bien délimitée sur son pourtour. Ce contour net a été, en fait, obtenu en agencant les pierres de manière à occuper toute la largeur de la fosse. C'est donc la fosse qui délimitait les bords du coffrage. L'aspect fini de cette surface était encore augmenté par la légère réduction de la largeur du coffrage vers le nord-ouest, c'est à dire, aux pieds des individus.

Il y avait sous cette première couche de dalles, une autre couche faite de 8 dalles, généralement trois fois plus longues que larges, disposées dans la largeur de la structure, et allant d'un bord à l'autre. A ce niveau les pierres se chevauchaient davantage que sur la couche de surface du coffrage.

C'est aussi à ce niveau qu'apparaissait le sommet des 12 pierres disposées de champ, délimitant sur les bords la chambre sépulcrale. A l'intérieur de celle-ci étaient déposés deux individus ; un adulte et un enfant.

Lors de leur mise au jour, les squelettes étaient dans la terre, laquelle avait pénétré à l'intérieur du coffrage.

Les individus reposaient directement sur le dallage du fond du coffrage. Celui-ci était constitué de 5 grandes dalles de 30x30 cm environ, et de 2 plus petites. L'épaisseur moyenne de ces dalles, comme de celle des autres, était inférieure à 10 cm. Il y avait, comme pour le "couvercle", une dizaine de pierres de 10 cm de long environ, pour combler les interstices entre les grandes dalles.

Ces dalles du fond étaient à l'intérieur de l'espace délimité par les pierres sur champ et reposaient sur le fond de la fosse à 170 cm de la surface des pierres du dallage de la superstructure.

Le rectangle délimité par les 12 dalles sur champ, mesurait à l'extérieur 195x50 cm. On voit donc que la surface du "couvercle" du coffrage était légèrement supérieure, ce qui s'explique certainement par la forme évasée de la fosse. L'intérieur du coffrage mesurait 191 cm, et l'adulte ne mesurait que 140 cm; il restait à chaque extrémité une vingtaine de centimètre "inoccupés".

L'épaisseur totale du coffrage, depuis la première couche de pierres, jusqu'à la base des pierres du fond, était de 40 cm environ.

b) Position des corps

Le squelette de l'adulte était donc allongé de tout son long dans le coffrage de pierres ; sur ses jambes nous avons retrouvé les restes d'un enfant.

- **L'adulte** : Il était disposé sur le dos, mais légèrement de travers, sur le flanc gauche. Le bras gauche était coincé sous la cage thoracique.

- La face en position zénithale regardait à gauche, donc au sud.

- La mandibule en très mauvais état de conservation, était, apparemment, en connexion étroite fermée.

- Les mains étaient le long du corps, et pour la gauche, légèrement sous le bassin, en position de supination. La droite avait presque entièrement disparu.

- Les jambes étaient très légèrement fléchies sur la gauche.

- La conservation de ce squelette était très hétérogène. Le crâne était très dur, mais aussi cassant, alors que la plupart des autres os, très friables, n'ont pas résisté à la mise au jour.

- **L'enfant** : Le squelette de l'enfant était dans un très médiocre état de conservation.

Il ne subsistait de ce jeune individu que quelques fragments très fins de la calotte crânienne, de la mandibule, des côtes, et 3 morceaux d'os long des membres postérieurs. A l'aide de ceux-ci et de la dentition, nous avons pu déterminer sa position. Il était déposé sur le flanc droit, les jambes pliées, et regardait vers la droite, c'est-à-dire au nord.

c) mobilier

Parure: Les 2 individus de la tombe I, étaient parés comme l'individu de la tombe III, lequel était aussi un enfant, de plusieurs milliers de perles de verre.

Nous avons retrouvé au niveau du front de l'adulte 2 perles rondes à facettes irrégulières, en verre bleu marine translucide, d'un diamètre de 10 mm, ainsi qu'une perle en forme d'olive, en verre blanc décoré d'une sorte de feuillage d'une longueur de 16 mm, pour un diamètre maximum de 6,8 mm.

Dans la partie supérieure du corps de l'adulte, nous avons dénombré environ 4050 petites perles en verre opaque de différentes couleurs, d'un diamètre d'environ 3 mm.

A la hauteur de l'enfant, nous avons recueilli 3850 de ces petites perles. Nous pensons que ces perles appartenaient à l'enfant. Mais nous ne sommes pas affirmatifs, car elles ont pu constituer une parure des membres inférieurs de l'adulte.

Nous étudions avec plus de précision ces différentes perles dans le chapitre IV : parure.

En plus de ces nombreuses perles, l'enfant portait sur le haut du front un objet métallique en forme de M, de 50x50 mm, fait d'un fil de métal recourbé, cuivreux, jaune clair et d'un diamètre de 2,3 mm. A côté de cet objet, se trouvait un bouton convexe, du même métal, et d'un diamètre de 21,2 mm pour une épaisseur de 4 mm. Il semblerait donc, que ces deux objets aient été fixés dans la coiffure de l'enfant. Nous n'avons pas d'autres indices nous permettant de reconstituer cette coiffure. Peut-être, y avait-il aussi dans cette coiffure de petites perles de verre.

d) objets déposés

A la droite des pieds de l'adulte, se trouvaient 2 tessons de céramique de petite taille, et de forme vaguement triangulaire. L'un, de 20 mm de côté, provenait

d'un petit col. L'autre, dont le plus grand coté mesurait 30 mm, provenait vraisemblablement d'une panse.

S'ils n'étaient pas les deux tessons d'un même récipient, ils n'en sont pas moins tout deux d'une céramique assez frustre ; de couleur gris rose (M. 53 Cailleux) avec un cœur plus gris. Ils ne sont pas très cuits, mais assez résistants. On remarque la présence d'un dégraissant sableux, ainsi que des traces de lissage.

B- LA TOMBE N° II

La tombe n°II était juste au sud de la tombe n°I. La fosse s'inscrivait dans 4 carrés. Le point de jonction des carrés C2, C3, D2 et D3 était à peu près en son centre. C'est la tombe dont l'orientation était la plus proche de l'orientation est- ouest. C'est donc aussi celle qui était la moins parallèle aux autres.

Rappelons qu'en surface cette fosse était recouverte d'un dallage, et que c'est au centre de celui-ci qu'était la centaine de petites perles de verre. Enfin, nous avons déjà remarqué qu'il n'y a pas, à la tête de cette tombe, de pierre levée.

Sous la superstructure de pierres, la fosse était visible sur le sol fouillé en plan. Son remplissage était plus humide, moins compact et plus brun .

Au fond de la fosse, l'assemblage de pierres qui constituait le coffrage, était tout à fait analogue à celui de la tombe n° I. La surface supérieure du coffrage était à environ 80 cm du dallage de la superstructure.

Comme pour la tombe n°I, le recouvrement du coffrage était fait de 2 couches de grandes pierres plates, plus ou moins bien superposées. Toutefois, il faut remarquer que l'aspect superficiel du coffrage I semblait plus soigné. En effet, les interstices entre les dalles de la tombe n° II n'étaient pas comblés par de petites pierres. Il n'y avait pas non plus de grande dalle équivalente à celle qui était au-dessus de la partie supérieure du corps de la tombe n° I. En revanche, si deux dalles devaient être remarquées pour leur taille, c'était celles qui étaient, à l'inverse de la tombe n° I, au-dessus de la partie inférieure de l'individu. Le pourtour du coffrage était plus proche du simple parallépipède

Comme dans les autres inhumations, le squelette était dans la terre à l'intérieur du coffrage, et il reposait directement sur les 8 dalles du fond. Celles-ci étaient aussi à l'intérieur du pourtour fait des 14 dalles sur champ du bord. L'ensemble était posé sur le fond de la fosse, à 120 cm de la base de la superstructure. Toutefois il y avait un léger pendage, puisque l'extrémité est était plus profonde de 10cm que l'extrémité ouest.

La chambre sépulcrale formait un rectangle de 220 x 50 cm (à l'extérieur). On remarque donc que le couvercle était plus petit que la chambre sépulcrale. Ce qui confirme quelque peu l'impression que la tombe n° II était plus "négligée" que la tombe n° I. La longueur intérieure de la chambre, était de 205 cm alors que le corps de l'individu mesurait 1,70 m.

L'épaisseur totale du coffrage, depuis les pierres supérieures, jusqu'à la base de celles du fond, était de 40 cm environ, comme pour le coffrage de la fosse I.

a) position du corps

- Le squelette était déposé sur la face ventrale, mais légèrement de travers sur le coté droit.

- La tête reposait en arrière sur le coté droit, et regardait vers sa gauche, donc au nord-est.

- La mâchoire inférieure était en connexion étroite, largement ouverte.

- Les bras étaient le long du corps. Le bras droit, presque entièrement détruit, était légèrement sous la cage thoracique. Le bras gauche, était légèrement replié dans le dos et suivait la colonne vertébrale. Il ne restait presque rien des deux mains.

- Les jambes étaient droites et parallèles, les rotules (inexistantes) face au fond.

- Les pieds reposaient sur leur face supérieure, et étaient tournés vers la gauche (talon à droite).

La conservation de ce squelette était meilleure que celle des squelettes de la tombe n° I, mais elle était aussi très hétérogène. Le crâne était le mieux conservé.

Il n'y avait, dans cette tombe aucune parure, ni aucun dépôt d'objet. Cependant, lors de la fouille, nous avons décelé la présence d'un objet le long du tibia gauche. Cet objet était posé sur une pierre informe, elle-même posée sur le fond du coffrage. Cet objet, long de 35 cm et d'un diamètre de 2 à 3 cm n'avait en fait aucune consistance. (Ce n'était pas une racine, car vu son diamètre, celle-ci aurait inévitablement endommagé le coffrage.)

Par ailleurs, dans la fosse au-dessus du coffrage, dans le carré C2, à 100 cm de la superstructure, il y avait un petit fragment de dent de boeuf (seul fragment animal du site) et encore au-dessus à 65 cm du niveau de surface, 5 petites perles de verre.

C - LA TOMBE N° III

La Tombe n°III était beaucoup plus petite que les autres, car c'était en effet celle d'un enfant seul.

La ligne de séparation de nos carrés D et E la coupait dans sa longueur. La fosse était moins profonde que celle des autres tombes.

En surface, quatre dalles étaient disposées au-dessus de la fosse. Deux pierres levées, dont une était tombée, avaient été disposées au sud-est.

a) le coffrage

Les premières pierres du coffrage n'étaient qu'à 48 cm de la superstructure. La surface du coffrage présentait le même aspect que les autres coffrages, mais sa petite longueur de 115 cm, la rendait plus compacte. Le recouvrement était constitué de 5 dalles et de quelques petites pierres réparties sur une seule couche; la forme

générale en fuseaux, était elle aussi plus marquée à cause de la petite longueur. Au-dessus du crâne, se trouvait la plus grande dalle du coffrage, pour ne pas dire du site. Elle mesurait 60 x 30 cm, mais n'était pas très épaisse : 3 à 5 cm environ. Il y avait de grands interstices non comblés. On ne peut pas penser que cette structure, à l'inverse des autres, ait été conçue comme un coffrage vide et étanche.

Le pourtour intérieur n'était pas continu. Il n'y avait que quatre pierres sur champ, deux d'entre elles, les plus grandes, constituaient le bord sud-ouest. Une troisième dalle limitait de l'autre côté la largeur de la cavité. La quatrième pierre, plus petite semblait limiter la fosse à son extrémité sud-est. A ce niveau, la fosse était nettement visible et nous avons pu remarquer que la chambre sépulcrale, peut-on encore la nommer ainsi, était moins large que le "couverture" supérieur. Elle ne faisait que 20 cm de large.

Enfin il est important de constater, que l'enfant reposait à même la terre, sans qu'un dallage de pierres ne l'en sépare. La base des quelques pierres sur champ, était à la même altitude que le fond de la fosse, c'est-à-dire à 77 cm de la superstructure.

b) Position du corps

Il ne restait presque plus rien du squelette de cet enfant, mais quelques fragments d'os du crâne, des vertèbres lombaires, et des os longs, nous ont permis, avec la dentition, de déterminer la position du corps : l'enfant était couché sur le côté gauche et regardait vers la droite, ici le sud-est, les jambes devaient être légèrement repliées.

En longueur, la fosse était légèrement plus grande ; par contre, au niveau du bassin, le corps occupait toute la largeur disponible.

c) Mobilier

Objets de parure : Tout comme les individus de la tombe n° 1, cet enfant avait fait l'objet d'une attention particulière pour ce qui est de la parure.

L'enfant portait autour du crâne, à la hauteur du front, un bandeau fait de quatre rangs de petites perles de verre, de 5 mm de diamètre. Les perles des deux rangs extérieurs étaient blanches, et celles des deux rangs intérieurs étaient blanches rayées de rose. Le bandeau était conservé sur 7 ou 8 cm de long sur chaque os temporal. Tout autour de la partie supérieure du corps, et au niveau des chevilles, étaient dispersées près de 6000 perles.

En plus de ces nombreuses petites perles, nous avons retrouvé au niveau du crâne d'autres objets de parure :

- Une perle en verre rouge cornaline d'un diamètre de 8,4 mm apparemment située sur le haut du crâne.
- Une perle plate en coquillage nacrée, d'un diamètre de 17 mm et de 2 mm d'épaisseur. Cette perle se trouvait à quelques centimètres du fond.

- Un ornement métallique en forme de M de 50 x 50 mm, fait d'un fil de métal cuivreux jaune, d'un diamètre de 2,3 mm coudé en trois endroits. Cet objet se trouvait au sud-est du crâne, c'est-à-dire sur son sommet. Quelques fibres de tissu étaient restées, collées sur l'oxyde, sur cet objet.

- Deux autres fragments de fil métallique, mais en fer, étaient coudés en forme de U de 50 mm de haut. Bien qu'étant chacun d'un côté du crâne (est et sud-ouest) ils ont pu faire partie d'un même objet.

- Un anneau en fil d'argent, aplati par percussion, formait un cercle irrégulier ouvert, d'un diamètre maximum de 23 mm. La largeur du fil écrasé était de 3 mm pour une épaisseur de 1mm sur une de ses faces. Cette rondelle était décorée de 8 séries de 4 petites entailles se faisant face deux à deux. Cet objet se trouvait à moins de 10 cm du front vers le sud-ouest.

- Deux anneaux irréguliers, en fil métallique fin, et d'un diamètre de 16 mm environ. L'un était fait d'un fil de fer d'une section de 1mm; l'autre était en fil d'argent d'une section de 1,4 mm. Chacun se trouvait d'un côté du crâne au niveau des oreilles. Sans doute était-ce des boucles d'oreilles.

D - TOMBE N° IV

La tombe IV était parallèle à la tombe III, et s'inscrivait parfaitement dans nos carrés E3 et E2.

En surface il n'y avait pas de dallage au-dessus de la fosse. Par contre il y avait trois pierres levées l'une derrière l'autre, à son extrémité sud-est.

Lors de la fouille à plat, la fosse n'était pas visible dans sa partie sud-est ; on la distinguait légèrement dans sa partie nord-ouest.

a) *Le coffrage*

Les premières pierres du coffrage étaient à environ 65 cm du niveau de surface. Cet assemblage de pierres présentait, à première vue, une structure très semblable à celle des tombes I et II. Ces dimensions en étaient aussi très proches : 180 x 50 cm.

En fait, ce coffrage était un peu différent des deux autres. Son recouvrement n'était pas fait de deux couches de pierres, comme en I et II, mais seulement d'une seule. Il n'y avait que cinq grandes dalles posées directement sur les pierres de champ du pourtour de la chambre sépulcrale. Par dessus ces cinq dalles, il y avait une dizaine de petites pierres. Le contour du couvercle, d'une forme en fuseau, comme en I et II, était très régulier.

Ses grandes dalles semblaient avoir été bien choisies, voire même préparées. Elles faisaient, comme les dalles de deuxième couche de I et II, toute la largeur du coffrage. Là aussi, la plus grande des dalles, 40 x 50 cm, était à l'extrémité sud-est. Mais elle n'était pas en surface du recouvrement, et elle n'était pas visible du premier coup d'oeil.

Les dalles sur champ du pourtour de la cavité, étaient très grandes. Les deux plus grandes atteignaient 70 cm. D'ailleurs, il y en avait moins que dans les autres coffrages. La longueur extérieure de la chambre était la même que celle du recouvrement, soit 180 cm. Par contre, elle ne présentait plus la forme en fuseau du couvercle, comme en I et II.

Le squelette était lui aussi dans la terre à l'intérieur du coffrage ; et comme dans les deux autres cas, le coffrage était légèrement plus grand que l'individu, 170 cm (à l'intérieur) pour 155 cm. En revanche, la largeur du coffrage était insuffisante. Le squelette avait été déposé "de guingois" afin qu'il puisse tenir dans les 30 cm de large de la chambre sépulcrale. D'ailleurs son bras droit reposait sur une des dalles de champ, coincé sous la dalle plate du recouvrement.

La base du fond du coffrage sur lequel reposait l'individu, était à la même altitude que la base des pierres sur champ; c'est-à-dire à 115 cm du niveau de surface.

L'épaisseur totale du coffrage était de 50 cm environ.

b) Position du corps

- L'individu avait été déposé sur le dos, légèrement de travers sur le flanc gauche, le bras gauche sous la cage thoracique ; le bras droit avait été malencontreusement coincé entre une dalle sur champ, et une dalle du couvercle.

- La face, légèrement en avant, regardait sur sa gauche, vers le sud-est.

- La mandibule était en connexion étroite, fermée.

- Le bras gauche était le long du corps.

- Les jambes étaient allongées.

- Les pieds n'existaient plus.

c) Objet déposé

L'individu de cette tombe, n'avait reçu aucune parure, ni aucun dépôt d'objet.

Cependant, dans la terre de remplissage de la fosse, nous avons retrouvé 7 petites perles de verre d'un diamètre de 3 mm environ (trois blanche, et deux bleue marine translucide).

E - TOMBE N° V

La tombe V était un peu à l'écart du groupe que formait les autres tombes. Elle était à 120 cm de la tombe IV, vers le sud-est. Elle s'inscrivait dans la moitié nord-est de nos carrés G2 et G3. Si ce n'était une petite pierre plate au sud-est de la fosse, aucun témoin de surface ne laissait supposer l'existence de cette inhumation. D'ailleurs, un chemin de charrette reliant le village d'Antanambao à la rivière passait

au-dessus. Nous n'avons repéré cette sépulture que lorsque nous avons entrepris de sonder autour de la superstructure.

Cette tombe avait reçu un traitement beaucoup plus simple que les autres. En surface, il n'y avait donc qu'une pierre plate, à la place d'une pierre qui aurait dû être dressée.

La fosse n'était pas discernable. Il n'y avait aucun aménagement intérieur. L'individu avait été déposé à même la terre, sans aucune structure de pierres, ni aucun objet. Nous pensons, par ailleurs, qu'un cercueil de bois aurait, au moins, laissé une coloration un peu différente de la terre ; ce qui n'était pas le cas.

Ce manque de protection est sans doute responsable de la très mauvaise conservation du squelette. Il ne subsistait que quelques fragments, au demeurant très durs, d'os long du coté gauche de la boîte crânienne et de la mandibule. Il y avait aussi quelques dents.

Le corps était allongé sur le dos, les bras le long du corps, la face en position zénithale et légèrement tournée vers le sud. La mandibule était déplacée, les pieds joints pointaient vers le sud.

Le fond de la fosse était à 70 cm de la surface. Il y avait un léger pendage vers le nord-ouest, les épaules étaient plus hautes que les pieds.

III - HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

Nous avons vu qu'il n'y avait pas sur ce site de stratigraphie séquentielle. Toutes les fosses avaient été creusées à partir du niveau du sol actuel, la superstructure en témoignait.

Cependant, il ne faut pas négliger un fait important : il y avait pour les cinq fosses, trois profondeurs différentes.

La sépulture N° I, la plus profonde, était à 170 cm ; venaient ensuite les tombes n° II et IV à 120 cm ; puis les fosses n° III et V à 75 cm.

Sans pour autant nous dévoiler avec certitude une facette de l'histoire du site, ces altitudes différentes posent la question du rapport dans le temps entre ces cinq, voire six sépultures. Du fait de ces différences, la contemporanéité de l'instant semble peu envisageable.

Aux profondeurs s'ajoutent les orientations différentes. On peut raisonnablement penser que, si les cinq fosses avaient été creusées en même temps, elles auraient eu des profondeurs plus voisines, et que surtout elles auraient été plus rigoureusement parallèles.

En outre, entre les fosses n° III et IV, qui sont très proches, l'épaisseur de terre non remaniée était de 10 cm maximum. Si les deux fosses avaient été ouvertes en même temps, cette "cloison" de terre se serait inévitablement effondrée.

Ces différences séquentielles ne permettent pas cependant de remettre en cause la contemporanéité de la période. Elle est par ailleurs soulignée par l'homogé-

néité de l'ensemble. Il nous semble également plus plausible d'envisager la tombe n° V comme un traitement social différent, plutôt que comme un diachronisme.

Ainsi, pouvons-nous supposer que les six individus sont morts à des moments différents. Hélas, nous ne pouvons dire quel a été l'ordre d'inhumations. Les tombes I et II sont, peut-être, plus proches dans le temps, car la superstructure y est plus homogène encore. Mais cela reste une hypothèse.

SCHEMA OPERATOIRE D'UN RITE FUNERAIRE

Il s'agit, bien entendu ici, d'inhumation primaire. Une fois l'individu mort, on peut supposer qu'un certain nombre de rites et d'opérations ont été réalisés : collecte de pierres, réunion du groupe. Le mort a été préparé et au besoin paré, l'ouverture de la fosse a été entreprise, puis la profondeur désirée atteinte. On y a installé les pierres du coffrage qui ont vraisemblablement été choisies auparavant. On a d'abord commencé par mettre les pierres sur champ le long des parois de la fosse ; puis on a choisi des pierres pour le fond. Une fois celles-ci mises en place, le défunt et les objets qui l'accompagnaient, s'il y en avait, ont été déposés. Ensuite on a soigneusement mis les pierres du recouvrement sans oublier, sauf pour la tombe n° II, de mettre la plus grosse des dalles au-dessus du crâne. Une fois le coffrage terminé, on a comblé la fosse (en y jetant quelques petites perles, pour les tombes II et IV.

Alors, seulement à ce moment, on a mis en place les pierres dressées. En effet celles-ci étaient trop au bord des fosses pour pouvoir être mises en place avant qu'elles ne soient rebouchées. D'ailleurs, elles ont pu être mises en place plus tard.

Ceci est un schéma très simple. Il y a bien sûr eu des variations. Notamment, par exemple, le rajout de pierres dressées "inutile" en B3 et A3. Celles-ci pourraient témoigner d'un rite lié à la mort, sans qu'il y ait de corps inhumés.

On remarquera, malgré les variations déjà soulignées, que les constructions étaient assez précises. Par exemple, nous avons remarqué que dans les cinq cas, la fosse n'a pas été creusée trop grande. En effet, la taille du coffrage s'étant adaptée à celle de la fosse, la longueur de celle-ci était donc calculée en tenant compte de l'épaisseur des dalles des extrémités. Par contre, ce calcul n'a pas été reporté sur la largeur, puisque dans certains cas elle était insuffisante.

ESTIMATION DE L'AGE ET DU SEXE DES INDIVIDUS

Notre propos n'est pas de juger de la valeur des mesures anthropométriques. Cependant pour nous disculper de ne pas avoir pris des mesures suffisamment précises, nous remarquons qu'il est admis que ces mesures n'ont de valeur que dans de grandes séries. D'autre part, nous rappelons l'état déplorable et la fragilité extérieure des ossements. En raison d'une intendance parfois insuffisante, il ne nous a pas été possible de consolider les os lors de la fouille.

L'âge précis des individus adultes est impossible à définir. Nous pouvons simplement savoir que l'individu de la tombe n° II avait sans doute dépassé les vingt ans, car les sutures coronales de son crâne étaient bien fermées. L'adulte de la fosse

n°1 devait être plus âgé encore, car ses sutures coronales étaient quasiment invisibles.

- L'abrasion des dents des adultes n'est certes pas dans notre cas un critère très précis. Cependant des abrasions bien marquées peuvent toujours confirmer qu'il s'agissait là d'adultes. S'ils ne sont pas plus caractéristiques, les manques et les anomalies de la mâchoire sont malgré tout intéressants à noter.

Tombe n° I : Il ne restait que 11 dents, dont 1 dent de sagesse. Elles étaient bien usées. 3 dents provenaient du maxillaire.

Tombe n° II : Il ne restait que 2 dents, toutes deux du maxillaire supérieur. La mandibule présentait une réduction très marquée de sa branche horizontale droite. Il est probable que celle-ci s'était réduite à la suite d'une fracture du vivant de l'individu. A moins qu'il n'ait souffert d'une maladie osseuse, ou plutôt d'une infection qui aurait entraîné la chute des dents.

Tombe n° IV : Cette inhumation a livré 5 dents de la mâchoire supérieure et 8 de la mâchoire inférieure. 2 dents de la mâchoire supérieure étaient abrasées jusqu'à la racine. Il n'y avait aucune molaire. L'individu les avait perdues de son vivant, car leurs emplacements, sur le maxillaire inférieur s'étaient rebouchés par ossification.

Tombe n° V : Quoiqu'il ne soit presque rien resté du squelette, nous avons retrouvé 9 dents, dont 1 de sagesse et une racine seule. Les dents étaient bien usées.

- Pour obtenir l'âge des enfants, les dents sont plus précises. Cependant il faut rappeler que l'âge de l'apparition des différentes dents peut varier suivant certains groupes anatomiquement différents.

Tombe n° I : L'enfant de cette tombe devait avoir au moins sept ou huit ans. En effet, étaient déjà sorties deux incisives latérales supérieures et les quatre incisives inférieures. Cependant, il restait encore une prémolaire supérieure de lait, laquelle tombe normalement à huit ans.

Tombe n° III : Nous avons retrouvé la dentition complète de cet enfant: outre les deux incisives centrales supérieures et deux molaires définitives (inférieures et supérieures), toutes les dents étaient de lait. Deux incisives inférieures de lait étaient en cours de formation. Compte tenu que les incisives apparaissent vers sept ou huit ans, cet enfant avait le même âge que celui de la tombe n° I.

Les dents des deux enfants étaient saines.

La détermination du sexe n'est guère plus aisée.

La caractéristique la plus évidente est bien entendu, la grande échancrure sciatique qui est normalement plus étroite et plus profonde chez les hommes.

Seuls les bassins des individus adultes des tombes n° I et n° IV ont permis une identification. Les échancrures de ces bassins sont ouvertes et peu profondes. Il s'agirait donc de femmes.

L'état des crânes ne nous a pas permis d'appréhender des caractéristiques sexuelles suffisamment probantes. Nous nous contenterons donc seulement de remarquer que le crâne de la tombe n° II était, sans conteste, le plus fort et le plus gros, donc plutôt masculin.

La taille des dents peut être aussi révélatrice ; les dents féminines étant généralement plus petites. C'est le cas des dents de la tombe n° I.

Quant aux os longs, les différences sexuelles résident essentiellement dans les zones articulaires. Celles-ci sont sur les os d'Antanambao très abîmées, voire inexistantes.

Tombe n° I : Individu adulte mesurant 1,40 m, plutôt une femme âgée et un enfant de sept ou huit ans

Tombe n° II : Individu adulte mesurant 1,70 m, le plus fort et le plus grand, donc plutôt un homme.

Tombe n° III : Un enfant de sept ou huit ans.

Tombe n° IV : Un individu adulte mesurant 1,55 m, plutôt une femme.

Tombe n° V : Un individu adulte de 1,60 m environ (ou moins)

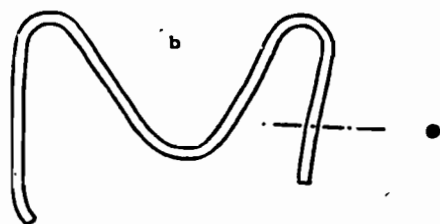
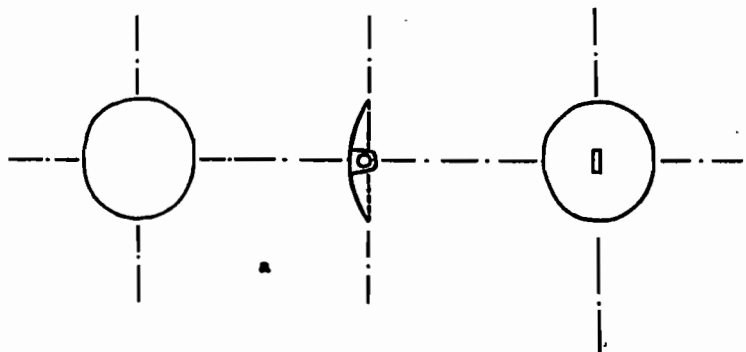
Nos hôtes, les Antanosy, étaient arrivés à la même conclusion que nous, pour ce qui était des sexes. D'après leur dire, les individus regardant au nord, étaient des hommes et les individus regardant au Sud, plutôt des femmes. Mais nous ne saurions en tenir compte en dehors de cette remarque.

IV - PARURES

Nous avons déjà défini sommairement les objets de parure dans la description de chaque tombe. Ainsi avons nous vu que, seuls les deux enfants portaient des parures métalliques. Mais seuls les enfants et l'adulte de la tombe n° I portaient des perles de verre. L'origine et la datation de ces perles, dont aucune n'est en pierre, restent mal définies. En effet, quelque soit la date du site, on peut imaginer l'Océan Indien de cette époque très animé par les nombreux échanges commerciaux en provenance du monde Indien, de l'Europe, et d'Afrique. Il est généralement admis aujourd'hui, que dès avant le deuxième millénaire, les perles en verre de l'Europe ont été répandues en Afrique. Les perles, d'origine indienne, ont circulé dans l'Océan Indien encore plus tôt.

Le problème de la détermination n'est pas résolu, car à des époques assez éloignées dans le temps, différentes fabriques pouvaient reproduire des modèles tout à fait similaires. Ceux-ci avaient du succès sur les marchés pendant de très longues périodes. Ainsi des traitants européens ont-ils très bien pu introduire des perles européennes semblables aux perles indiennes.

Comme le fait remarquer S. Thierry (1959), les Européens ont noté la présence de perles de verre et de cornaline dans la parure des Malgaches dès le XVII^e siècle (Boothby et Harmond in C.O.A.C.M.). Le fait qu'on en rencontre encore aujourd'hui sur les marchés, semble prouver l'importance des perles dans la société malgache. C'est pourquoi nous avons jugé utile de décrire tous les types de perles mises au jour dans les sépultures, et de tenter d'en définir la provenance.

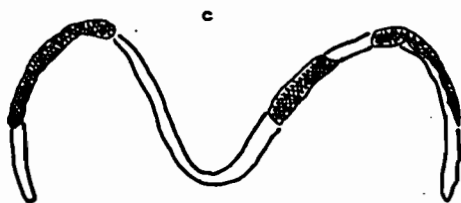


parure métallique de la tombe I

- a bouton métallique
- b ornement en fer, en forme de M



1 cm.



parure en métal de la tombe III

- a anneau en fil d'argent aplati
- b anneaux "boucle d'oreilles", argent et fer
- c ornement métallique en fil cuivreux, quelque fibres textiles sont collées par l'oxyde.

TOMBE N° I

En dehors du problème des quelques milliers de petites perles sur lesquelles nous reviendrons, cette tombe a livré trois perles plus grosses, qui se trouvaient au niveau du front de l'adulte :

- Deux perles sub-sphériques, à facettes irrégulières, en verre bleu marine translucide.

- longueur : 7,6 mm et 7,7 mm

- diamètre maximum : 10 mm

- diamètre de la perforation :

4 mm d'un coté et 1,5 mm de l'autre. 3 mm d'un coté et 1,5 mm de l'autre.

Ces perles ont été moulées, ce qui laisse envisager qu'une provenance européenne est probable.

- Une perle en verre blanc opaque, en forme de noyau d'olive ; avec en surface une sorte de feuillage bleu, disposé dans le sens de la longueur. La perle est brisée en deux dans le sens de la longueur. Le verre de cette perle, qui comporte des petites bulles, apparait mal vitrifié. Il est très opaque, assez peu homogène et pouvant faire penser à de la porcelaine.

La pâte de verre a été enroulée, mais la forme est très régulière.

Le décor a été fait à partir d'une ligne sinueuse de verre bleu, déposée en surface, qui a été ensuite peignée dans le sens de la longueur afin d'obtenir des formes de pétales. L'origine de cette technique, dite du "peignage", serait d'après Van Der Sleen (1973), d'origine vénitienne.

TOMBE N° III

Outre les nombreuses petites perles, cette tombe a livré deux perles plus grosses, dont une en verre :

- Une perle sub-sphérique en verre translucide, rouge-brun, imitant la couleur de la cornaline :

- longueur : 7,6 mm

- diamètre extérieur : 8,4 mm

- diamètre de la perforation : 1,8 mm

Cette perle est en verre enroulé, mais la forme est aussi très régulière.

A propos de perles tout à fait similaires, mais plus récentes, S. Thierry (1959, a) pense qu'elles pourraient venir d'Italie.

- PETITES PERLES

Quant aux petites perles de moins de 5 mm de diamètre, c'est bien entendu leur petite taille qui les caractérise, mais également leur nombre. En effet, nous en avons récoltées près de 8000 dans la tombe n° I, et 4500 dans la tombe n° III. Dans ces ensembles, nous avons identifié sept types différents. Toutes ces petites perles ont été fabriquées à partir de tubes de verre étirés, puis coupés.

Type N° 1 : Perles entièrement blanches, de dimensions assez irrégulières :

- diamètre extérieur de 3,5 à 2,5 mm
- diamètre intérieur de 0,8 à 1,5 mm
- longueur de 1,5 à 2 mm

Type N° 2 : Perles en verre bleu, émaillé de blanc en surface, avec dans le sens de la perforation, des rayures roses et bleues alternées. Le bleu est parfois alterné en marron.

- diamètre extérieur : 3,8 mm
- diamètre intérieur : 1 mm
- longueur : de 1,2 à 2,5 mm (la majorité étant de 2 mm)

Type N° 3 : Perles en verre bleu émaillé de blanc en surface, avec quatre rayures roses dans le sens de la perforation.

- diamètre extérieur : 3 à 3,5 mm
- diamètre intérieur : environ 1 mm
- longueur : de 1,5 à 2,5 mm

Type N° 4 : Perles en verre bleu, émaillé de blanc en surface, avec dans le sens de la perforation des rayures bleues et roses accolées deux par deux, soit :

- (bleu-rose) blanc (bleu-rose) blanc
- diamètre extérieur : de 4 à 4,3 mm
- diamètre intérieur : de 1 à 1,7 mm
- longueur : de 1,8 à 3 mm

Type N° 5 : Perles de verre translucide bleu turquoise.

- diamètre extérieur : 3,5 mm
- diamètre intérieur : 1,5 mm
- longueur : de 2 à 2,5 mm

Type N° 6 : Perles en verre translucide bleu marine.

- diamètre extérieur : 2 mm
- diamètre intérieur : < ou = à 1 mm
- longueur : de 1,5 à 1 mm

Type N° 7 : Perles en verre blanc à l'intérieur, recouvert d'une couche de rouge en surface.

- diamètre extérieur : de 3 à 4 mm
- diamètre intérieur : < ou = à 1 mm
- longueur : de 3 à 4 mm

Ces différents types de perles étaient répartis comme suit :

- Dans la tombe n° 1, nous avons relevé les types 1, 2, 6 et 7. Le 1 était largement dominant, environ 65% ; le 2 ne représentait que 20% environ ; le 6 ne représentait environ que 10% et le 7, à peine 3%. Il ne nous a pas été possible de différencier les perles de l'enfant et les perles de l'adulte. Il y avait la même densité entre le thorax de l'adulte et le corps de l'enfant.

- Dans la tombe n° III, en plus des types 1 et 2, nous avons relevé les types 3, 4, 6 et 7. Le type 1 dominait dans les mêmes proportions que dans la tombe n° I. Les types 6 et 7 n'étaient présents qu'en très faible quantité ; le nombre de 7 était aussi nettement inférieur au nombre de 6. A la hauteur du crâne, ces deux types (6 et 7) étaient absents. Il y avait environ 1500 perles à la hauteur du crâne, plus de 3000 à la hauteur du thorax, et 400 aux pieds.

Cela nous amène à penser que ces perles constituaient des plastrons et des ceintures sur le corps, des résilles, des diadèmes, des bandeaux sur le crâne, et évidemment des colliers et des bracelets.

Les 7 individus des tombes n° II, IV, et V, ne possédaient aucune parure. Nous avons précédemment remarqué, que les fosses II et IV ont livré quelques unes de ces petites perles.

- Dans la fosse II, (carré C3) à 65 cm de la surface, il y avait trois perles blanches du type 1.

- Dans la fosse IV, il y avait cinq perles blanches du type 1, et 2 bleues marines du type 6. Leur situation d'origine exacte nous a échappé et nous les avons retrouvées dans le tamis.

- En surface de la tombe n° II, nous avons trouvé 114 perles du type 5. Ces perles ne faisaient certainement pas partie d'une parure. Sans doute ont-elles été déposées en "offrande" sur le tombeau, comme cela se fait encore parfois (S. Thierry, 1959, a). Par ailleurs, elles peuvent fort bien être récentes.

Le grand nombre de ces perles n'est pas étonnant. Dans les sépultures archéologiques de Madagascar, on les trouve souvent par milliers (Vohemar, Joseph). Pourtant, à notre connaissance, les perles de nos types 2, 3 et 4, n'ont pour l'heure, pas été reconnues à Madagascar. Nous n'en avons pas retrouvé la mention dans la littérature archéologique ou ethnographique.

Par contre, Van Der Sleen, dans son Handbook (1973, p. 52), a publié une planche en couleur d'un tube de verre du même diamètre et avec les mêmes couleurs que notre type 2. Ce tube provenait de la fouille d'une fabrique d'Amsterdam du XVIII^{ème} siècle. L'origine européenne de ces perles semble donc tout à fait envisageable. Les autres perles de petite taille se retrouvent en grande quantité dans

tout le pourtour de l'océan Indien, Afrique continentale comprise. Leur provenance n'est pas définissable.

Notre type 7 mérite une remarque, car c'est un modèle qui existe depuis l'antiquité et que l'on appelle "perle d'alepe".

S. Thierry (1959, a), a étudié les perles qui étaient en vente sur le marché d'Antananarivo à la fin des années 50. Il nous est apparu intéressant de les comparer aux nôtres, ne serait-ce que pour avoir une idée de la valeur qui aurait pu leur être accordée. Deux de nos perles correspondent à des modèles définis par S. Thierry :

- La perle blanche avec des feuillages bleus, qui provient de la tombe n° I, est exactement la même que les deux spécimens qui sont actuellement au Musée de l'Homme (n° 58-76-9), et que Mme N. Boulfroy a bien voulu nous communiquer. Ces "perles magiques", étaient appelées *voronosy* (oiseau-chèvre).

S. Thierry insiste sur l'ancienneté de ces perles qui étaient considérées par leur vendeur, comme chose du passé et hors du commun, réservées aux personnes naissant dans un milieu favorisé (dans la cosmologie, ces perles portaient chance).

Pagès (1971), fait les mêmes remarques.

- L'autre référence du Musée de l'Homme (n° 58-76-5), appelée *tsyleondoza*, correspond à la perle sub-sphérique brun-rouge de la tombe n° III. Ces perles, assez répandues et qui ont une valeur protectrice, existaient d'après la tradition depuis fort longtemps. Nous en avons trouvées sur le site de Sarodrano, SAR III, à l'embouchure de l'Onilahy.

Les perles bleues à facette, de la tombe n° I, n'ont pas d'égale valeur dans la collection de S. Thierry, du Musée de l'Homme. Cependant pouvons nous tenter de les rapprocher de la *marojinja* qui est définie dans les *tantara merina* par les facettes et la couleur bleue. Personne ne peut tenir tête au porteur de ces perles.

Les petites perles de moins de 5 mm sont, elles aussi, très répandues dans le temps, mais également dans l'espace. Elles s'appellent en malgache actuel *jijikely*. Il y a un lien semble-t-il, entre leur taille et celle des graines. C'est du moins ce que supposait S. Thierry dans les années 50, à propos de leur rôle prophylactique.

En outre, dans son travail sur *les perles de fouille à Madagascar*, S. Thierry mentionne la fouille de L. Mollet, en 1957, sur les bords du Manambolo, au lieu-dit d'Andolombazimba (le fantôme du *Vazimba*). Cette fouille a livré 161 perles semblables à la perle de coquillage de la tombe n° III. Ces perles sont en coquillage, mais apparemment, non nacrées. En dehors d'une éventuelle ancienneté évoquée par la toponymie, aucune datation n'est proposée. S. Thierry les compare à des perles africaines similaires, mais en oeuf d'autruche. On pourrait s'étonner de ne pas en avoir trouvées davantage sur le site d'Antanambao; mais rappelons que sur le site cotier de Sarodrano, nous n'avions trouvé aucun objet en coquillage !

Sur la seule base de la fouille, il reste difficile d'apprécier la valeur de la parure dans la société qui a inhumé ces individus. Le fait le plus marquant, est évidemment que seuls, les enfants et l'adulte de la tombe n° I ont reçu ces objets. Or, comment interpréter ces différenciations ?

Les enfants ont-ils reçu une telle parure parce qu'ils étaient "enfants", ou bien était-ce une preuve de leur rang social en tant qu'individus ? Toujours est-il que l'adulte de la tombe n° IV semble être assimilé au statut de l'enfant qui l'accompagne.

Puisqu'il ne nous est pas possible de traduire ce que veulent dire ces différences de parure, il nous est impossible de savoir si ces différences existaient du vivant des individus. En un sens, cela tendrait à se demander si ces objets ont été portés par les individus vivants, ou bien s'ils n'ont qu'une valeur funéraire.

Le niveau d'usure des trous d'enfilage des perles n'est pas probant. En effet, les petites perles de moins de 5 mm ne présentent pas d'usure ; mais il faut remarquer que leur mode d'enfilage le plus probable, en rangs serrés (Cf. le crâne de la tombe n° III), ne donne pas de jeu et évite donc toute usure. Sur les perles plus grosses, une très légère usure est peut être visible, mais elle reste minime. L'aspect conique de la perforation des perles bleues à facettes est dû au façonnage, et non à l'usure. Nous pouvons émettre l'hypothèse que certaines perles ont été portées, en petit nombre du vivant de l'individu, mais que la majorité, des milliers de perles, revêtaient elles, un caractère exceptionnel, dont celui de la parure funéraire.

Quelle était la situation exacte de la parure par rapport au vêtement funéraire ?

Il n'est pas possible de faire la différence entre une parure appartenant au vêtement (cousue dessus), et une parure rajoutée. En outre, nous ne savons rien du vêtement, ni du linceul. Tout au plus pouvons nous affirmer qu'il y a eu du tissu, puisque nous en avons retrouvé la trace sur le M métallique de la Tombe n° III.

La situation des corps, toujours un petit peu de guingois, avec toujours un membre antérieur sous le thorax, nous laisserait penser que les corps étaient pris dans un linceul. On peut en effet supposer que, si les corps n'avaient pas été pris ainsi, ils auraient été installés plus à plat avec les deux membres par dessus le thorax. Mais nous ne savons rien de ces éventuels linceuls, lesquels n'ont pas forcément été en tissu.

Le "geste" de déposer des perles sur le corps d'un défunt, n'est pas très éloigné de celui de déposer des objets dans la sépulture.

Dans la tombe n° I, à la droite des pieds de l'adulte, se trouvait deux petits tessons de céramique, de quelques centimètres. Il nous semble évident qu'il n'y a jamais eu, dans ce coffrage, que des fragments de poterie. Aucun récipient entier n'a été placé à l'intérieur, car nous l'aurions retrouvé.

On pourrait imaginer que ces deux tessons sont parvenus à cette place accidentellement, mais il semble plus probable, en raison de leur position sur les pierres du fond du coffrage, qu'ils ont été, intentionnellement, posés à cet endroit.

Si on admet cette deuxième hypothèse, il faut accorder à ces témoins de céramique, une valeur symbolique.

Mais représentent-ils un objet utilitaire, lequel pourra être utilisé dans l'au-delà, ou bien un objet dont la valeur serait moins profane ? La question reste posée.

Quelque soit le type d'objet déposé dans la tombe, le geste prouve : "l'intérêt qu'ont les vivants de laisser au disparu, ce qui lui appartient ou ce dont il a besoin dans la vie future" (Decary, 1962).

INTERPRETATIONS

Nous avons rapidement évoqué le schéma d'une mise en terre. Une grande partie du rite funéraire nous échappe ; mais, grâce à l'interprétation de la sépulture, nous pourrions en entrevoir les fondements.

La première question qui s'imposait était celle-ci : qui est inhumé ici ?

Pour ce qui est du groupe culturel, les réponses ne sont pas encore satisfaisantes. Quant aux critères sociaux qui unissent les six individus, ils ne sont pas plus évidents. Il est tentant malgré tout d'y appliquer le proverbe malgache :

"Une même maison pour les vivants, un même tombeau pour les morts".

Nous serions donc en présence d'une sépulture familiale.

C'est une hypothèse séduisante, mais qui reste au stade de la supposition.

Comment expliquer dans ce cas, le statut de l'individu de la Tombe V. Nous avons déjà vu qu'il s'agissait d'un mort mis à part. Souvent les "mauvais-vivants" (au sens social), sont inhumés comme des "mauvais-morts". Il se peut également que ce soit un étranger isolé, décédé lors de son passage, et dont on ne savait que faire. Quoiqu'il en soit, l'individu n'a pas reçu le même rite ; ce qui se manifeste concrètement pour nous sous l'aspect d'une structure différente. D'ailleurs, les pierres levées et le dallage de surface, en dehors de leur inéluctable valeur de signifiant, restent assez flous quant à leur interprétation précise. Mais si on accepte la différenciation sexuelle par la position du crâne, on remarque alors que seul l'individu qui n'a pas de pierre levée, est un homme.

En ce qui concerne la présence des coffrages à l'intérieur des fosses, on peut trouver une explication dans la volonté de séparer les corps de la terre, en tant que matière organique. Peut-être est-ce une volonté de contrôler ou de minimiser la putréfaction ?

En excluant la tombe n° V, nous avons vu que l'enfant de la tombe n° III n'était lui, que partiellement protégé de la terre. Était-il, car encore enfant, plus apte à retourner à la terre ? Il est difficile en effet, en considérant la qualité de sa parure, d'imaginer qu'on ait pu le négliger. Sa jeunesse, comme celle de l'autre enfant, se traduisait par la position de son squelette, avec les jambes fléchies. C'est une position d'enfant encore proche de la position fœtale. On aurait aimé trouver le lien symbolique qui unit la Terre-Mère et la communauté des Ancêtres-Morts.

Si la position des enfants a une valeur, pourquoi celle des adultes n'en aurait-elle pas ? Nous avons vu que la direction vers laquelle est orientée la face détermine, peut-être, une différenciation sexuelle. Mais pourquoi l'individu de la tombe n° II a-t-il été déposé sur le ventre ?

En fait, de nombreux caractères restent muets. Ils semblent établir une hiérarchie graduelle ou sociale, que nous ne pouvons pas encore expliquer. Nous ne pouvons, pas davantage, reconstituer les liens qui les unissent.

DATATION

Quant à l'interprétation historique, en dehors de datation absolue obtenue par la méthode du C14, effectuée par le laboratoire du C.E.A. d'Orsay, les objets de parure nous fournissent une éventuelle explication.

Les perles, et surtout le bouton convexe de la tombe N°1, sembleraient plutôt d'origine européenne. Certes ce matériel a pu être transporté par des non-européens, cependant il ne faut pas oublier que, dès les premières années du XVIème siècle, les premiers navires européens ont touché la baie de Saint Augustin à l'embouchure de l'Onilahy ou de Bezaha à Saint Augustin. Le fleuve est navigable en pirogue, et la distance n'est que d'une centaine de kilomètres.

CONCLUSION

L.V. Thomas (1985) a montré que le rituel funéraire avait pour but essentiel de maîtriser la mort, dans son acception clinique pour l'inhumé, et dans son acception symbolique pour le trouble qu'elle provoque dans le groupe social. Ainsi le tombeau joue-t-il, vis-à-vis du groupe qui l'a construit, plusieurs rôles :

- Celui du souvenir qui sert de référence. Il a donc, en filigrane, une fonction honorifique pour les morts comme pour le groupe. Le souvenir doit être bon, prestigieux, ou honorable. Il influence l'image des défunts chez les vivants. C'est essentiellement le rôle de la superstructure et de ses pierres dressées. Ces dernières étant le gage de l'immortalité des individus, mais également celui du groupe pris globalement. C'est peut-être aussi une des fonctions des parures lors des funérailles qui se déroulent en présence du groupe élargi.

- Le second rôle du tombeau, est de cantonner les morts hors du groupe des vivants. C'est le rôle de la structure inférieure. Elle place les morts dans l'univers des Non-Vivants. Elle est le lieu du passage ; mais ce passage doit s'effectuer suivant des règles précises. Ce sont ces dernières que nous avons entr'aperçues dans les caractères de la sépulture. Les morts, afin de ne pas rester "entre deux mondes", doivent être aidés. C'est sans doute là que réside la fonction des rites que nous avons décelés. Par exemple, il est possible que les perles et les parures servent à mettre en valeur l'apparence des individus, séduisant ainsi les ancêtres qui les accueilleront.

Nombre de questions restent encore à élucider, ainsi, par exemple, le rapport dans l'espace, entre le tombeau et le village des vivants ; ou encore, le rapport du tombeau et du contexte régional.

Nous aurions pu, afin d'apporter une réponse à ces interrogations, comparer la sépulture aux descriptions des rites funéraires des ethnographes. Mais une telle extrapolation nous a semblé par trop audacieuse.

La description archéologique à laquelle nous sommes la plupart du temps limités, pourra parfois paraître fastidieuse. Mais au stade actuel de la recherche, nous pensons que le rôle de l'archéologie du Sud-Malgache, est de constituer un corpus. C'est, uniquement quand ce corpus sera suffisamment important, que nous pourrons tenter la reconstitution de schémas historico-culturels plus précis. Ainsi, l'histoire ou la préhistoire de la vallée de l'Onilahy s'éclaircira

DE L'HISTOIRE A L'ARCHEOLOGIE : TSIMAMANDY

par

Clara RAMIANDRISOA

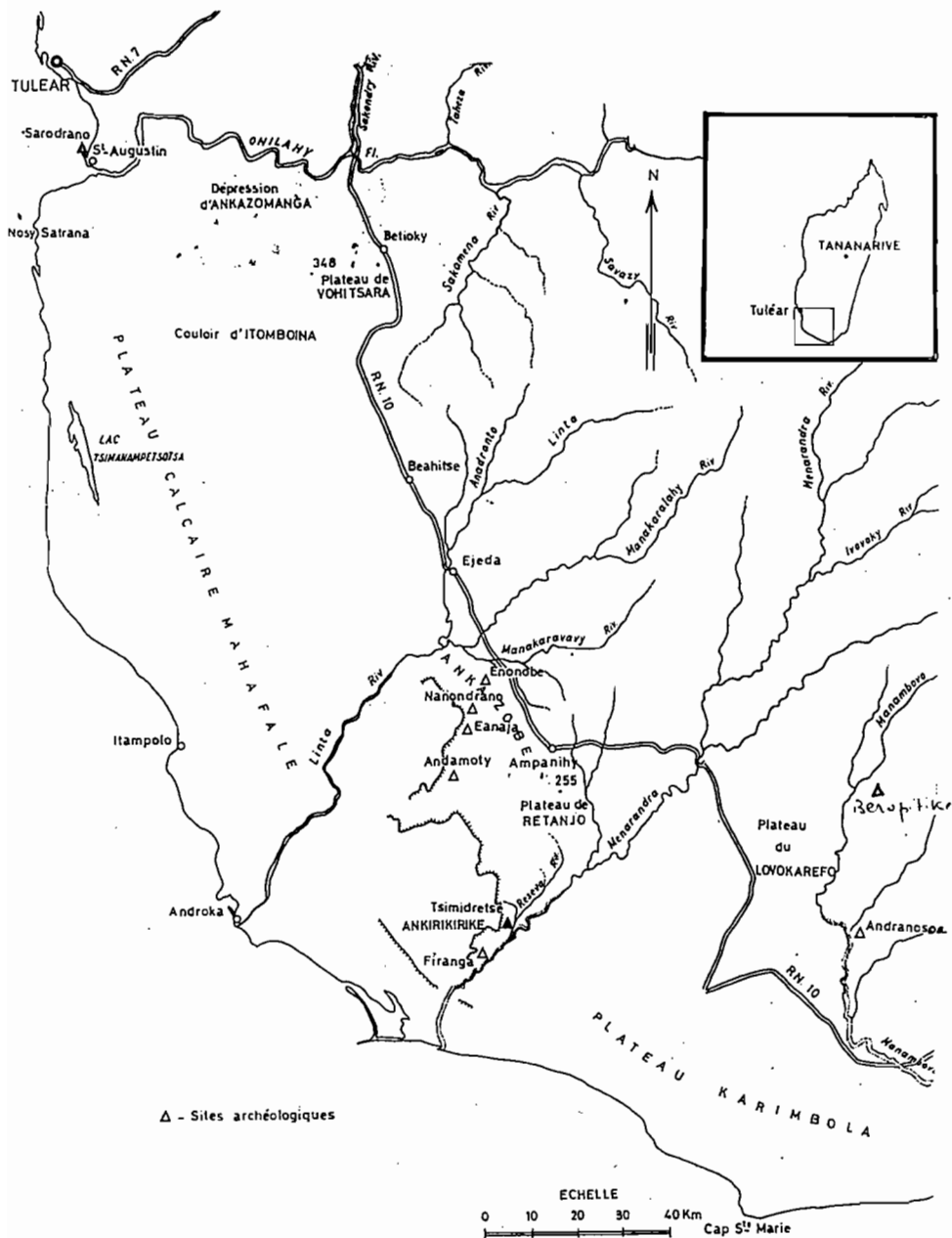
Dans la pédiplaine mahafale, le site *Tsimamandy* de la région d'Ampasimahanoro-Tsimidretse est à 40 km au sud d'Ampanihy-Ouest. Il se trouve à environ 1 km sur la rive droite du fleuve Menarandra. La végétation y est caractérisée par un bush xérophile peu dégradé où dominent les *fantiholitse* (*Alluaudia Procera*) et les *famata* (*Euphorbia stenoclada* et *euphorbia onoclada*). Une partie de la forêt galerie longeant le Menarandra se trouve à l'est du site. Les grands arbres - notamment les *kily* (*Tamarindus indicus*) - poussent un peu partout, isolés les uns des autres. Le village le plus proche, Tsimidretse, est situé à 300 m au nord-ouest du site (Cf. carte).

Le choix du site est, d'une part, caractérisé par le souci de retrouver en pays mahafale - alors limite sud du programme de la convention MRSTD/ORSTOM - les traces d'une population ancienne, par analogie aux découvertes dans le pays antandroy, à Andranosoa. Andranosoa, qui a fait l'objet de deux campagnes archéologiques (de prospection en 1978 et de fouille en 1979) est un site d'habitat occupé au XI^e siècle. Cette installation humaine a été favorisée, entre autres, par sa proximité avec le fleuve Manambovo (Cf. JP. EMPHOUX, 1981, *Omaly sy Anio*, n° 13-14, pp. 89-98).

D'autre part, les données historiques liées directement au site font état d'une importante étape - dans le temps et dans l'espace - de la dynastie Maroseraña Befira en pays mahafale. Le roi Tsimamandy, devenu en même temps *mpisoro* (1) après la mort de son père, reste pour cette dynastie l'un des plus grands personnages de leur histoire, tant par la durée de son règne (estimée à 60 ans) que par l'organisation de son royaume (évolution socio-politique, conquêtes de nouveaux territoires, etc.).

1) Chef du groupe, plutôt responsable de la vie spirituelle, socio-culturelle.

L'EXTREME SUD-OUEST : CARTE DE LOCALISATION



En outre, notre site serait le premier emplacement de la dynastie dans cette région, à la suite d'un déplacement, peu après la formation des royaumes, vers le XVI^e siècle (?) à Eanajà, en pays mahafale.

Pour la restitution des étapes du peuplement et pour la compréhension de l'évolution des sociétés du Sud malgache, nous avons tenté une approche archéologique. Mais dès le départ, une méthodologie de recherche particulière a dû être mise en oeuvre. Deux points essentiels se présentent pour le site que nous avons fouillé :

- la quantité limitée d'objets ainsi que l'absence presque totale de structures évidentes et/ou de stratigraphie ;

- la rareté, voire l'inexistence de travaux effectifs antérieurs, en vue d'un éventuel comparatisme de méthodes ou d'un essai de typologie des vestiges recueillis, pour des sites où la même culture semble se retrouver un peu partout.

Ainsi, les travaux effectués en pays mahafale sur le site *Tsimamandy* ont été orientés non seulement suivant le terrain, mais aussi selon toutes les données disponibles et/ou accessibles que nous allons développer.

Les méthodes d'approche

Nous avons commencé notre travail par une première approche du terrain, basée sur une méthode classique de prospection archéologique. Il s'agissait alors de repérer les sites archéologiques par des parcours intensifs sur le terrain. Ce qui nous a permis de délimiter les lieux à fouiller, caractérisés par une concentration plus importante de vestiges de surface et l'existence de plusieurs type de vestiges, par la présence de clairière et/ou la formation de tumulus.

Ainsi, un premier sondage a été effectué après un choix du lieu le plus représentatif : une surface plane dépourvue de végétation, comportant des fragments de céramique, des ossements animaux et des traces de cendre. Deux tranchées, de 1 sur 5 m, en équerre, ont été faites suivant l'orientation des vestiges apparents : nord/sud et est/ouest. La tranchée nord/sud, où nous avons atteint par décapage horizontal la profondeur de 30 cm, ne comportait que les tessons de poterie du niveau de surface, dus certainement à un éventuel déplacement. La tranchée est/ouest a fait apparaître, aux deux extrémités, des couches de cendre :

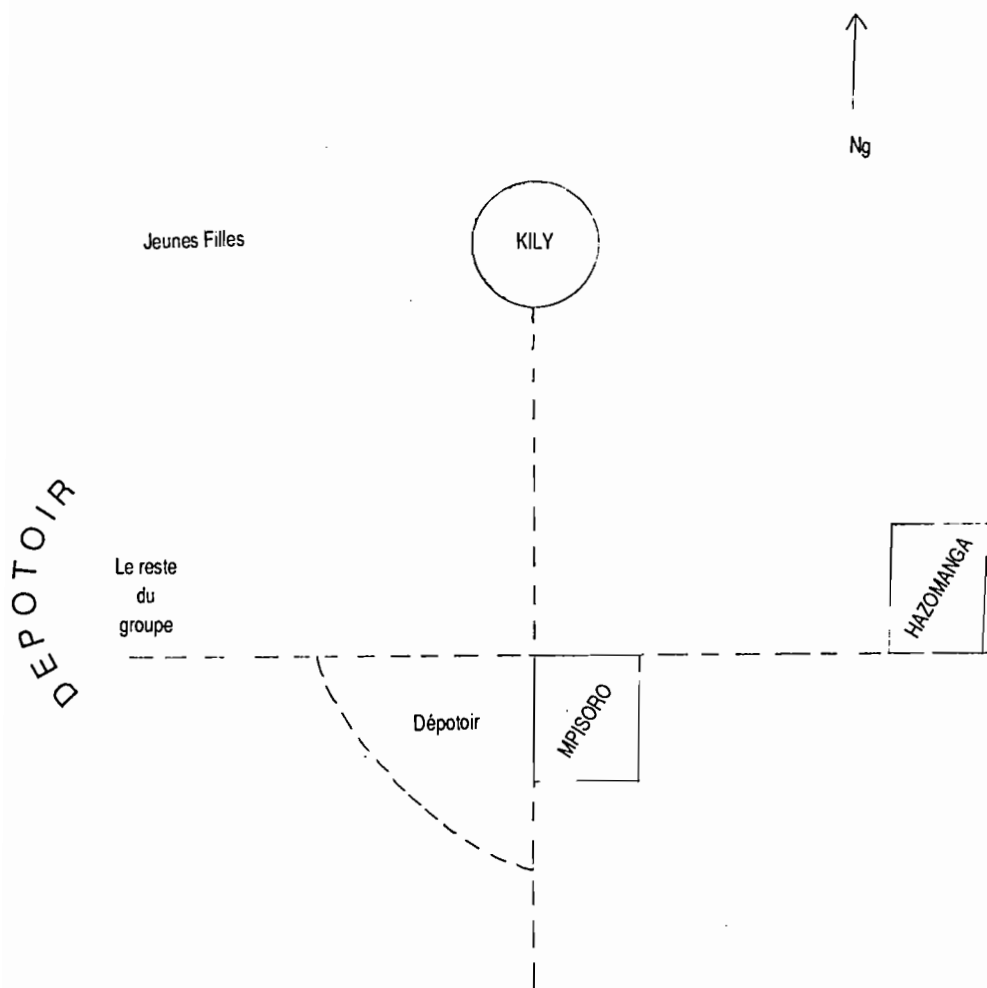
- à l'est, leur plus grande superficie est à 10 cm de profondeur par rapport au niveau du sol actuel et recouvre en tout 0,750 m², avec un prolongement vers le sud. Des tessons de poterie ont été recueillis;

- à l'ouest, la concentration la plus importante (0,30 m²) est apparue dès 8 cm de profondeur, avec une épaisseur de 12 cm. Des débris d'ossements animaux brûlés ainsi que des tessons de poterie étaient sur tout le niveau. Cette couche se prolonge encore vers l'ouest.

La couche stérile était atteinte à 20 cm de la surface.

Nous avons là, probablement, un foyer. Mais l'absence de contexte évident, la perturbation certaine du niveau archéologique qui a bouleversé les vestiges en place, ne nous a pas permis de tirer grand-chose de ces traces.

SCHEMA THEORIQUE DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE D'UNE CITE TRADITIONNELLE



Un deuxième sondage a été tenté à 40 m au sud-est du premier. L'aire choisie se trouve aussi dans une clairière, mais sur un tumulus d'une trentaine de centimètres de hauteur. Une tranchée de 1 sur 3 m, de direction nord/sud, a été effectuée. Mais nous n'avons rien obtenu, ni en surface ni en profondeur.

Pour la deuxième approche du terrain, nous nous sommes référés aux données historiques et anthropologiques. D'une part, les sources orales font état, en particuliers, de l'emplacement puis de l'organisation spatiale d'une cité traditionnelle dans laquelle la position du périmètre "royal" détermine toute la partie réservée au reste de "peuple". Ce périmètre "royal" étant délimité au nord par un tamarinier (le *kily tsiandrara*)⁽²⁾, et à l'est par l'emplacement du *hazomanga*⁽³⁾, la maison du *mpisoro* et ensuite celles du reste du groupe, devraient se trouver au sud, puis à l'ouest de ces deux éléments. D'autre part, l'observation des villages actuels, notamment sur leur organisation, ainsi que le mode de vie des habitants peuvent expliquer en grande partie les différentes structures mises au jour lors des fouilles archéologiques, et permettent de voir l'évolution - dans le temps et dans l'espace - des sociétés du Sud.

Ainsi, à 15 m au sud du plus grand tamarinier, et à 5 m à l'ouest du *hazomanga*⁽⁴⁾ - matérialisé ici par deux blocs de pierre affleurant (un foyer ?) - se trouve une clairière herbeuse de 500 m² environ, entourée par une végétation buissonneuse. Elle ne laissait apparaître aucune trace apparente d'installation humaine. Toutefois, nous avons dressé notre premier carré de sondage à partir d'un petit affleurement de pierre de 14 cm², de moins de 2 cm de hauteur par rapport au niveau du sol, d'où nous avons ensuite étendu notre aire de fouille.

Les fouilles

Nous avons commencé nos travaux par le décapage horizontal du carré de sondage (1 sur 1 m) d'où sont alors apparus une dalle de pierre plate de 45 cm de long sur 30 de large et un demi cercle de 12 cm de diamètre à la limite est du carré.

Une tranchée de 1 sur 3 m, de direction est/ouest, a donc été ouverte, nous permettant de mettre au jour les traces d'un trou circulaire, caractérisé par sa couleur très noire et des débris de charbon de bois consumés. Il fait 20 cm de profondeur. En outre, la présence de tessons de poterie ainsi que d'importants épandements de cendre nous a conduit à élargir davantage le chantier. A la fin de nos travaux, nous avons alors fouillé 150 m² : 10 m du nord au sud et 15 m de l'est à l'ouest, par décapage horizontal.

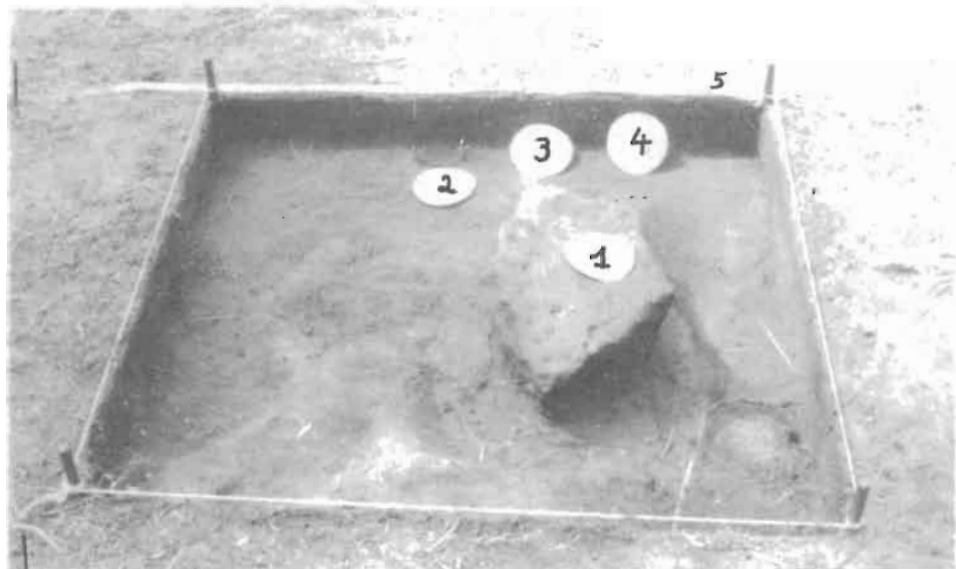
Le niveau de surface était presque entièrement recouvert par des épandements de cendre et quelques fragments de charbon de bois.

Le niveau 1 (de 2 à 5 cm de profondeur) laissait apparaître nettement les trous de poteau, au centre-ouest de notre chantier, avec les mêmes caractéristiques que le premier mis au jour. Les fragments de charbon de bois sont plus importants et concentrés surtout dans la zone des trous de poteau. L'épandement cendreuse, quoique encore important, diminue. On voit alors apparaître quelques petits secteurs où le sable a été rougi par le feu. De même, de rares tessons de poterie et de débris d'ossements animaux y étaient prélevés.

2) Matériellement, on choisit le plus beau tamarinier. Il reste sacré et son usage (l'ombrage, etc.) est uniquement réservé à une certaine catégorie de personnes, lors des grandes cérémonies traditionnelles.

3) Ici, le poteau de sacrifice.

4) Ces deux éléments vont servir, dans nos travaux, de points de référence pour la distance et l'orientation.



Le premier carré de sondage et les différents niveaux :

- 1 - dalle de pierre
- 2 - trou de poteau
- 3 - niveau 3
- 4 - niveau 2
- 5 - niveau de surface

Le deuxième niveau se trouve sur un sol argilo-limoneux sur fond sableux. Il va de 7 à 10 cm de profondeur. L'épanchement cendreux se réduit considérablement, ne couvrant plus en tout que 4 m². La concentration la plus importante est au centre-ouest de la surface carroyée, où elle atteint 7 cm d'épaisseur. Elle suit une forme allongée vers le sud, sur laquelle les fragments de charbon de bois consommés sont quasi permanents. A l'extrémité nord de cet épanchement cendreux sont mélangés du sable rougi par le feu et une concentration de tessons de poterie. Les débris d'ossements, les fragments de pierre et les tessons de poterie sont très éparpillés sur toute la zone fouillée.

Enfin, c'est le niveau 3 (de 10 à 20 cm) qui comporte le plus d'éléments archéologiques. Quatre trous circulaires de 12 à 15 cm de diamètre sont découverts dans la partie centre-sud-est du carroyage. Dépourvus de cendre, ils ont été identifiés par une couleur plus sombre et par une consistance moins compacte du sol. Les tessons de poterie, en quantité importante, sont présents sur tout le site, notamment dans la partie centre-sud-est, le sud-ouest et enfin le nord-ouest où ils sont très concentrés. Les traces de cendre existent aussi partout, sauf au centre et au nord, tandis que les fragments de charbon de bois sont très limités, au nord-ouest et au sud-est. Les ossements étaient surtout au sud-ouest et au nord-ouest : ce sont des débris d'ossements animaux et des dents de boeuf. Les fragments de pierre, dont certains éclatés par le feu, étaient surtout présents au sud-est. D'ailleurs, c'est aussi dans cette partie du site que nous avons noté deux taches assez remarquables de terres rouges. Enfin, nous avons relevé sur ce troisième niveau, quelques objets isolés :

- un fil de fer d'une vingtaine de centimètres, corrodé par la rouille;
- un fragment d'objet de parure en os (dent ?) avec un trou de suspension;
- une pipe en terre cuite neuve (n'ayant pas servi);

- une perle cylindrique de 4 cm de long, taillée grossièrement. Ainsi, le diamètre de l'une des extrémités circulaires fait 12 mm tandis que l'autre extrémité en a 10 mm. De même, on remarque cette irrégularité sur le diamètre des trous d'enfilage où l'on a respectivement 5 mm et 6 mm. La matière n'a pas encore pu être identifiée;

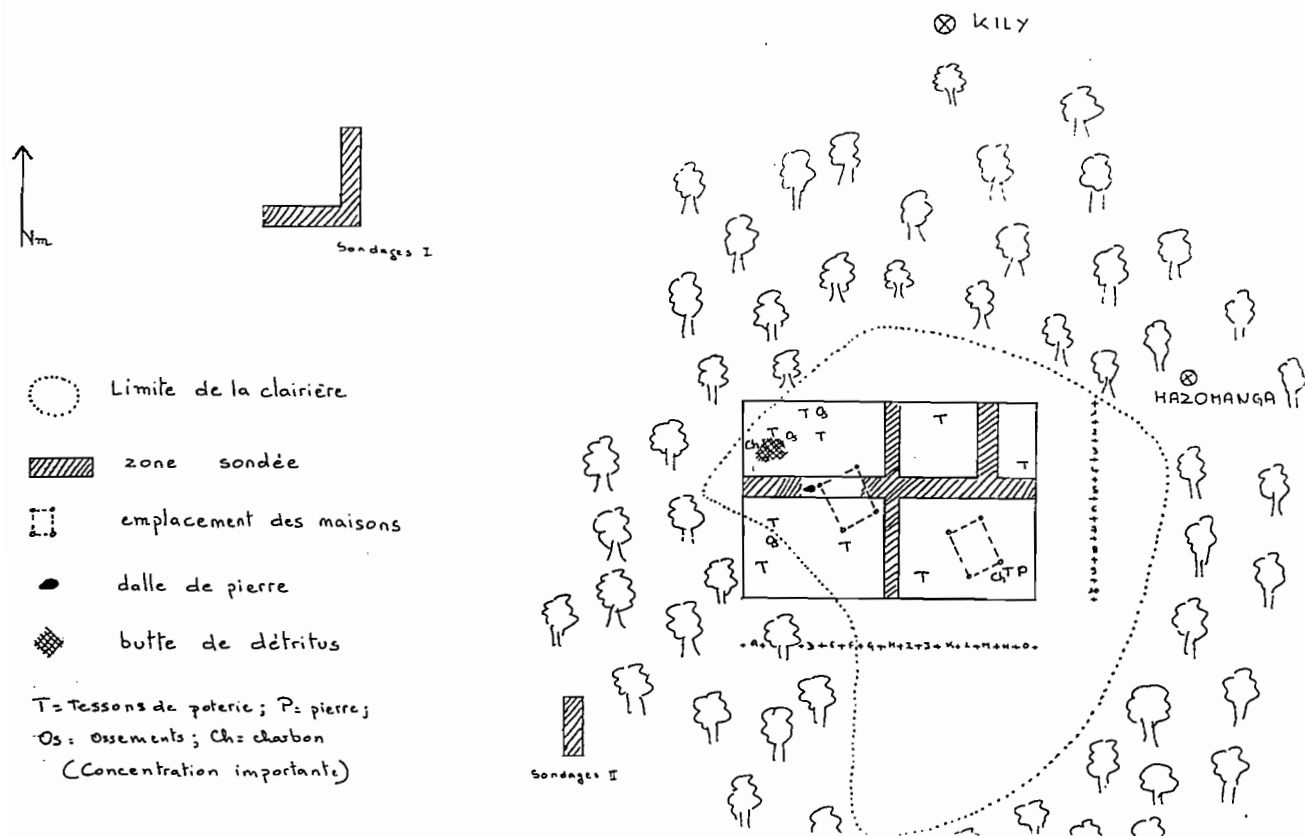
- une mince rondelle en cuivre, de 2 cm de diamètre, légèrement convexe et comportant, alignés suivant le diamètre, deux trous percés de l'intérieur, dont le premier est à peine à 1 mm du bord et le second à 3 mm. Toutefois, ces trous sont identiques.

Résultats

La fouille archéologique montre qu'il y avait deux maisons dans cette clairière. Elles sont toutes les deux orientées nord-ouest/sud-est :

- la première était à 15 m à l'ouest du *hazomanga*, avec une dimension de 2 sur 2,5 m. Le trou circulaire de notre premier carré de sondage était alors le pilier nord-ouest de la maison. La dalle de pierre plate se trouvait donc dehors, au nord-ouest de la maison. De même, l'épanchement le plus important de cendre était

PLAN GENERAL ET LOCALISATION DES ZONES FOUILLEES EN 1986



à 1 m au nord de la maison. Des débris d'ossements animaux, des tessons de poterie, des fragments de charbon de bois ainsi que les traces de cendre ont été relevés aussi bien à l'intérieur que hors de la maison.

Mais cette maison a été brûlée (volontairement ou involontairement ?). L'utilisation de poteaux de plus de deux mètres de long pour sa construction est attestée de façon évidente, par les fragments de charbon de bois encore en place;

- la deuxième maison, légèrement plus petite (1,80 sur 2,30 m), se trouve à 8 m au sud-est de la première. Les traces de cendre sont moins importantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il en est de même pour les charbons. Par contre, des tessons de poterie, des fragments de pierre, des morceaux de charbon, étaient accumulés dehors, autour du pilier sud-est de la maison. La perle cylindrique était à l'extérieur, à moins de 1m du pilier sud-ouest.

À l'intérieur de cette deuxième maison, nous n'avons noté, outre les traces de cendre et quelques fragments de charbon, que les taches compactes de terre rouge, au centre-sud-est.

La troisième structure découverte est le "dépotoir". Il s'agit de l'importante concentration de détritus relevée dans la partie nord-ouest du site, c'est-à-dire à 3m au nord de la première maison. C'est une couche de 30 cm d'épaisseur, s'étendant sur une aire d'environ 1,50 m de diamètre. C'est là que nous avons recueilli la plus importante quantité de tessons de poterie, de charbon de bois et de cendre, de débris d'ossements animaux et les dents de boeufs. Nous y avons relevé aussi le fil de fer, les fragments d'objets de parure et la pipe en terre cuite.

Si les données historiques et anthropologiques nous ont été d'un grand secours pour la délimitation de notre site, elles n'expliquent qu'en partie l'organisation de l'espace : s'il s'agit de l'emplacement de la maison du *mpisoro*, pourquoi ces deux "maisons"? Les résultats des datations nous montreront s'il s'agit de deux emplacements successifs ou, au contraire, de deux maisons contemporaines.

Il est encore fréquent dans la région d'utiliser la terre des termitières, sinon pour tout le sol de la maison, du moins pour la partie réservée au foyer. Nous pensons à ce dernier usage pour essayer d'expliquer la présence de ces traces de terre rouge dans la deuxième maison, leur emplacement correspondant à celui des foyers actuels.

Après la fouille de ce périmètre "royal", il nous a été plus facile de comprendre la présence des vestiges de surface qui se trouvent plus à l'ouest et où nous avons commencé nos premiers travaux dans la région. Mais une fouille systématique est souhaitable pour mieux comprendre les éventuelles évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Enfin, pour ce genre de site, où il reste très peu de traces de culture matérielle et presque pas de stratigraphie évidente, nous pensons que plusieurs analyses en laboratoires sont nécessaires : le sol (pour sa composition et sa teneur en phosphate, palynologie, etc.), le charbon (anthracologie, 14c, etc.)...

CONCLUSION

L'archéologie intervient là où les hommes sont passés, là où ils ont laissé des traces de leurs activités. Voilà pourquoi nous avons présenté dans ce recueil d'études, différents types de sites. La fouille de zones d'habitat fournit des données dont l'analyse et l'interprétation peuvent suggérer des images sur la vie quotidienne des hommes d'une époque révolue. L'étude de nécropoles, non seulement livre des pratiques funéraires anciennes aujourd'hui oubliées, mais aussi apporte un certain nombre d'éléments qui permettent de mieux se représenter la société des vivants. L'examen de sites à subfossiles autorise à mieux évaluer la part de l'homme dans l'extinction de ces animaux.

Mais l'archéologie est une discipline plutôt ingrate si l'on tient compte de la somme considérable de moyens qu'elle implique, et cela pour des résultats souvent ténus. Malgré tout, ces derniers permettent de formuler de nouvelles hypothèses, d'ouvrir de nouveaux chantiers, et, à la longue, de réunir un grand nombre de morceaux du puzzle qu'est l'histoire ancienne de Madagascar. Ces résultats des fouilles archéologiques, que d'aucuns peuvent juger minimes, sont d'une valeur inestimable dans la mesure où, avec la tradition orale, ils constituent l'essentiel des données sur l'histoire du sud malgache avant le XX^{ème} siècle. Ainsi, en intégrant la démarche archéologique aux approches basées sur l'exploitation des sources orales et écrites, on peut espérer comprendre l'évolution des sociétés et retracer les étapes du peuplement.

Pour l'ensemble méridional de Madagascar, nous ne sommes qu'aux débuts de nos études, car les différents programmes effectués ou en cours de réalisation, déjà dispersés dans l'espace et dans le temps, demeurent limités. Les moyens, somme toute modestes, mis à la disposition des chercheurs, et les difficultés à

prospecter et à fouiller des sites dont certains sont encore habités ou travaillés comme terrains de cultures, et d'autres, réputés sacrés et donc inviolables, expliquent la lenteur apparente du progrès de nos connaissances. Mais des villageois-chefs de groupes ou simples membres de communautés -, sensibilisés au bien-fondé de la recherche archéologique, se font auxiliaires des archéologues. Exploitant leur connaissance intime du milieu dans lequel ils vivent depuis leur plus jeune âge, ils exhument des sites oubliés, ils mettent au jour des «traces de leurs ancêtres», ils raccrochent les informations reçues lors de veillées à des arbres, des sources, des rochers, des grottes, etc... Aussi dans cette zone que certains ont qualifiée de «domaine du végétal», retrouve-t-on sous les broussailles ou dans des clairières, des aires de concentration de «vakim-belañe tane» (littéralement : des morceaux de marmites en terre) ou tessons. Néanmoins, il reste beaucoup à faire avant de pouvoir dresser un tableau chronologique et culturel pour l'ensemble de la région, un tableau qui permettra de mieux saisir l'histoire du peuplement.

Il importe donc de multiplier les recherches sur les sites archéologiques. Et pour chaque site fouillé, il faudra dresser une liste des marqueurs chronologiques et culturels. Dans ce sens, définir des unités «paysagiques» s'avère nécessaire car un site, on le sait, est un endroit que l'homme fréquente plus ou moins longuement selon ses habitudes et/ou selon les contraintes du milieu. Les relations paysages/civilisations déterminent le rôle de l'environnement dans les impératifs socio-politiques et culturels.

Clara RAMIANDRISOA

BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE

- ARBOGAST (R.M.) MIENIEL (P) et YVENEC (J.H.), - 1987 - *Une histoire de l'élevage. Les animaux et l'archéologie*, Paris, Errance, 104 p.
- ARMSTRONG (J.C.), - 1979 - «The Slaves, 1652-1795», *The Shaping of South African Society 1652-1820*, éd. Richard Elpluik et Hermann Giliomé, pp. 75-115.
- BARRET (J.B.), - 1985 - *Sarodrano: étude d'un site archéologique côtier du Sud-ouest malgache*, Paris, Sorbonne, 168 p.
- BASTARD (E.J.), - 1898 - «De la Baie de Saint Augustin à Midongy. Extrait des Notes de Voyages», *Notes, Reconnaissances et Explorations*, 2^e année, 3^e vol. 13^e livraison (31/1/1898), pp. 85-91
- BATTISTINI (R), - 1964 - «Le Site de Talaky dans l'extrême-sud de Madagascar», *le Littoral, Etudes Malgaches*, 11, Paris, Cujas, pp. 588-591.
- BATTISTINI, R. - 1964 - *L'extrême-Sud de Madagascar ; Etude géomorphologique*. Thèse de doctorat, Lettres, Etudes malgaches n° 10 et 11, Paris, Cujas, 636 p.
- 1964 - *Géographie de la plaine côtière Mahafaly*. Thèse complémentaire de doctorat. Paris, Cujas.
- BATTISTINI (R), - 1965 - «L'âge de la disparition des grands subfossiles dans l'Extrême-sud de Madagascar», *Revue de Géographie*, n° 7, Antananarivo, p. 229.
- BATTISTINI (R) et VERIN (P), - 1971 - «Témoignages archéologiques sur la Côte Vezo de l'embouchure de l'Onilahy à la Baie des Assassins», *Taloha* n° 4. pp. 51-64.
- BERNARD (A), - 1978 - *Essai sur la transition de la société mahafaly vers les rapports marchands*, Paris, ORSTOM, 406 p.

- BERNARD-THIERRY, S. - 1957 - «Inventaire des perles de fouille à Madagascar», *Bull. de l'Académie Malgache*. T. 37, pp. 101-141. Tananarive.
- 1959 - «Perles magiques de Madagascar». *Journal de la Société des Africanistes*, T. 29, fasc 1, pp. 33-90, Paris.
- BERTHOUD (T), - 1980 - «De la mine à l'objet: étude de la provenance des objets métalliques», *Dossiers de l'archéologie*, n° 42, pp. 24-27.
- 1979 - *Bibliographie de l'Histoire du Sud et de l'Ouest de Madagascar*, Université de Madagascar, EESL, Département d'Histoire, Antananarivo, 28 p.
- BRAUN (P) - 1963 - *Formulaire technique d'anthropologie*, Paris Ed. Paul Lechevalier, Collection Savoir en histoire naturelle XXVI, 261 p.
- BROTHWELL, D.R. - 1981 - *Digging up bones*. British Museum, Oxford University Press.
- BUCHET (L), - 1988 - *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie Historique ?*, Paris, CNRS, 301 p.
- CAMPS (G), -1980- *Manuel de recherche préhistorique*, Paris, Doin Editeurs, 447 p.
- CAPMARTIN, - 1810 - «Notes sur la baie de Saint-Augustin sur la côte occidentale de Madagascar», *Annales des voyages*, pp. 53-64.
- COLIN, P. - 1943 - «Les Tanousses», *Ethnographie*, N° 41.
- DECARY (R) -1937- «Les satellites de Madagascar et l'ancienne navigation dans le Canal de Mozambique», *Bulletin de l'Académie Malgache*, Nouvelle série, tome XX, pp. 53-72.
- DECARY (R) et FAUREC (U), -1939- *Les sites et monuments naturels de Madagascar*, Tananarive, imprimerie officielle, 72 p.
- DECARY, R. - 1962 - *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*. Larose et Maison-neuve éd. Paris.

- DECARY (R), - 1964 - *Contes et légendes du Sud-Ouest de Madagascar*, Paris, Maison neuve et Laroge, 230 p.
- DERIJARD, et L. MAUGE -1971 - «Détermination des coquillages, des crustacés et des poissons du site de Sarodrano», *Taloha*, n° 4, pp. 77-80.
- DESCHAMPS (H), - 1972 a - *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault (4^{ème} éd.), 359 p.
- DESCHAMPS (H), - 1972 b- *Les Pirates à Madagascar aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Berger-Levrault (2^e éd.), 222 p.
- DIGARD (J.P.) - 1990 - *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 326 p.
- DINH (T.H.), - 1985 - «Habitation, habitat des Viêt : Quelques témoins végétaux», *Ethnologie préhistorique*, 2^e partie, Université de Paris I, pp. 43-53.
- EMPHOUX (J.P.), - 1978 - «Notes sur une culture ancienne du XII^e siècle en pays antandroy», *Bulletin de l'Académie Malgache*.
- EMPHOUX (J.P.), - 1979 - «Archaeology and migrations in Northern Androy : a preliminary report», Raymond KENT, *Madagascar in History*, pp. 32-41.
- EMPHOUX (J.P.), - 1981 - «Archéologie de l'Androy : Deux sites importants : Andranosoa et le manda de Ramananga», *Omaly sy Anio*, n° 13/14, pp. 89-98.
- FAGERENG (M.E.), - 1942-43 - «Contribution à l'histoire de Madagascar, Etude sur les immigrations anciennes à Madagascar. Et sur l'origine des principales dynasties du Sud et de l'Ouest de l'île», *Bulletin de l'Académie malgache*, Tome XXV, pp. 165-174.
- FLACOURT (E. de), - 1661 - *Histoire de la grande Isle de Madagascar*, Paris, 378 p.
- FORMENTI (F) et POPLIN (F), - 1980 - «Analyse des matières organiques végétales ou animales», *Dossiers de l'archéologie*, n° 42, pp. 47-51.

- FROIDEVAUX (H), *Les préludes de l'intervention française à Madagascar au XVII^e siècle : Navigateurs, Géographes et Commerçants français de 1504 à 1640*, Besançon, imprimerie Jacquin 44 p.
- FROIDEVAUX, H. -1905 - *Le commerce français à Madagascar*. in Sonderabdruck aus vierteljahrchrift für social und Wirtaschafteshiste. Stuttgart.
- GALLAY (A) - 1986 - *L'Archéologie demain*, Paris, Pierre Belfond, 320 p.
- GAUCHER (G) - 1990 - *Méthodes de recherche en préhistoire*, Paris, CNRS, 223 p.
- GAUTIER (A), - 1990 - *La domestication. Et l'homme créa l'animal...*, Paris, Errance, 281 p.
- GRANDIDIER (A), - 1868 - «Une excursion dans la région australe, chez les Antandrouis», *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion*, Saint-Denis, Réunion, pp. 269-289.
- GRANDIDIER (A), - 1872 - «Excursion chez les Antanosses émigrés», *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, pp. 5-11.
- GRANDIDIER (A), -1886 - «Les rites funéraires chez les Malgaches», *Revue d'Ethnographie*, T.5.
- GRANDIDIER (A), - 1887 - «Notice sur les côtes sud et sud-ouest de Madagascar», *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris pp.4-11.
- GRANDIDIER (A et G), -1892- *Histoire de la Géographie de Madagascar*, Paris, 2^{ème} Ed., 350 p.
- GRAVIER (G) a - *La Compagnie Orientale à Madagascar*, 5^{ème} partie : Société de l'Occident et Compagnie Orientale.
- GRAVIER (G) b - *La Cartographie de Madagascar*, Paris, 495 p.
- HARDYMAN (J.T.), - 1975 - «Outline of the Maritime History of Saint Augustine's Bay» *Océan Indien et Méditerranée*. SEVPEM, pp. 315-341.

- HERVIEU (J), - 1985 - *Evolution du milieu naturel en Afrique et à Madagascar*, Paris, ORSTOM, 170 p.
- HOERNER, J.M. - 1986 - *Géographie régionale du Sud-Ouest malgache*. Association des géographes de Madagascar.
- JOUSSAUME (R), - 1985 - *Des Dolmens pour les morts. Les mégalithismes à travers le monde*, Paris, Hachette, 398 p.
- JULIEN (M) et OLIVE (M), - 1987 - «Les applications domestiques du feu», *Le feu apprivoisé*, Nemours, pp. 27-50.
- KEEPLING, - 1608 - *Saint-Augustin Bay* 1608, 7 p. manuscrites.
- KOECHLIN, B. - 1975 - *Les Vézo du Sud-Ouest de Madagascar*. Collection l'Homme, Paris, Mouton et cie.
- LAMANIER (Ch), - 1980 - «Investigation technique des verres», *Dossiers de l'archéologie*, n° 42, pp. 39-41.
- MANJAKAHERY (B), - 1985 - *Tradition orale et archéologie du pays Bara manambia*, Antananarivo, Université de Madagascar, 187 p.
- MANTAUX, C.G. - 1970 - «Perles malgaches du XIX^e et XX^e siècles», *Taloha*, n° 3, pp. 193-208.
- MARLAN (J.R.), - 1987 - *Les plantes cultivées et l'homme*, Paris, PUF, 416 p.
- MAUGER (M), - 1987 - «L'analyse des silex chauffés» - *Le feu apprivoisé*, Nemours, p. 43.
- MERLOT, Ch. -1985 - «Ancêtre et société à Madagascar», exposition Mai/Juin 1985. Univ. de Bordeaux. *Cahier Ethnologique* (Nelle série) N° 6
- MILLOT, J. - 1952 - *Mémoires de l'Institut Scientifique de Madagascar*, série C, T. 1 fasc. 2. «Notes sur la sorcellerie chez les Vezo dans la région de Morombe».

- 1952 - «Considérations sur le commerce dans l'Océan Indien au Moyen-Age et au Pré-Moyen-Age à propos des perles de Zanaga», *Mémoires de l'Institut Scientifique de Madagascar*, série C, T. 1, fasc. 2.

MORAT (P), - 1973 - *Les Savanes du Sud-Ouest de Madagascar*, Paris, ORSTOM, 235 p.

NOEL (M) et BOCQUET (A), - 1987 - *Les hommes et le bois*, Paris, Hachette, 347 p.

NORTON LEONARD (J), - 1981 - *Les premiers cultivateurs*, Nederland BV., 160 p.

OLIVE (M), - 1987 - «La production et l'entretien du feu», *Le feu apprivoisé*, Nemours, pp. 15-25.

OLIVIER (E), DUFOUR (A), - 1947 - *Traité d'ostéologie humaine*, Paris, 2 vol., 289 p.

PAGES (P) - 1971 - *Vakana malagasy*, série Travaux et Documents, Musée d'Art et d'Archéologie de l'Université de Madagascar, Tananarive, 32 p.

PICON (M) - 1973 - *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Dijon, 73 p.

PLISSON (H), - 1985 - «Contribution de la tracéologie à la localisation des aires d'activité et d'occupation», *Ethnologie préhistorique*, 2^e partie, Université de Paris I, p. 81.

RABIBISOA (P) - 1991 - «Eléments pour une meilleure approche de la signification du Hazomanga en pays mahafale», volume *Mahafale*, collection Aombe, n° 3, ERA, MRSTD - ORSTOM, pp. 41-61

RADIMILAHY (M. de Ch.), - 1980 - *Archéologie de l'Androy : Contribution à la connaissance des phases de peuplement*, Antananarivo, Université de Madagascar, 275 p.

RADIMILAHY (M. de Ch.), - 1981 a - «Migrations anciennes dans l'Androy», *Omaly sy Anio*, n° 13-14, Antananarivo, pp. 99-111.

- RADIMILAHY (M. de Ch.),** - 1981 b - «Archéologie de l'Androy (Sud de Madagascar)», *Recherches, Pédagogique et Culture*, n° 55, Paris, AUDECAM, pp. 62-65.
- RAMIANDRISOA (C)** -1984 - *Archéologie de la baie de Saint-Augustin*, Mémoire de Maîtrise, Univ. de Madagascar, CUR de Toliara, 186 p. non publié.
- RAMIANDRISOA (C)** - 1986- *Quelques questions posées à l'anthropologie à travers l'étude d'une grotte de sépulture du XVIII^e siècle dans le sud-ouest malgache*, Mémoire de DEA, Univer. de Madagascar, 61 p. non publié.
- RAMIANDRISOA (C),** - 1987 - «L'archéologie et le développement de l'élevage dans le Sud-ouest de Madagascar», *Bulletin de liaison*, n° 11, Paris, ORSTOM, pp. 49-53.
- RAMIANDRISOA (C),** - 1991 - «Pour une archéologie du paysage dans le Mahafale», *AOMBE*, n° 3, ERA-MRSTD/ORSTOM, pp. 15-26.
- RAMILIJAONA (F.G),** - 1973 - «Une grotte de sacrifices humains à la baie de Saint-Augustin à Sarodrano Tuléar : sites et monuments», *Bulletin de Madagascar*, p 124.
- RASAMUEL, D.** - 1984 - *L'ancien Fanongoavana*. Thèse de 3^e cycle, préparée sous la direction du Professeur Devisse Univ. de Paris I, Panthéon-Sorbonne. non publiée.
- RENEL, C.** - 1915 - «Les amulettes malgaches : ody et sampy», *Bull. de l'Académie Malgache*, Nelle série, T. II, pp. 231-279, Tananarive.
- RICHARD (JF)** - 1989 - *Le paysage. Un nouveau langage pour l'étude des milieux tropicaux*, Paris, Ed. ORSTOM, 210 p.
- RONCIERE (Ch de la)** - 1913 - «Les Précurseurs de la Compagnie des Indes Orientales : la politique coloniale des Malouins», *Revue de l'Histoire des Colonies françaises*, 1^{ère} année, 1^{er} trimestre, pp. 39-72.
- SIMYAN (J)** - 1935 - «Le Passé malgache : une inscription dans la baie de Saint Augustin», *Revue de Madagascar*, n° 10, avril 1935 , pp. 49-57.

- STREET (J.D.E.) - 1963 - «Comment les Anglais ont commencé à connaître Madagascar», *Revue de Madagascar*, Nlle série, n° 21, 1^{er} trimestre, pp. 55-56.
- TABORIN (Y) et JULIEN (M), - 1987 - «Les traces matérielles du feu», *Le feu apprivoisé*, Nemours, pp. 51-62.
- THIEBAULT (S), - 1987 - «L'anthracologie» *Le feu apprivoisé*, Nemours, p. 23.
- THOMAS, L.V. - 1985 - *Rites de mort*. Fayard édit.
- TOQUENNE, - 1899 - «Etude historique, géographique et ethnologique sur la province de Tuléar», *Notes, Reconnaissances et Explorations*, pp. 101-116.
- VAN DER SLEEN, - 1958 - «Ancient glass beads with special references to the Beads of East and Central Africa and the Indian Ocean», *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*. Vol. 88 II, pp. 203-215. London.
- VAN DER SLEEN - 1973 - *A handbook on beads*. Libr. Halbart. Liège
- VERIN (P) et GRIVEAUD (P), - 1968 - «La Protection des Richesses Naturelles, Archéologiques et Artistiques à Madagascar», *Guide d'Initiation Active au Développement*, Université de Madagascar, Ecole Nationale de Promotion Sociale, décembre, fascile n° 6, 109 p.
- VERIN (P) et MANTAUX (G) «Histoire de la Géographie de Madagascar», *Atlas de Madagascar*, planche 18.
- WRIGHT, H. - 1979 - «Observations sur l'évolution de la céramique traditionnelle en Imérina central», *Taloha*, n° 8, Tananarive, Univ. de Madagascar.

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

BANDE MAGNÉTIQUE N° 1

Enquête de terrain, Clara RAMIANDRISOA, Saint-Augustin, 1982, non transcrite.

Informateur RANEDISON, ex-maire élu, né vers 1912.

BANDE MAGNÉTIQUE N° 2

Enquête de terrain, Clara RAMIANDRISOA, Saint-Augustin, 1982, non transcrite.

Informateur EPHRAIM, ancien piroguier pêcheur, né vers 1876.

BANDES MAGNÉTIQUES N° 3 ET 4

Enquête de terrain, Clara RAMIANDRISOA, Saint-Augustin, 1982, non transcrite.

Informateur MODATSE, ancien piroguier, né vers 1898.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
PRESENTATION	5
I. LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN	7
- Etat actuel des recherches	7
- Josepha	12
II. SARODRANO	31
- La fouille et les conditions de gisement	33
- Exploitation du matériel	40
III. LA SEPULTURE COLLECTIVE D'ANTANAMBAO - ELAPE (situation géographique, ethnographique et historique)	55
- Description de la structure d'ensemble	58
- Description des tombes	63
- Histoire de la construction	71
- Parures	74
IV. DE L'HISTOIRE A L'ARCHEOLOGIE : TSIMAMANDY	83
- Les méthodes d'approche	85
- Les fouilles	87
- Résultats	89
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	95

LA SERIE «AOMBE»

L'ensemble méridional de Madagascar comprend l'extrême-sud, le sud-ouest et l'ouest de Madagascar, c'est-à-dire, notamment, l'Androy, le Mahafale, l'Ibara, le pays Masikoro, le Menabe, et le littoral vezo.

L'Equipe de Recherche Associée MRSTD/ORSTOM, basée à Tuléar, étudie la réalité sociale de l'ensemble méridional de Madagascar et les transformations de cette réalité.

Elle a été constituée dans le cadre d'une première convention signée en 1985 entre le MRSTD (Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique pour le Développement) et l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération). Cette convention a été renouvelée pour trois ans en décembre 1988.

L'ERA est constituée de chercheurs seniors, malgaches et étrangers, et de chercheurs en formation qui, pour la plupart, sont des étudiants avancés (maîtrises, DEA, doctorats) de l'Université de Tuléar (principales filières : géographie, histoire, lettres malgaches). Elle effectue diverses publications sous forme d'ouvrages, d'articles, de communications à colloques, séminaires et tables rondes, de mémoires et de thèses.

La série «AOMBE» présente des documents de travail directement issus d'observations de terrain, dans le but de livrer rapidement au public scientifique et aux différents opérateurs du développement de nouveaux matériaux de réflexion sur une réalité en rapide transformation. La forme peut ne pas être impeccable, car les documents ainsi publiés n'ont pas subi une longue élaboration : c'est l'originalité et la nouveauté des matériaux présentés qui sont privilégiées.